

Note du Secrétaire général

Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique et les activités de l'Union pour la période 2018-2019 (Rapport d'activité annuel de l'UIT)

Résumé

Le présent Rapport réunit en un seul document le Rapport annuel sur l'activité de l'Union (numéro 102 de la Convention) et le Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique (numéro 61 de la Convention; Résolution 71 (Rév. Dubai, 2018)). Il rend compte des progrès accomplis en vue d'atteindre les buts et objectifs stratégiques de l'Union pour la période 2018-2019.

Suite à donner

Le Conseil est invité à **approuver** le présent rapport.

Références

Numéros 61 et 102 de la Convention
Résolution 71 (Rév. Dubai, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires

Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R)

- L'UIT-R a considérablement avancé dans la préparation de l'AR-19 et de la CMR-19. Des études sont actuellement menées au sein de l'UIT-R, avec l'appui des groupes régionaux et d'autres organisations internationales.
- Le deuxième Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-19 a été organisé et a permis un échange de vues sur les propositions et positions communes des parties prenantes.
- Tout au long de l'année, l'UIT-R a continué de traiter les fiches de notification (services spatiaux et services de Terre) et de mener d'autres activités connexes. Les logiciels de l'UIT-R ont été améliorés, et de nouvelles applications ont été fournies.
- Le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB) s'est réuni à trois reprises et a approuvé l'adjonction ou la modification de Règles de procédures liées aux décisions de la CMR-15. Le RRB a pris des décisions au sujet de certains cas particuliers concernant des réseaux à satellite; a accompli des progrès notables dans la réduction des brouillages causés par l'Italie aux services de télévision des pays voisins; et a examiné un cas de brouillages préjudiciables causés par un réseau à satellite à un service de radioastronomie.
- Des Recommandations nouvelles ou révisées ont été approuvées, et de nombreux rapports ont été publiés. Une assistance a été fournie aux membres, en particulier aux pays en développement, et des activités de renforcement des capacités ont été menées à bien. Entre autres activités, un Séminaire mondial des radiocommunications (WRS-18), deux Séminaires régionaux des radiocommunications, un colloque sur les télécommunications par satellite et quatre ateliers sur les communications par satellite ont été organisés.
- La quatrième réunion régionale de coordination des fréquences, concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques et décimétriques, a été organisée par l'UIT pour la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Cette réunion a marqué l'aboutissement des travaux de coordination de la région.
- Enfin, la deuxième session de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019 (RPC19-2) s'est tenue en février 2019 et a marqué une étape majeure de la préparation de la CMR-19. La RPC19-2 a approuvé un rapport de synthèse devant être soumis à la CMR-19, qui contient un résumé des études préparatoires de l'UIT-R et présente des solutions possibles pour traiter les questions et les points de l'ordre du jour de la CMR.

Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T)

- L'UIT-T a **approuvé** plus de 150 normes nouvelles ou révisées (Recommandations UIT-T)¹ pendant la période considérée.
- Les membres continuent de donner un rang de priorité élevé aux travaux de normalisation de l'UIT-T concernant les éléments non radioélectriques des systèmes IMT-2020 (5G).
- Des progrès considérables ont été accomplis en vue de l'élaboration d'une nouvelle norme de codage vidéo, baptisée "Codage vidéo polyvalent".
- Les technologies d'informatique quantique, parmi lesquelles la distribution de clés quantiques et les communications à l'épreuve des attaques quantiques, ont été ajoutées au programme de

¹ Grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI.

travail de l'UIT-T, ce qui a motivé sept entreprises et deux universités jouissant d'une expérience dans le domaine à devenir membres de l'UIT-T.

- Les [actes de la Conférence "Kaléidoscope"](#) de 2018 de l'UIT ont été publiés en décembre 2018. L'édition spéciale du Journal de l'UIT "À la découverte des TIC", consacrée au thème "[Les données au service du bien social](#)", a été publiée en mars 2019.
- Les préparatifs pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2020 (AMNT-20) ont débuté au sein du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT), des Commissions d'études de l'UIT-T et des régions.
- Le GCNT a approuvé la création d'un Groupe de coordination du programme de normalisation (SPGC)² chargé de la coordination stratégique des travaux de normalisation menés par la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'UIT-T.
- Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) continue de maintenir et de développer les méthodes de travail électroniques modernes de l'UIT-T. Parmi les nouvelles applications et les nouveaux services figurent la page MyWorkspace, un nouveau moteur de recherche, un service de traduction automatique fondé sur l'apprentissage automatique et un nouvel outil pour les réunions électroniques.

Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D)

- L'édition de 2018 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-18), qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 9 au 12 juillet, portait sur le thème "Nouvelles frontières réglementaires". Le point d'orgue du Colloque a été l'adoption par les régulateurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.
- La 16^{ème} édition du [Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde](#) (WTIS) s'est tenue à Genève, du 10 au 12 décembre. Le WTIS-18 a mis en lumière l'important travail réalisé par l'UIT sur le plan des statistiques relatives aux TIC et le rôle de ce Colloque en tant que pôle de convergence des producteurs et utilisateurs de données sur les TIC. Il a également permis de débattre de questions relatives à la mesure des TIC, d'échanger des données d'expérience et de tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays.
- En 2018, 131 pays ont organisé 2 186 manifestations dans le cadre de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, au cours desquelles 57 748 participantes ont été encouragées à poursuivre des études et une carrière dans le domaine des TIC. Au total, 121 pays ont organisé des manifestations à travers le monde.
- En 2018, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a mené à bien de nombreuses activités en matière de renforcement des capacités visant à développer les compétences et approfondir les connaissances des membres de l'UIT dans le domaine des télécommunications/TIC. Les capacités des États Membres de l'UIT à élaborer des cyberstratégies nationales et à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC ont été renforcées dans les domaines de la cyberagriculture, de la cybersanté (notamment dans le cadre du programme mondial "La mobilité, c'est la santé" mis en oeuvre par l'UIT et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)) et du cyberapprentissage.
- Le BDT a continué de fournir une assistance dans différents domaines, notamment en ce qui concerne la connectivité large bande et le développement d'applications TIC dans certains pays, contribuant ainsi à offrir un accès numérique gratuit ou peu coûteux aux écoles, aux hôpitaux et aux populations mal desservies vivant dans les zones rurales et isolées ainsi qu'à instaurer la confiance dans l'utilisation des TIC.

² Résolution 7 de l'AMNT; Grande orientation C11 du SMSI; Cible 17.6 des ODD.

- Les réunions des Commissions d'études et des Groupes du Rapporteur de l'UIT-D ont été couronnées de succès, en ce qu'elles ont permis aux membres de partager des données d'expérience, de présenter des idées et d'échanger des vues, et ont abouti à un consensus sur les stratégies à adopter pour répondre aux priorités dans le domaine des télécommunications/TIC.
- En 2018, les partenariats et la mobilisation de ressources ont été renforcés. Au total, 43 nouveaux accords de partenariat ont été signés avec diverses parties prenantes. Le nombre de membres de l'UIT-D s'est accru, puisque de nouveaux Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires affiliés ont rejoint ce Secteur.
- Afin d'accélérer la réalisation du Plan d'action de Buenos Aires, la plate-forme d'innovation a été renforcée dans le cadre du programme consacré à l'innovation, grâce à l'élaboration de nouveaux produits et services.
- Le 3ème Forum mondial sur les télécommunications d'urgence (GET-19), intitulé "Innover ensemble pour sauver des vies: l'utilisation des technologies dans la gestion des catastrophes", s'est tenu du 6 au 8 mars 2019 à Balaclava (Maurice). Cette manifestation a mis en évidence le lien existant entre les TIC, la réduction des risques de catastrophe et le développement. Elle a montré que l'essor incroyable que connaissent les réseaux et services TIC et l'innovation technologique faisaient naître de nouvelles possibilités de sauver des vies, de réduire les risques et de limiter les effets des catastrophes.
- La 24ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) s'est tenue du 3 au 5 avril 2019 à Genève. Le GCDT a débattu de diverses questions et a émis des avis à l'intention de la Directrice du BDT, notamment en ce qui concerne les résultats de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18) ayant trait aux travaux de l'UIT-D, le Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour 2020-2023 et la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel pour 2018. Lors de la réunion du GCDT, des séances de travail en petits groupes sur des thèmes liés aux processus/à la gouvernance et aux programmes, ainsi que des sessions informelles sur les initiatives régionales, ont été organisées.

Objectifs et résultats intersectoriels

- Les activités portant sur des thèmes intersectoriels, tels que la cybersécurité, les questions relatives à l'Internet, les changements climatiques, les télécommunications d'urgence, l'accessibilité, la cybersanté, les villes intelligentes et durables, les déchets d'équipements électriques et électroniques, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des jeunes grâce aux TIC, ont été poursuivies. Les résultats de ces activités sont présentés dans les sections pertinentes consacrées aux objectifs des Secteurs et aux objectifs intersectoriels.
- Au cours de la période, l'UIT a continué de jouer un rôle directeur dans les activités liées au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Parmi ces activités, l'UIT a notamment organisé l'édition de 2019 du Forum du SMSI. Ce Forum a été accueilli par l'UIT et organisé conjointement par l'UIT, l'UNESCO, le PNUD et la CNUCED, en collaboration étroite avec tous les modérateurs/comodérateurs des grandes orientations du SMSI (DESA, FAO, PNUE, OMS, ONU Femmes, OMPI, PAM, OIT, OMM, ONU, CTI, UPU, ONUDC, UNICEF et Commissions régionales des Nations Unies).
- L'édition de 2018 d'ITU Telecom World a eu lieu du 10 au 13 septembre à Durban (République sudafricaine), et a accueilli 3 700 participants de 94 pays et 300 exposants, sponsors et partenaires de 32 pays, dont 125 petites et moyennes entreprises (PME). Il s'agissait de la première manifestation ITU Telecom World organisée dans la région Afrique et rassemblant des représentants de pays, de grands noms du secteur et de PME de toute l'Afrique et du monde entier. La manifestation portait sur le thème de l'innovation au service d'un développement numérique plus intelligent.

- La Commission sur le large bande a tenu sa réunion d'automne les 22 et 23 septembre, à New York. Chaque année, elle publie son rapport sur "La situation du large bande". Le rapport publié en septembre 2018 indique qu'un nombre croissant de gouvernements intègrent des critères de référence concernant la situation du large bande dans leurs plans nationaux relatifs au large bande. Il montre que, pour la première fois, au moins 15 pays disposent de stratégies visant à promouvoir une utilisation sécurisée de l'intelligence artificielle. En janvier 2019, une session spéciale de la Commission sur le large bande et du Forum économique mondial a été organisée lors de la réunion de 2019 du Forum économique mondial, qui a eu lieu à Davos et portait sur le thème: "Connecter le monde à l'heure de la quatrième révolution industrielle".
- À la suite du deuxième Sommet sur l'intelligence artificielle au service du bien social, qui relève d'une initiative conjointe entre l'UIT et 32 institutions et organismes des Nations Unies, une réunion des Partenaires des Nations Unies pour l'intelligence artificielle au service du bien social a été organisée le 24 septembre 2018 au siège du FNUAP, à New York.
- En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UIT a participé au système des Nations Unies et collaboré et interagi dans le cadre de ce système pendant la période considérée. Parmi les principaux domaines d'intérêt et d'interaction, on peut citer les TIC au service du développement (fracture numérique, égalité hommes-femmes, jeunesse, inclusion, changements climatiques, transfert de technologies, renforcement des capacités); le processus de suivi de la mise en oeuvre des résultats du SMSI; les questions concernant l'UIT/les TIC (Conseil de sécurité, espace extra-atmosphérique, cybersécurité); le suivi de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD); le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030)/les Objectifs de développement durable (ODD); et la Commission sur le large bande susmentionnée.

Table des matières

Résumé	iii
Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R)	iii
Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T)	iii
Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D)	iv
Objectifs et résultats intersectoriels	v
1 Introduction: objet du présent rapport	1
2 Buts stratégiques de l'Union	1
2.1 But 1: Croissance	2
2.2 But 2: Inclusion	5
2.3 But 3: Durabilité	13
2.4 But 4: Innovation et partenariats	15
Objectifs des Secteurs et objectifs intersectoriels	16
3 Objectifs de l'UIT-R et résultats obtenus (Secteur des radiocommunications)	16
Objectif R.1: Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide, aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables	16
Objectif R.2: Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales	21
Objectif R.3: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications	26
4 Objectifs de l'UIT-T et résultats obtenus (Secteur de la normalisation des télécommunications)	30
Objectif T.1: Élaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications	30
Objectif T.2: Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	37
Objectif T.3: Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T	39
Objectif T.4: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation de l'UIT-T	40
Objectif T.5: Élargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation	43
5 Objectifs de l'UIT-D et résultats obtenus (Secteur du développement des télécommunications)	46

Objectif D.1: Favoriser la coopération internationale sur les questions de développement des télécommunications/TIC	46
Objectif D.2: Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	50
Objectif D.3: Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants	54
Objectif D.4: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et offrir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers	58
Objectif D.5: Améliorer la protection de l'environnement et renforcer les mesures relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets, ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC	63
6 Objectifs intersectoriels et résultats obtenus	67
Objectif I.1: Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes	68
Objectif I.2: Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC	69
Objectif I.3: Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC	70
Objectif I.4: Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable	73
Objectif I.5: Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers	77
7 Catalyseurs des activités de l'Union	79
Catalyseur E.1: Veiller à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantir un environnement de travail propice, sûr et sécurisé	79
Catalyseur E.2: Veiller à l'efficacité et à l'accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)	82
Catalyseur E.3: Fournir des services efficaces en ce qui concerne les membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources	84
Catalyseur E.4: Veiller à la planification, à la coordination et à l'exécution efficaces du Plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union	86
Catalyseur E.5: Veiller à l'efficacité et à l'efficience de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)	86
7.1 Services/processus d'appui	87
8 Activités des organes directeurs de l'UIT	94
8.1 Conseil de l'UIT	94
8.2 Groupes de travail du Conseil et groupes d'experts	94
8.3 Conférence de plénipotentiaires	95
Annexe 1: Mise en œuvre des Décisions, Résolutions et Recommandations de l'UIT	96

1 Introduction: objet du présent rapport

Le présent Rapport d'activité annuel est aligné sur le Plan stratégique de l'UIT pour 2016-2019, notamment en ce qui concerne les buts, cibles et objectifs. Il porte particulièrement sur les projets accomplis en vue d'atteindre les buts et objectifs stratégiques. Les progrès sont mesurés et présentés au moyen des indicateurs approuvés par les membres dans les plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général. Le rapport concerne les activités menées entre le troisième trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019. Certaines activités menées à bien au premier semestre de 2018 ont été ajoutées dans le but de compléter le rapport.

2 Buts stratégiques de l'Union

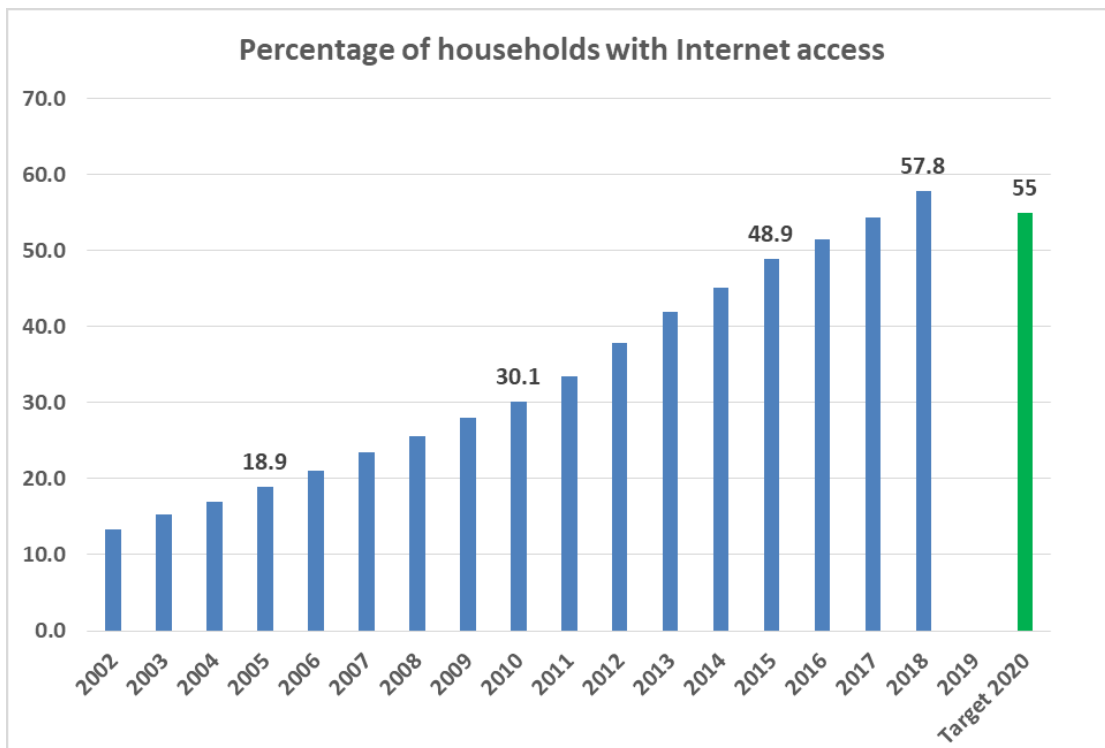
Le Programme Connect 2020 a été adopté en 2014 par la Conférence de plénipotentiaires dans le cadre du Plan stratégique de l'UIT pour la période quadriennale 2016-2019. Le Programme Connect 2020 et le Plan stratégique de l'UIT comportent quatre objectifs, à savoir:

- **Croissance** – Permettre et encourager l'accès aux TIC et leur utilisation accrue.
- **Inclusion** – Réduire la fracture numérique et mettre le large bande à la portée de tous.
- **Durabilité** – Gérer les problèmes résultant du développement des TIC.
- **Innovation et partenariats** – Jouer un rôle de premier plan dans l'évolution de l'environnement des technologies, mieux contribuer à cette évolution et s'y adapter.

Ces quatre buts sont assortis de 17 cibles visant à suivre les progrès accomplis au regard de chaque but d'ici à 2020 et à aider l'UIT et d'autres parties prenantes à cibler leurs priorités pendant cette période.

2.1 But 1: Croissance

Cible 1.1: À l'échelle mondiale, 55% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020



Source: UIT.

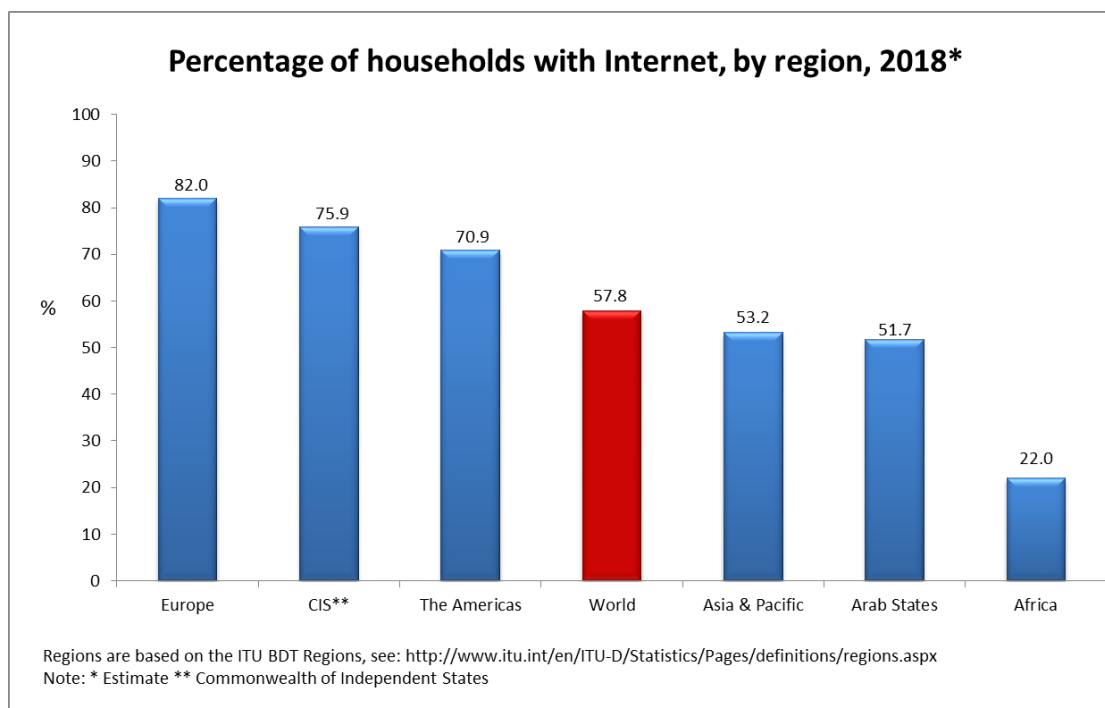
Légende:

Pourcentage de ménages ayant accès à l'Internet

Cible 2020

En 2015¹, 49% des ménages avaient accès à l'Internet à l'échelle mondiale. Ce taux est passé à 53,6% en 2017 pour atteindre 57,8% à la fin de l'année 2018. La Cible 1.1 a par conséquent été atteinte. Le taux de pénétration de l'Internet (ménages) par région est également présenté ci-dessous.

¹ Les cibles ont été fixées à la Conférence de plénipotentiaires de 2014. Dans le présent Chapitre, l'année 2015 constitue donc l'année de référence.



Source: UIT.

Légende:

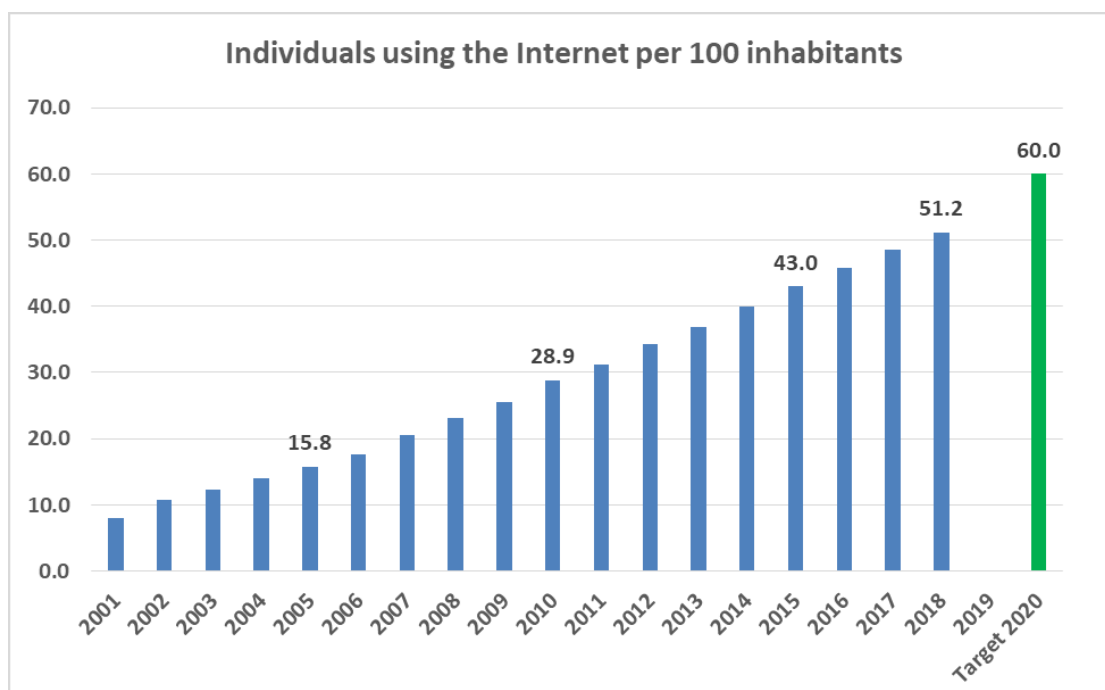
Pourcentage de ménages ayant accès à l'Internet, par région, 2018*

Europe – CEI** – Amériques – Monde – Asie-Pacifique – États arabes – Afrique

Ces régions correspondent aux régions du BDT de l'UIT. Voir: <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/definitions/regions.aspx>

Note: * Estimations ** Communauté des États indépendants

Cible 1.2: À l'échelle mondiale, 60% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020



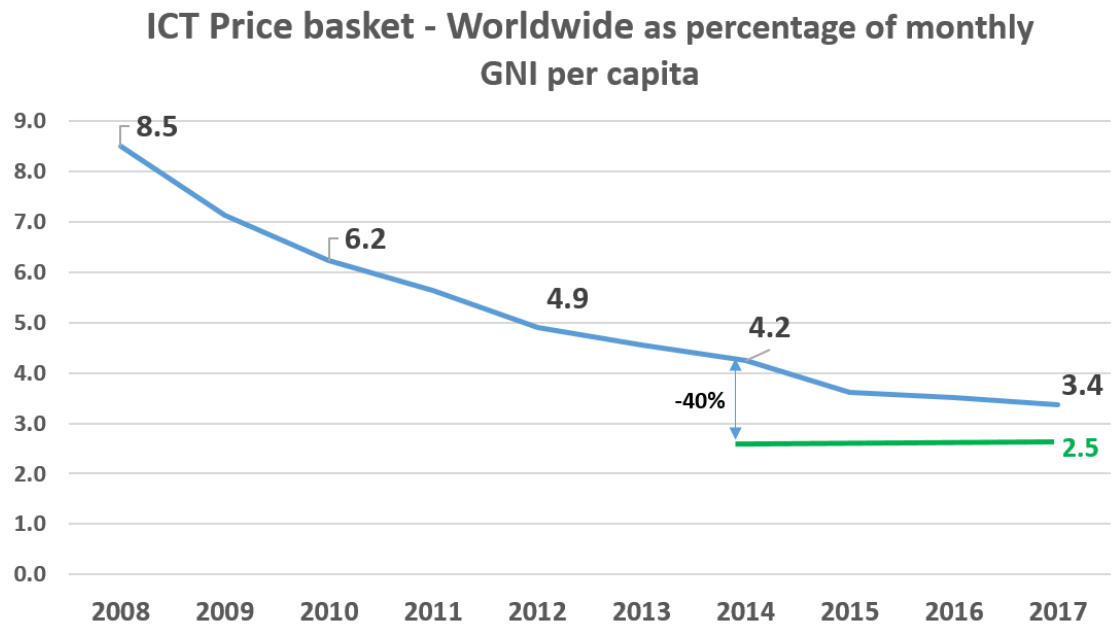
Source: UIT.

Légende: Nombre d'utilisateurs de l'Internet pour 100 habitants

Cible 2020

La part des personnes utilisant l'Internet au niveau mondial était de 43,2% en 2015, et est passée à 48% en 2017. En 2018, le taux d'internautes dans le monde entier était de 51,2%. La Cible 1.2 sera atteinte avant l'échéance fixée à 2020. Le fait que 50% de la population soit désormais connectée à l'Internet constitue un jalon important qu'il convient de souligner.

Cible 1.3: À l'échelle mondiale, le prix des télécommunications/TIC devrait avoir baissé de 40% à l'horizon 2020



Source: UIT.

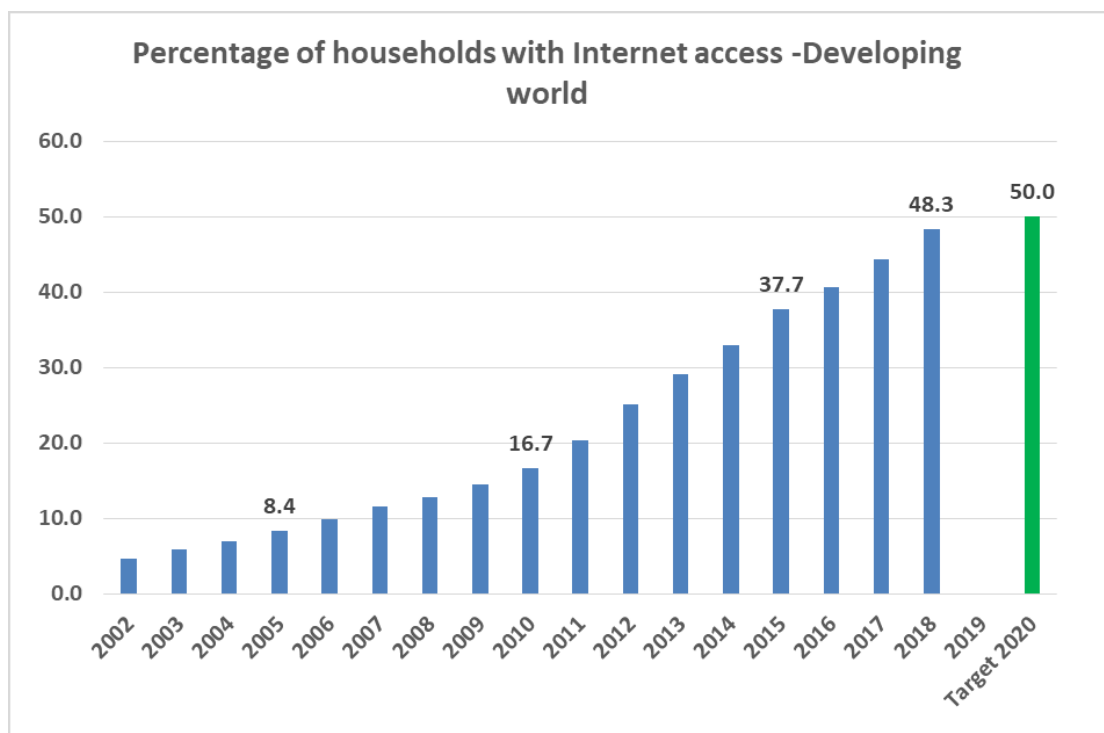
Légende:

Panier des prix des TIC au niveau mondial, en pourcentage du RNB mensuel par habitant

La Cible 1.3 consiste à faire en sorte que le prix des télécommunications/TIC baisse de 40% à l'horizon 2020 par rapport au niveau de 2014. Le Panier des prix des TIC (données UIT) en pourcentage du Revenu national brut (RNB) par habitant, est passé de 4,2% en 2014 à 3,4% en 2017, ce qui correspond à une baisse de 19%. À ce rythme, la valeur pour 2020 devrait être d'environ 2,7%, soit un chiffre légèrement supérieur à la cible fixée, à savoir 2,5% (voir la figure). On a pu constater un ralentissement de cette baisse à partir de 2015. Si l'on tient compte uniquement du panier des prix pour le large bande mobile en pourcentage du RNB par habitant (sur téléphone à prépaiement (500 Mo)), la valeur est passée de 5,5% en 2014 à environ 3,6% en 2017 au niveau mondial. Il s'agit d'une baisse de près de 35%, ce qui montre que la cible sera très probablement atteinte d'ici à 2020.

2.2 But 2: Inclusion

Cible 2.1.A: Dans les pays en développement, 50% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020



Source: UIT.

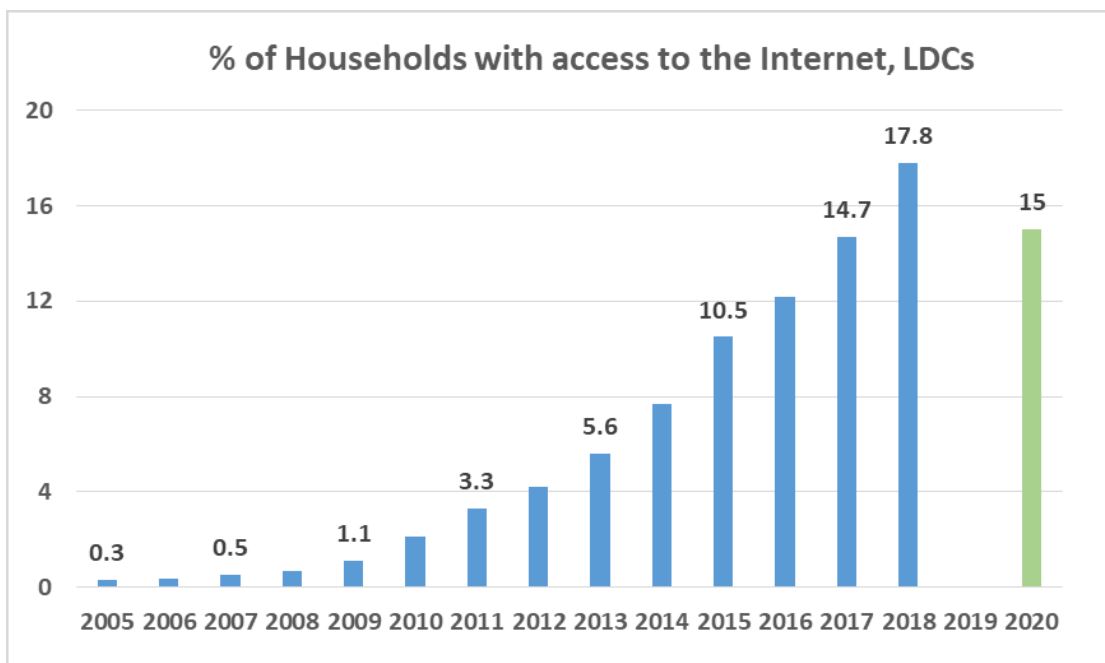
Légende:

Pourcentage de ménages ayant accès à l'Internet – Pays en développement

Cible 2020

En 2015, la proportion de ménages ayant accès à l'Internet dans les pays en développement était de 37,8%. Avant la fin de l'année 2018, la part de ménages disposant d'une connexion Internet dans les pays en développement a atteint 48,3%. La cible devrait donc être atteinte d'ici à 2020.

Cible 2.1.B: Dans les pays les moins avancés (PMA), 15% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020



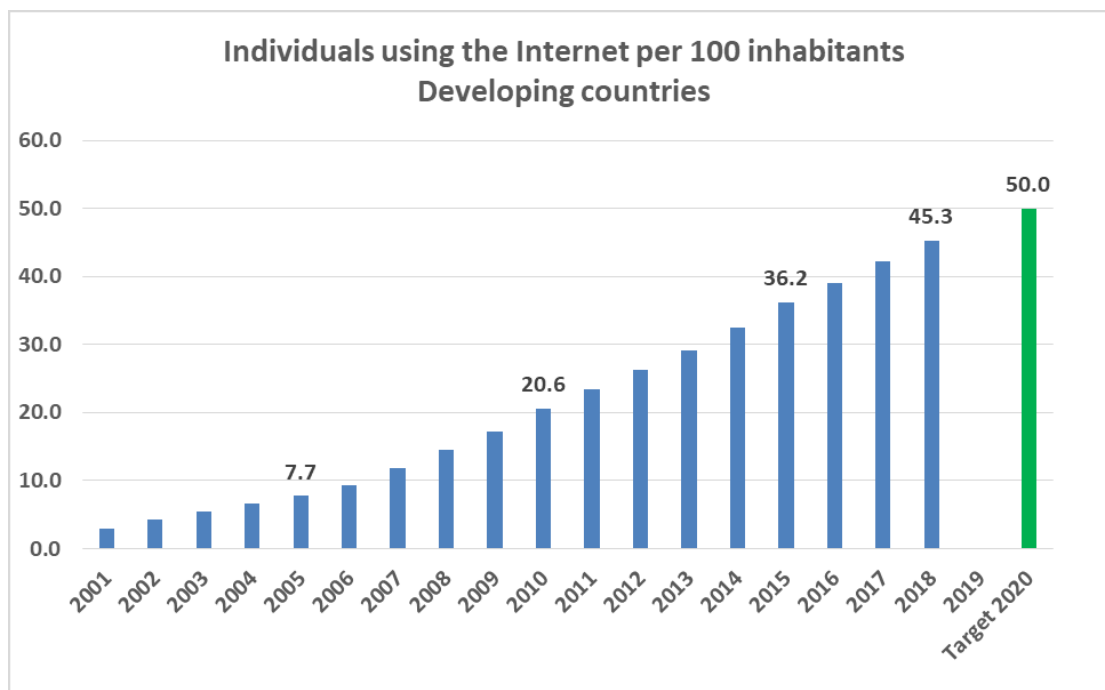
Source: UIT.

Légende:

Pourcentage de ménages ayant accès à l'Internet – Pays les moins avancés

Dans les pays les moins avancés, 10,5% des ménages avaient accès à l'Internet en 2015; ce pourcentage est passé à 14,7% en 2017. Avant la fin de l'année 2018, la part de ménages disposant d'une connexion Internet dans les pays les moins avancés était de 17,8%, dépassant ainsi la cible pour 2020.

Cible 2.2.A: Dans les pays en développement, 50% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020



Source: UIT.

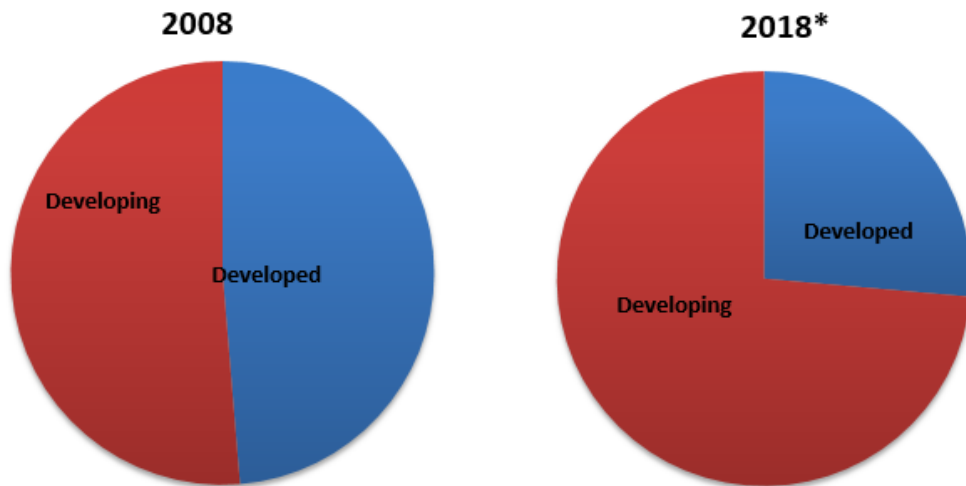
Légende:

Nombre d'utilisateurs de l'Internet pour 100 habitants – Pays en développement

Cible 2020

En 2015, 36,1% des habitants des pays en développement utilisaient l'Internet. Ce taux est passé à 41,3% en 2017. Avant la fin de l'année 2018, le pourcentage de personnes connectées à l'Internet dans les pays en développement a atteint 45,3%. Ainsi, une augmentation de 4,7 points de pourcentage doit encore être réalisée en 2019-2020 pour atteindre la cible fixée à 50%.

Individuals using the Internet, by level of development



The developed/developing country classifications are based on the UN M49, <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/definitions/regions.aspx.html>
 Note: * Estimate

Source: UIT.

Légende:

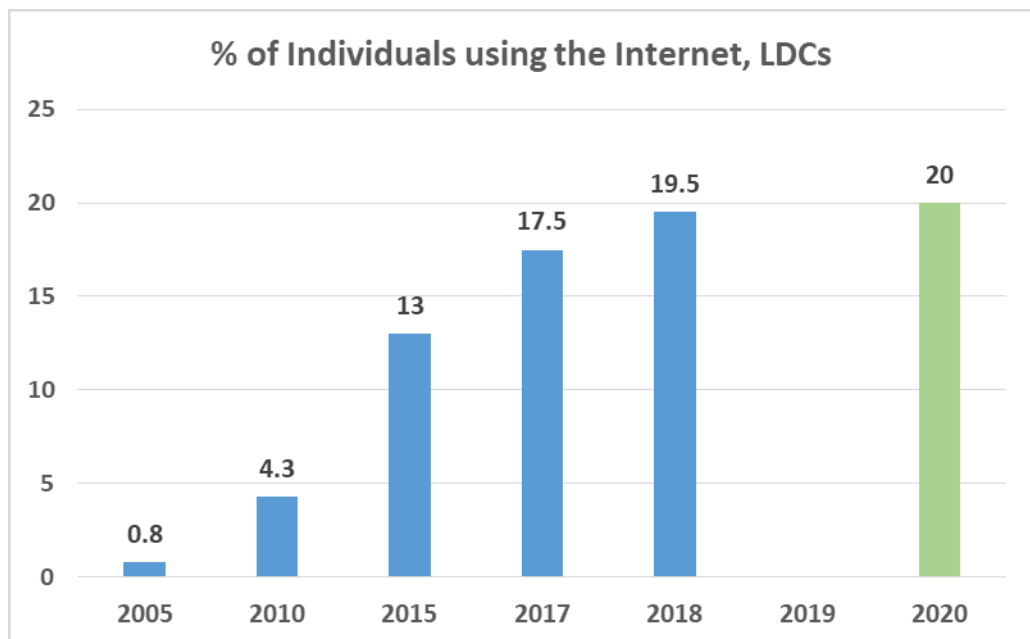
Nombres d'utilisateurs de l'Internet, en fonction du niveau de développement

Pays en développement/Pays développés

La classification des pays développés/en développement est fondée sur la norme M49 de l'ONU

Note: * Estimations

Cible 2.2.B: Dans les pays les moins avancés (PMA), 20% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020



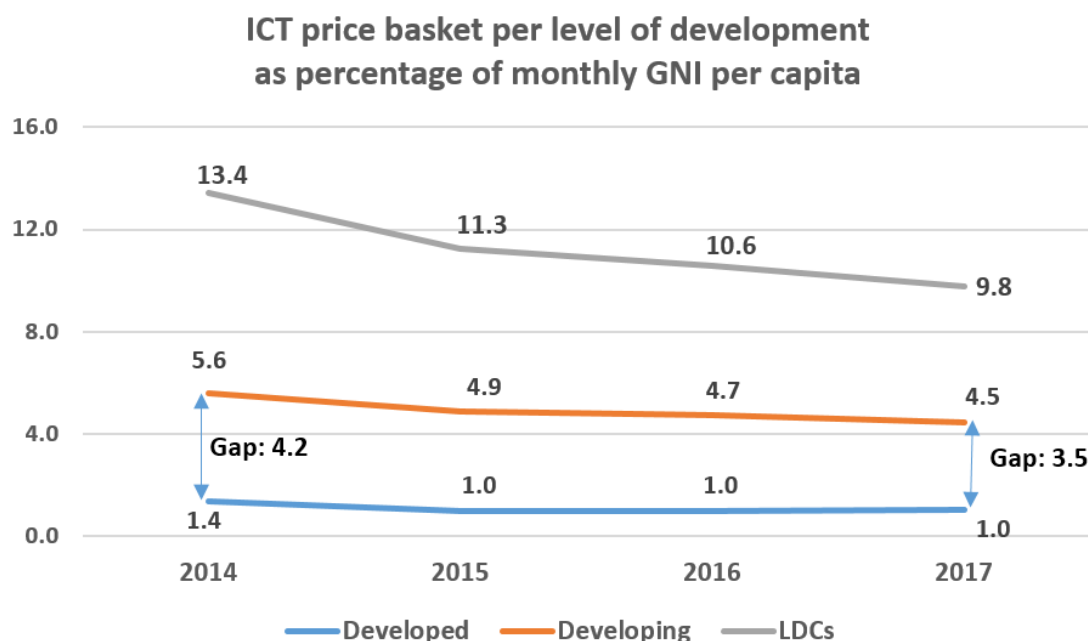
Source: UIT.

Légende:

Pourcentage d'utilisateurs de l'Internet – Pays les moins avancés

En 2015, le taux de population utilisant l'Internet dans les pays les moins avancés était de 13,0%. Avant la fin de l'année 2018, ce taux a atteint 19,5%, et il ne manque ainsi que 0,5 point de pourcentage pour atteindre la cible de 20% fixée dans le Programme Connect 2020. Bien que l'adoption de l'Internet soit en bonne voie, elle demeure relativement faible dans les 47 pays les moins avancés à travers le monde. Quatre personnes sur cinq (soit 80% de la population) n'utilisent pas encore l'Internet.

Cible 2.3.A: L'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 40% à l'horizon 2020



Source: UIT.

Légende:

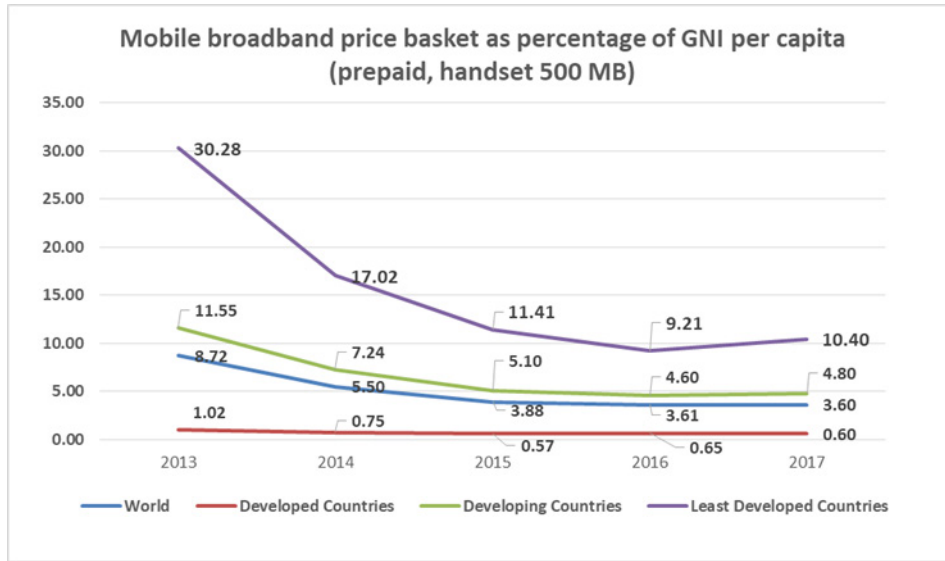
Panier des prix des TIC en fonction du niveau de développement, en pourcentage du RNB mensuel par habitant

Écart

Pays développés – Pays en développement – PMA

L'écart en matière d'accessibilité économique des services fixes large bande et cellulaires mobiles entre les pays développés et les pays en développement s'est considérablement réduit entre 2008 et 2012. Le rythme de cette réduction a ralenti entre 2012 et 2014, et, dans le cas du large bande fixe, l'écart a même augmenté en 2014. L'écart a continué de se réduire entre 2014 et 2015. S'agissant des services mobiles large bande, l'écart s'est resserré entre 2013 et 2014 puis a continué de diminuer, quoique lentement, entre 2014 et 2017. Toutefois, si l'on tient compte de l'intégralité du panier des prix pour les TIC, l'écart en matière d'accessibilité financière (voir la figure) a diminué, passant de 4,2% en 2014 à 3,5% en 2017, soit une réduction d'environ 17%. À ce rythme, l'écart devrait être réduit de plus de 40% en 2020. Le constat est le même dans les pays les moins avancés (voir la figure).

Cible 2.3.B: Le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de 5% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement à l'horizon 2020



Source: UIT.

Légende:

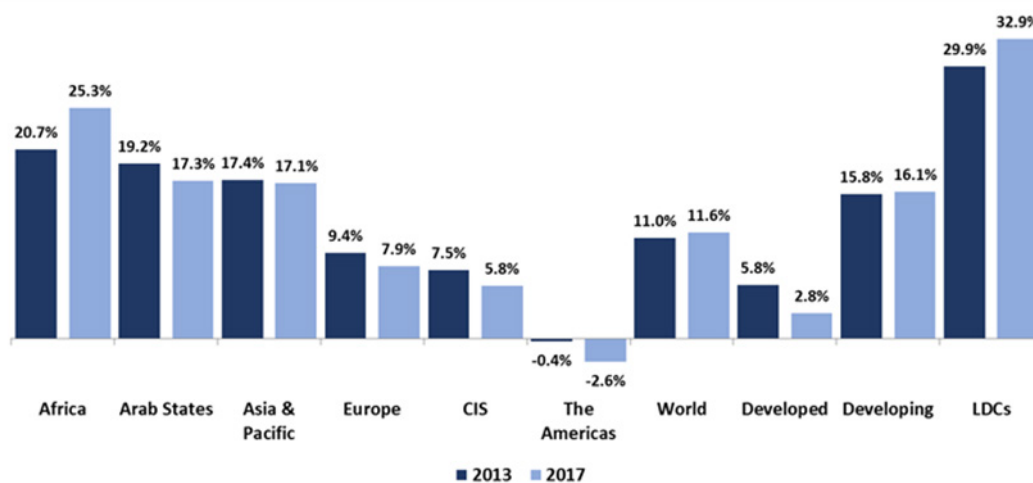
Panier des prix pour le large bande mobile en pourcentage du RNB par habitant (sur téléphone à prépaiement (500 Mo))
 Monde – Pays développés – Pays en développement – Pays les moins avancés

En 2017, 120 économies (sur les 160 économies pour lesquelles des données étaient disponibles), dont l'ensemble des pays développés et 78 pays en développement, avaient atteint la cible fixée, selon laquelle les services large bande ne devraient pas représenter plus de 5% du revenu mensuel moyen. Cela représente 18 pays de plus qu'au début de l'année 2015. Dans l'ensemble, 18 pays en développement et 38 PMA pour lesquels des données étaient disponibles doivent encore réduire les prix du large bande pour atteindre la cible. C'est également le cas d'autres pays, pour lesquels les données n'étaient pas disponibles. Si l'on considère les données existantes sur le panier des prix pour le large bande mobile en pourcentage du RNB par habitant (sur téléphone à prépaiement (500 Mo)), la valeur est passée de 7,24% en 2014 à 4,8% en 2017.

Cible 2.4: À l'échelle mondiale, 90% de la population rurale devrait être desservie par le large bande à l'horizon 2020

La Cible 2.4 vise à faire en sorte que 90% de la population rurale à l'échelle mondiale soit desservie par des services large bande d'ici à 2020. La réalisation de cette cible dépendra dans une large mesure du rythme auquel la couverture 2G sera remplacée par une couverture 3G. Actuellement, plus de 90% des habitants des zones rurales bénéficient d'une couverture 2G, de sorte que cette cible pourrait être atteinte moyennant des mises à niveau suffisantes.

Cible 2.5.A: L'égalité hommes/femmes parmi les internautes devrait être atteinte à l'horizon 2020



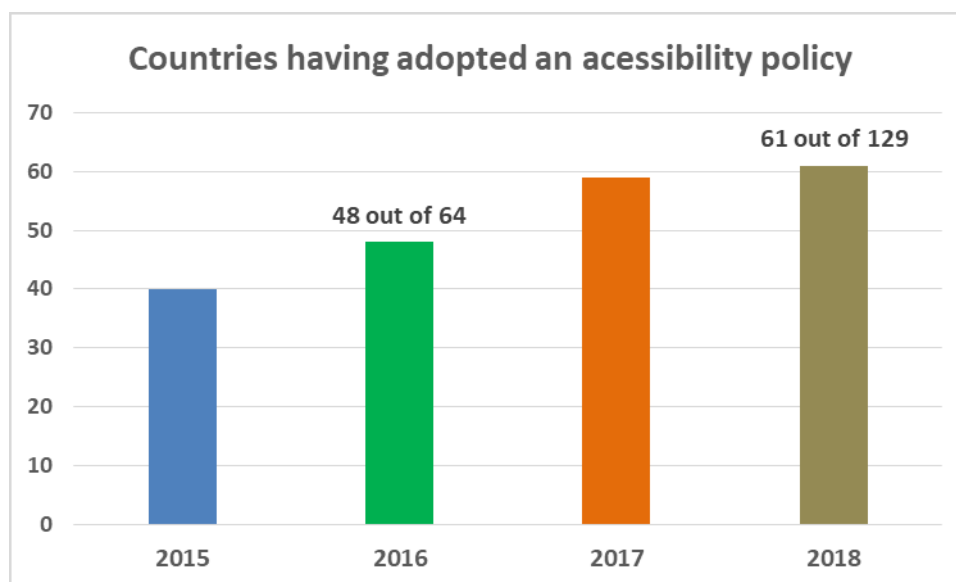
Source: UIT.

Légende:

Afrique – États arabes – Asie-Pacifique – Europe – CEI – Amériques – Monde – Pays développés – Pays en développement – PMA

La Cible 2.5.A porte sur l'égalité hommes/femmes en termes d'accès à l'Internet. Ces dernières années, la croissance rapide qu'ont connue les pays en développement est allée de pair avec une progression des inégalités entre les hommes et les femmes. Les données les plus récentes de l'UIT montrent que l'écart entre les hommes et les femmes s'est accentué, passant de 11,0% en 2013 à 11,6% en 2017. Par conséquent, cette cible accuse un certain retard.

Cible 2.5.B: Des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays à l'horizon 2020



Source: UIT.

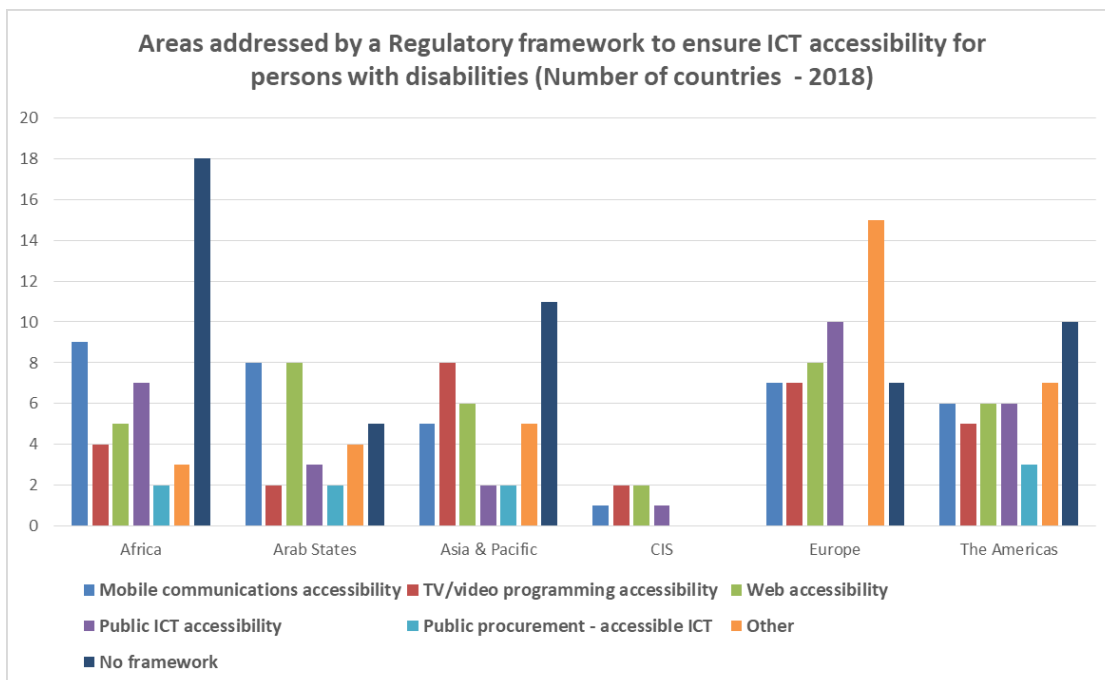
Légende:

Pays ayant adopté une politique en matière d'accessibilité

48 sur 64

61 sur 129

Le Cible 2.5.B consiste à disposer d'une stratégie pour garantir l'accessibilité des TIC aux personnes handicapées. En 2016, 48 pays sur les 64 ayant fourni des données avaient adopté une stratégie tenant compte de l'accessibilité. En 2018, 61 pays sur les 129 ayant fourni des données disposaient d'une politique en matière d'accessibilité, ce qui fait que cette cible accuse également un retard. Le graphique ci-dessous montre les différents domaines traités par les cadres réglementaires, par région.



Source: UIT.

Légende:

Domaines régis par un cadre réglementaire visant à garantir l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées
(Nombre de pays – 2018)

Afrique – États arabes – Asie-Pacifique – CEI – Europe – Amériques

Accessibilité des communications mobiles

Accessibilité publique des TIC

Pas de cadre réglementaire

Accessibilité des programmes de télévision/vidéo

Passation de marchés publics – TIC accessibles

Accessibilité du web

Autre

2.3 But 3: Durabilité

Cible 3.1: L'état de préparation en matière de cybersécurité devrait être amélioré de 40% à l'horizon 2020



Source: Indice de cybersécurité dans le monde pour 2018.

Légende:

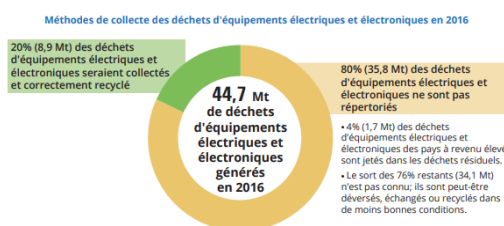
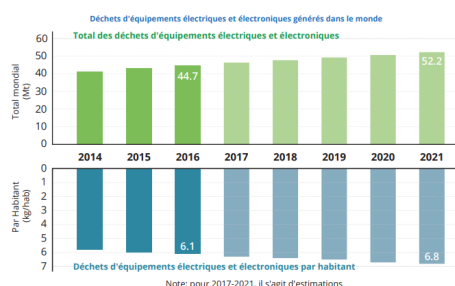
Pays disposant d'équipes CERT/CIRT/CSIRT (2018)

Pays dotés d'une stratégie nationale en matière de cybersécurité et d'indicateurs sur la cybersécurité

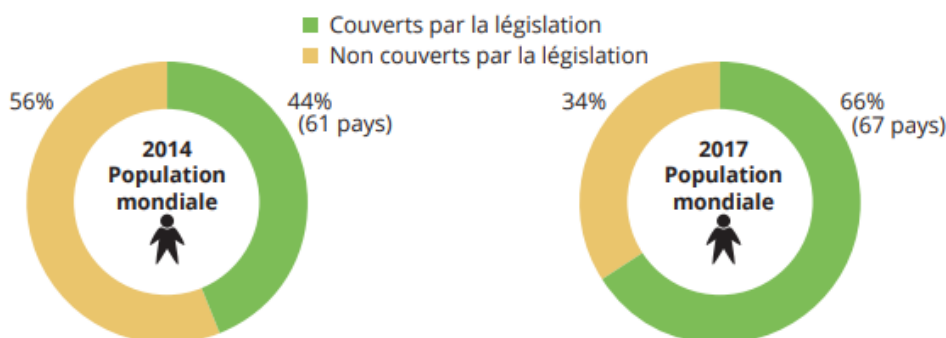
En vertu de la Cible 3.1, l'état de préparation en matière de cybersécurité devrait être amélioré à l'horizon 2020. Depuis 2016, l'UIT mesure cet état de préparation à l'aide de l'Indice mondial de cybersécurité. La proportion de pays dotés d'une équipe CERT/CIRT/CSIRT a augmenté, passant de 50% en 2017 à 56% en 2018. Les équipes CERT devraient être constamment en activité pour contribuer à détecter les attaques visant les systèmes informatiques et les données du gouvernement ainsi que l'infrastructure essentielle.

En 2018, la majeure partie des pays (58%) ont indiqué avoir mis en place une stratégie nationale en matière de cybersécurité, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente (50%), et 47% disposent d'indicateurs servant à mesurer le développement de la cybersécurité à l'échelle nationale, ce qui constitue également une avancée, puisque seuls 21% d'entre eux disposaient de tels indicateurs en 2017.

Cible 3.2: Le volume des déchets d'équipements électriques et électroniques superflus devrait être réduit de 50% à l'horizon 2020



Nombre d'habitants (et nombre de pays) couverts par la législation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en 2014 et 2017



Source: Global E – Waste Monitor 2017.

Aux côtés de l'Université des Nations Unies (UNU) et des membres de l'Union, l'UIT élabore actuellement une politique et un cadre réglementaire et technique propre à parvenir à une plus grande durabilité dans la production, la gestion, la croissance et l'innovation dans le secteur des TIC. En 2016, 8,9 mégatonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (soit 20% du total) seulement auraient été convenablement recyclés, tandis que 35,8 mégatonnes (soit 80%) de ces déchets ne l'ont pas été. En 2014, 44% de la population mondiale seulement était couverte par une législation nationale en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques. Ce pourcentage a atteint 66% en 2017.

De plus, la Commission d'études 5 de l'UIT-T (Environnement, changements climatiques et économie circulaire) a élaboré la Recommandation UIT-T L.1031, intitulée "Lignes directrices pour atteindre la cible du Programme Connect 2020 relative à la réduction des déchets d'équipements électriques et électroniques". Cette Recommandation présente une approche en trois volets pour atteindre la cible en question: orientations pour l'élaboration d'un inventaire des déchets d'équipements électriques et électroniques; approches pour la conception de programmes de prévention et de réduction de ces déchets; et mesures d'appui nécessaires pour atteindre la cible du Programme Connect 2020 liée aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Cible 3.3: Le volume des émissions des gaz à effet de serre produits par le secteur des télécommunications/TIC devrait être réduit de 30% par dispositif à l'horizon 2020

Aux côtés de ses Membres de Secteur et des associations professionnelles, l'UIT élabore une feuille de route pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation accrue des technologies et à l'émergence de nouvelles technologies, ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre qui en découlent. La Commission d'études 5 de l'UIT-T travaille actuellement à l'élaboration d'un plan pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle a approuvé la Recommandation UIT-T L.1450, intitulée "Méthodologies d'évaluation de l'impact environnemental du secteur des technologies de l'information et de la communication", et la Recommandation UIT-T L.1460, intitulée "Connect 2020 – Lignes directrices relatives aux émissions de gaz à effet de serre". Bien que les données mondiales ne soient pas disponibles, on peut estimer que cette cible a d'ores et déjà été atteinte du fait de l'adoption généralisée de dispositifs mobiles ayant une empreinte énergétique bien plus faible. On estime que, d'ici à 2030, les technologies numériques pourraient contribuer à éviter la production de jusqu'à 12,1 gigatonnes d'émissions équivalent CO₂ par rapport aux émissions actuelles.

2.4 But 4: Innovation et partenariats

Cible 4.1: Environnement des télécommunications/TIC propice à l'innovation

La Cible 4.1 vise à s'assurer que l'environnement des télécommunications/TIC soit propice à l'innovation. Dernièrement, on a constaté une augmentation rapide du nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale en matière d'innovation.

Cible 4.2: Partenariats efficaces entre les parties prenantes dans l'environnement des télécommunications/TIC

La Cible 4.2 concerne les partenariats avec les parties prenantes. De nouveaux indicateurs relatifs à l'innovation sont en cours d'élaboration. Ils s'ajoutent aux indicateurs existants définis par d'autres sources à des fins d'évaluation.

Objectifs des Secteurs et objectifs intersectoriels

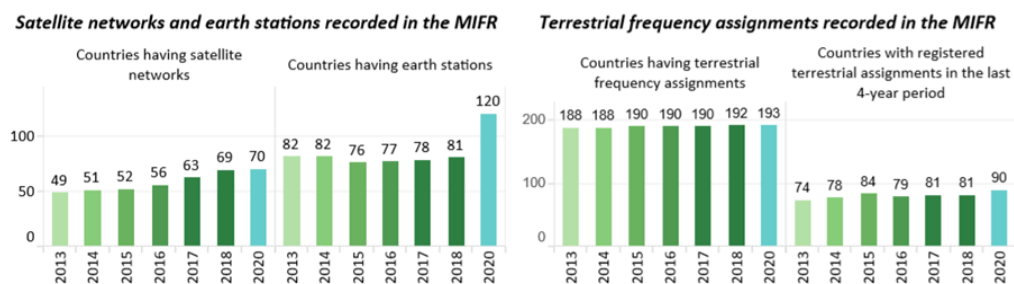
3 Objectifs de l'UIT-R et résultats obtenus (Secteur des radiocommunications)

Objectifs de l'UIT-R		
R.1 Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide, aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables	R.2 Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant	R.3 Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications

Objectif R.1: Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide, aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables

Résultats
R.1-1: Nombre accru de pays ayant des réseaux à satellite et des stations terriennes inscrits dans le Fichier de référence international des fréquences (Fichier de référence)
R.1-2: Nombre accru de pays pour lesquels des assignations de fréquence à des services de Terre sont inscrites dans le Fichier de référence
R.1-3: Pourcentage accru d'assignations inscrites dans le Fichier de référence avec une conclusion favorable
R.1-4: Pourcentage accru de pays ayant mené à bien le passage à la télévision numérique de Terre
R.1-5: Pourcentage accru de fréquences assignées à des réseaux à satellite et exemptes de brouillage préjudiciable
R.1-6: Pourcentage accru d'assignations à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence et exemptes de brouillage préjudiciable

Progrès accomplis



Légende:

Réseaux à satellite et stations terriennes inscrits dans le Fichier de référence

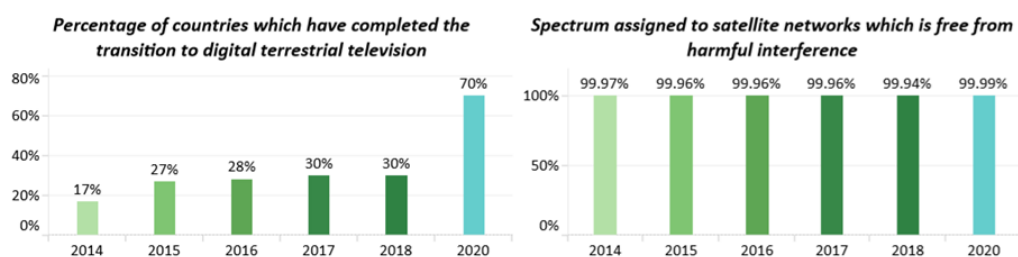
Pays dotés de réseaux à satellite

Pays dotés de stations terriennes

Assignations de fréquence à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence

Pays ayant des assignations de fréquence à des services de Terre

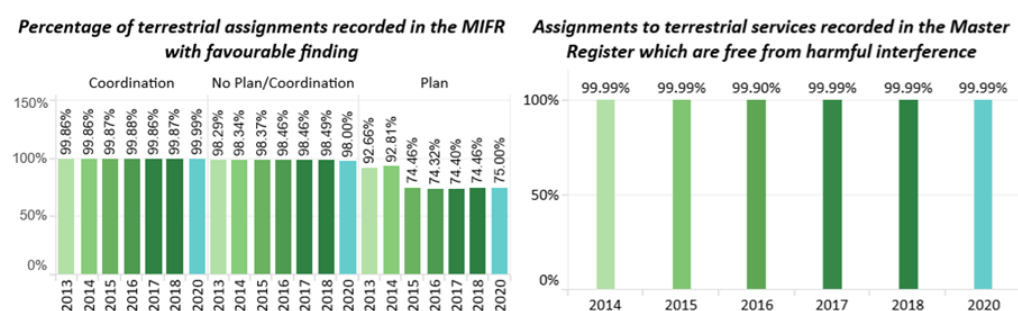
Pays pour lesquels des assignations de fréquence à des services de Terre ont été inscrites au cours de 4 dernières années



Légende:

Pourcentage de pays ayant mené à bien le passage à la télévision numérique de Terre

Fréquences assignées à des réseaux à satellite et exemptes de brouillage préjudiciable



Légende:

Pourcentage d'assignations de fréquence à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence avec une conclusion favorable

Coordination – Pas de plan/coordination – Plan

Assignations à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence et exemptes de brouillage préjudiciable

Produits

R.1-1: Actes finals des conférences mondiales des radiocommunications, mise à jour du Règlement des radiocommunications (aperçu des activités pour chaque produit)

La Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) a pris plusieurs décisions qui sont reflétées dans le Règlement des radiocommunications mis à jour (édition de 2016) ou consignées dans les procès-verbaux des séances plénières.

Des progrès notables ont été faits dans le cadre des études préparatoires menées par l'UIT-R en vue de la CMR-19 et des études préliminaires en vue de la CMR-23. La deuxième session de la RPC (RPC19-2), qui s'est tenue en février 2019, a permis de finaliser le Rapport de la RPC à la CMR-19. Ce rapport constituera une base technique et réglementaire pour la préparation de la conférence, qui portera notamment sur les sujets suivants:

- Télécommunications mobiles internationales (IMT)²
- Stations terriennes en mouvement³

² Résolution 238 de la CMR-15; Grandes orientations C2, C3, C7 du SMSI; Cibles 1.4, 3.8, 4.2, 4.3, 4.7, 5.b, 8.1, 8.2, 9.1, 9.3, 9.c, 10.2, 11.2, 13.1, 13.3, 16.7, 16.10 des ODD.

³ Résolution 158 de la CMR-15; Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD.

- Systèmes à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite⁴
- Stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS)⁵
- Systèmes d'accès hertzien, notamment les réseaux locaux radioélectriques (WAS/R-LAN)⁶
- Systèmes de transport intelligents (ITS)⁷
- Services de météorologie par satellite et d'exploration de la Terre par satellite⁸

R.1-2 Actes finals des conférences régionales des radiocommunications, accords régionaux

Aucune conférence régionale des radiocommunications n'a été organisée pendant la période considérée.

R.1-3 Règles de procédure adoptées par le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB)

Le RRB s'est réuni à trois reprises en 2018. Il a adopté des Règles de procédure établies conformément aux décisions prises par la CMR-15 et aux pratiques suivies par le Bureau concernant l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications et des Accords régionaux. Ces Règles de procédures ont été publiées dans le cadre de deux mises à jour de l'édition de 2017 des Règles de procédure.

R.1-4 Résultats du traitement des fiches de notification (services spatiaux) et des autres activités connexes⁹

Année	Demandes de coordination et de notification/nombre correspondant d'assignations dans les bandes non planifiées	Demandes concernant le Plan pour le service de radiodiffusion par satellite et le Plan associé pour les liaisons de connexion/ nombre correspondant d'assignations	Demandes concernant le Plan pour le service fixe par satellite/ nombre correspondant d'assignations
2016	1267/414 865	100/25 484	84/4 087
2017	1186/1 017 489	79/45 522	55/1 692
2018	957/887 216	135/69 107	89/1 617
Total 2016-2019	12 010/2 319 570	314/140 113	228/7 396

⁴ Résolution 159 de la CMR-15; Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD.

⁵ Résolution 160 de la CMR-15; Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD.

⁶ Résolution 239 de la CMR-15; Grandes orientations C2, C3, C7 du SMSI; Cibles 3.8, 4.2, 4.3, 4.7, 5.b, 8.1, 8.2, 9.c, 10.2, 16.7, 16.10 des ODD.

⁷ Résolution 237 de la CMR-15; Grandes orientations C2, C3, C7 du SMSI; Cibles 3.6, 9.5, 9.c, 11.2 des ODD.

⁸ Résolution 766 de la CMR-15; Grandes orientations C2, C3, C7 du SMSI; Cibles 1.5, 2.4, 3.9, 11.5, 11.b, 13.1, 13.3, 13.b, 14.1, 14.2 des ODD.

⁹ Article 12 de la Convention; Décision 482 du Conseil; Articles 9, 11, 13, 14, 15, 21 et 22, et Appendices 4, 5, 7, 8, 30, 30A, 30B du RR; Résolutions 4 (Rév.CMR-03), 49 (Rév.CMR-15), 55 (Rév.CMR-15), 85 (CMR-03), 148 (Rév.CMR-15), 539 (Rév.CMR-15), 552 (Rév.CMR-15), 553 (Rév.CMR-15); Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD.

R.1-5 Résultats du traitement des fiches de notification (services de Terre) et des autres activités connexes en 2018¹⁰

Fiches de notification inscrites dans le Fichier de référence ou dans les Plans	79 134/2 798
Examen des conclusions relatives aux stations de Terre inscrites dans le Fichier de référence	210
Notifications des stations côtières et des stations de navire pour inscription dans la base de données de l'UIT sur le service maritime	614 627
Besoins de radiodiffusion à ondes décimétriques	31 215
Observations concernant le programme de contrôle des émissions dans les bandes 2 850-28 000 kHz et 406-406,1 MHz	28 130
Rapports de brouillage préjudiciable	1 096

R.1-6 Décisions du RRB autres que celles correspondant à l'adoption de Règles de procédure

Un résumé des décisions prises par le RRB en 2018 au sujet de cas particuliers concernant des réseaux à satellite est présenté dans le tableau ci-dessous.

Prorogation du délai réglementaire concernant des réseaux à satellite	Cas soumis à la CMR tout en continuant de tenir compte du réseau à satellite	Maintien de réseaux à satellite dans le Fichier de référence ou suppression	Nouvelle soumission de réseaux à satellite	Réintégration ou réexamen de réseaux à satellite avec date de réception inchangée	Transfert d'un réseau à satellite à une autre administration notificatrice
5 cas acceptés (2 cas de force majeure, 2 cas de retards dus à l'embarquement d'un autre satellite sur le même lanceur, 1 cas de retard dans la soumission des renseignements requis au titre du principe de diligence voulue), 1 cas de retard dû à l'embarquement d'un autre satellite sur le même lanceur rejeté	2 cas soumis à la CMR-19 (1 cas concernant un réseau à satellite mis en service mais affectant un allotissement au titre de l'Article 6 de l'Appendice 30B, 1 cas concernant une suppression en vertu du numéro 13.6)	1 cas de maintien 2 cas de suppression	1 cas accepté 1 cas dont il a été pris note	1 cas accepté (concernant l'Appendice 30B)	–

Le RRB a examiné à de nombreuses reprises les cas de brouillages préjudiciables de longue date causés par les stations de radiodiffusion sonore et télévisuelle de l'Italie dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques dans les pays voisins. Pour ce qui est de la télévision, la situation s'est considérablement améliorée, puisque seuls quelques cas restants de brouillage préjudiciable doivent encore être résolus. De plus, l'administration italienne a fourni une feuille de route pour résoudre ces cas compte tenu de la liste des stations de radiodiffusion sonore à traiter en priorité.

De plus, le RRB a examiné régulièrement les brouillages préjudiciables causés par le réseau à satellite Iridium (HIBLEO-2) au service de radioastronomie (SRA) dans la bande 1 610,6-1613,8 MHz. Ce cas devrait être résolu à la fin de l'année 2018, lorsque la nouvelle constellation de satellites Iridium sera pleinement mise en service.

Le RRB a examiné un cas signalé de brouillage préjudiciable affectant les émissions des stations de radiodiffusion en ondes décimétriques du Royaume-Uni ayant fait l'objet d'une coordination. Les

¹⁰ Article 12 de la Convention; Articles 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 43, 50, 51, 52, 56, 58, et Appendices 4, 5, 17, 25, 26, 27 du RR; Résolutions 1 (Rév.CMR-97), 12 (Rév.CMR-15), 13 (Rév.CMR-97), 122 (Rév.CMR-07), 205 (Rév.CMR-15), 207 (Rév.CMR-15), 331 (Rév.CMR-12), 339 (Rév.CMR-07), 356 (Rév.CMR-07), 417 (Rév.CMR-15), 424 (CMR-15), 535 (Rév.CMR-15), 612 (Rév.CMR-12), 647 (Rév.CMR-15), 749 (Rév.CMR-15), 760 (CMR-15), 906 (Rév. CMR-15); Accords régionaux ST61, GE75, RJ81, GE84, GE85-M, GE85-N et GE06; Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD

administrations concernées ont été invitées à poursuivre leurs efforts pour procéder à une coordination et éliminer les brouillages préjudiciables.

Le RRB a reçu deux demandes l'invitant à examiner des cas concernant l'application de l'article 48 de la Constitution au fonctionnement de certains réseaux à satellite. Le RRB a reconnu qu'il n'avait pas pour mandat de prendre des décisions en ce qui concerne l'article 48 de la Constitution. Il a toutefois attiré l'attention des administrations sur l'importance de respecter la disposition 3 de l'article 48 de la Constitution.

R.1-7 Amélioration des logiciels de l'UIT-R

En 2018, le Bureau a continué de développer des applications logicielles et des bases de données pour permettre le traitement rapide et efficace des fiches de notification et faciliter l'utilisation des produits de l'UIT-R par les membres de l'UIT.

Les activités concernant les applications pour les services spatiaux ont abouti aux résultats suivants¹¹:

- Fourniture de versions nouvelles ou mises à jour des bases de données de référence.
- Migration de plusieurs applications logicielles d'Ingres vers SQL Server.
- Élaboration d'un système de communication sécurisé avec les administrations et entre elles, conformément à la Résolution 907 (Rév.CMR-15), pour une mise en service prévue en 2019.
- Fourniture d'une application web pour la soumission électronique des fiches de notification des réseaux à satellite, conformément à la Résolution 908 (Rév.CMR-15).
- Mise en place d'un Système de notification et de règlement des cas de brouillages causés par les systèmes à satellites (SIRRS), en application de la Résolution 186 (PP-14).
- Fourniture de versions nouvelles ou améliorées de logiciels de traitement pour les services spatiaux destinés à une utilisation extérieure (BR IFIC (Services spatiaux)).

Pour les services de Terre, ces activités ont abouti aux résultats suivants (voir la Note 10):

- Fourniture de versions nouvelles ou mises à jour des données de référence et du logiciel de validation connexe pour les notifications d'assignations de fréquence aux services de Terre, conformément à l'Appendice 4 du Règlement des radiocommunications.
- Finalisation de l'intégration des modules de traitement logiciels pour l'Article 4 de l'Accord GE06 avec tous ses composants (analogique, numérique, autre services primaires) dans le système TerRaSys. L'intégration devrait être pleinement effective au premier trimestre de 2019.
- Poursuite de la migration d'Ingres vers SQL server de diverses bases de données et de divers modules logiciels utilisés dans le traitement des fiches de notification des assignations de fréquence aux services de Terre.
- Révision de l'algorithme pour l'examen des fiches de notification des assignations de fréquence aux services de Terre au titre du numéro 9.19 du RR en ce qui concerne les bandes de fréquences utilisées en partage avec le service de radiodiffusion par satellite, conformément aux règles de procédure applicables.
- Fin des essais concernant la mise en œuvre du logiciel pour l'examen technique visant à déterminer les besoins de coordination des assignations de fréquence aux service de Terre au titre du numéro 9.21 du RR.

¹¹ Résolution 186 de la PP, Article 12 de la Convention; Articles 9, 11, 13, 14, 15, 21, et Appendices 4, 5, 7, 8, 30, 30A, 30B du RR; Résolutions 907 (Rév.CMR-15), 908 (Rév.CMR-15); Règles de procédure du RRB; Avis formulés par le GCR à l'intention du Directeur; Grande orientation C2 du SMSI; Cibles 1.4, 9.c, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16 des ODD.

- A compter du 1er janvier 2019, remplacement de la publication des horaires de radiodiffusion à ondes décimétriques et des résultats de compatibilité sur CD-ROM par une base de données en ligne gratuite.
- Finalisation du logiciel d'analyse de compatibilité pour la radiodiffusion télévisuelle numérique pour la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes, avec l'intégration d'un module consacré aux services fixes et mobiles.
- Amélioration de la plate-forme eBCD2.0 pour les services de radiodiffusion de Terre en permettant le calcul de la couverture du champ grâce à la méthode de prévision de la propagation figurant dans la Recommandation UIT-R P.1812
- Lancement d'un projet pour la création d'une plate-forme et de données des systèmes d'information géographique communes du BR, en privilégiant des outils Open Source.

Le Bureau a également continué d'améliorer les caractéristiques de sécurité de ses bases de données et de ses applications logicielles, notamment en ce qui concerne les procédures de rétablissement et de continuité des activités en cas de catastrophe, l'isolation et la protection contre l'exposition extérieure.

De plus, le Bureau a tenu à jour les outils d'application précédemment mis à la disposition des membres, à savoir:

- L'outil de navigation dans le Règlement des radiocommunications de l'UIT, en mettant à jour les données pour y intégrer les versions les plus récentes des Règles de procédure et des Recommandations pertinentes de l'UIT-R.
- L'outil relatif au Tableau d'attribution des bandes de fréquences figurant à l'Article 5 du Règlement des radiocommunications en vue de son utilisation aux fins des travaux préparatoires à la CMR et de la gestion nationale du spectre.

Objectif R.2: Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales

Résultats

R.2-1: Accès accru au large bande mobile, y compris dans les bandes de fréquences identifiées pour les Télécommunications mobiles internationales (IMT)

R.2-2: Diminution du panier des prix du large bande mobile en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant

R.2-3: Nombre accru de liaisons fixes et volume accru de trafic acheminé par le service fixe (Tbit/s)

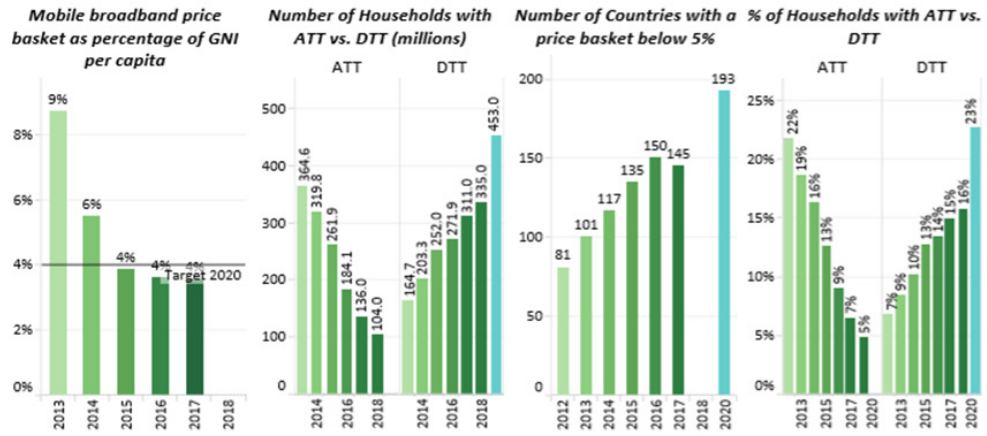
R.2-4: Nombre de ménages recevant la télévision numérique de Terre (TNT)

R.2-5: Nombre de répéteurs de satellite (équivalent 36 MHz) en service et capacité correspondante (Tbit/s); nombre de microstations; nombre de ménages recevant la télévision par satellite

R.2-6: Nombre accru de dispositifs pouvant recevoir les signaux du service de radionavigation par satellite

R.2-7: Nombre de satellites d'exploration de la Terre par satellite en service, quantité et résolution correspondantes des images transmises et volume de données téléchargées (Toctets)

Progrès accomplis



Légende:

Panier des prix du large bande mobile en pourcentage du RNB par habitant

Cible 2020

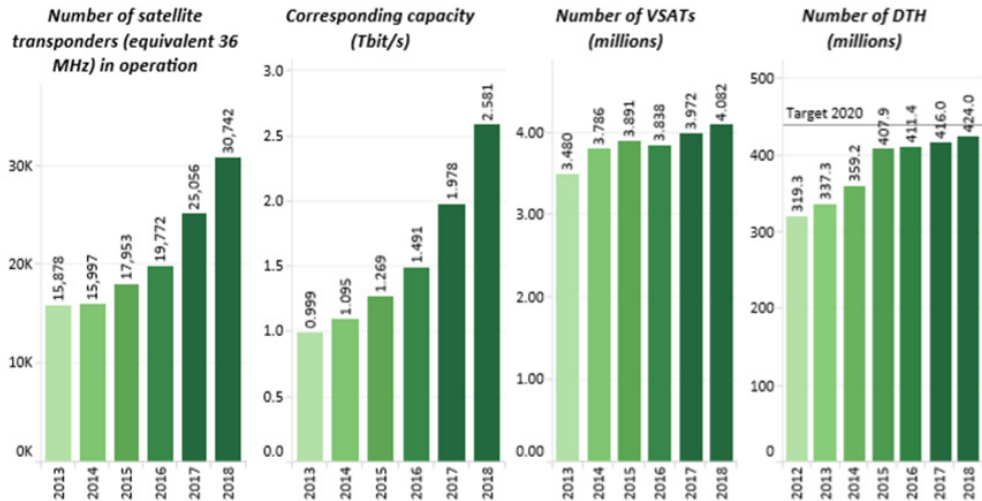
Nombre de ménages recevant la télévision analogique de Terre ou la TNT (millions)

Télévision analogique de Terre – TNT

Nombre de pays où le panier des prix est inférieur à 5%

Pourcentage de ménages recevant la télévision analogique de Terre ou la TNT

Télévision analogique de Terre – TNT



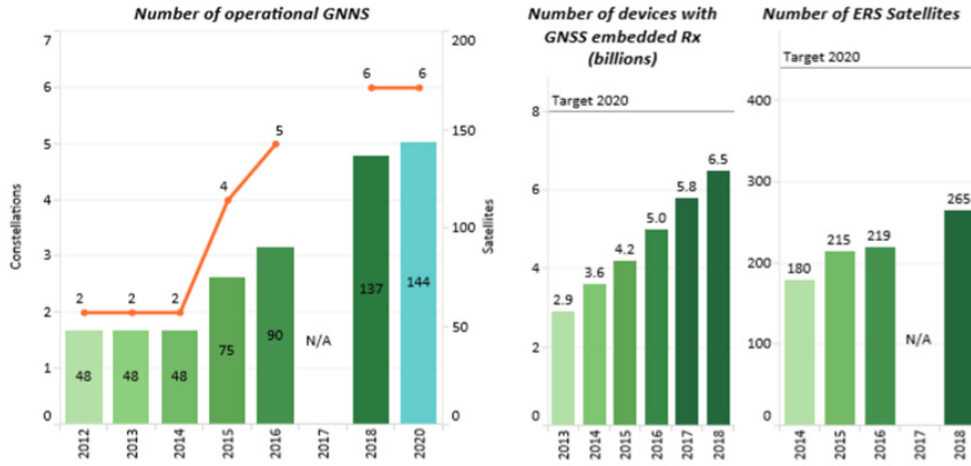
Légende:

Nombre de répéteurs de satellite (équivalent 36 MHz) en service

Capacité correspondante (Tbit/s)

Nombre de microstations (millions)

Nombre de systèmes DTH (millions)



Légende:

Nombre de GNSS opérationnels

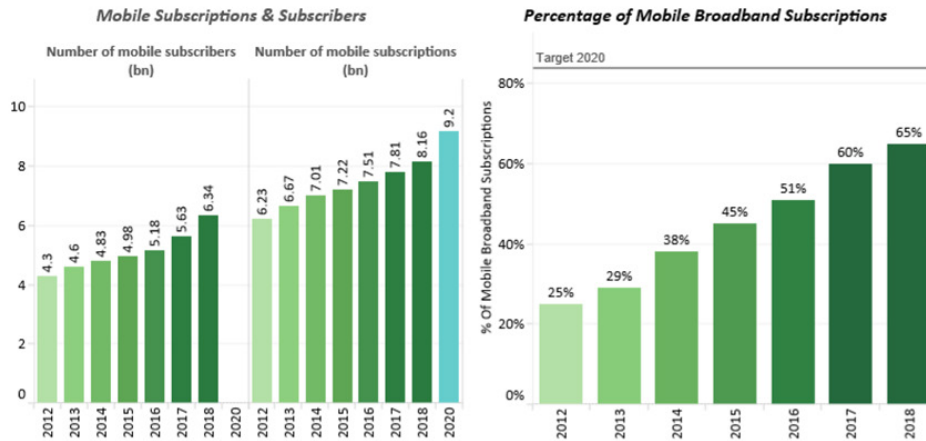
Constellations

Nombre de dispositifs munis d'un récepteur GNSS intégré (milliards)

Cible 2020

Nombre de satellites de télédétection de la Terre

Cible 2020



Légende:

Abonnements et abonnés aux services mobiles

Nombre d'abonnés aux services mobiles (milliards)

Nombre d'abonnements aux services mobiles (milliards)

Pourcentage d'abonnements au large bande mobile

Cible 2020

Produits

R.2-1: Décisions de l'Assemblée des radiocommunications, résolutions de l'UIT-R

La dernière Assemblée des radiocommunications s'est tenue en 2015 (AR-15), et il a été rendu compte de ses décisions, ainsi que des Résolutions UIT-R notables, à la session de 2017 du Conseil (voir le Document 35 du Conseil 2017).

En 2018, les Commissions d'études de l'UIT-R ont continué de mener des études conformément aux méthodes de travail révisées par l'AR-15 et dans le cadre des Résolutions et Questions de l'UIT-R approuvées avant ou pendant cette Assemblée.

Des progrès notables ont également été réalisés dans le cadre des études préparatoires menées par l'UIT-R en vue de la CMR-19, en application de la Résolution UIT-R 2-7 et des Résolutions pertinentes de la CMR.

En 2018, de nouvelles Questions de l'UIT-R ont également été élaborées. Elles ont été approuvées au début de l'année 2019 et portent sur:

- L'utilisation de l'intelligence artificielle dans la radiodiffusion.
- L'analyse de la coexistence entre les systèmes de détection des objets intrus fonctionnant dans la gamme de fréquences 92-100 GHz et les capteurs du service d'exploration de la Terre par satellite fonctionnant dans la même bande ou dans les bandes adjacentes.

En 2018, les Commissions d'études de l'UIT-R ont également continué de préparer la prochaine Assemblée des radiocommunications (AR-19), qui se tiendra à Charm el-Cheikh (Égypte), du 21 au 25 octobre 2019, juste avant la CMR-19. Il sera rendu compte des décisions de l'AR-19 et des Résolutions UIT-R à la session suivante du Conseil.

R.2-2 Recommandations, Rapports (y compris le rapport de la RPC) et Manuels de l'UIT-R

En 2018, l'UIT-R a approuvé 41 Recommandations nouvelles ou révisées et 51 Rapports nouveaux ou révisés. L'UIT-R a également élaboré 24 Recommandations nouvelles ou révisées qui ont été approuvées au début de l'année 2019. De plus, un projet de Rapport de la RPC à la CMR-19 de 780 pages (en anglais) a été élaboré pour examen à la deuxième session de la RPC-19 (RPC19-2), en février 2019.

Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus par les Commissions d'études de l'UIT-R en matière de Recommandations et de Rapports approuvés pendant ou à la suite de leurs réunions en 2018.

Sujet	Recommandations UIT-R nouvelles ou révisées approuvées	Rapports nouveaux ou révisés approuvés
Télécommunications mobiles internationales (IMT): perspectives, disposition de fréquences, interface radioélectrique, partage du spectre et circulation à l'échelle mondiale des terminaux, permettant le développement du large bande mobile à l'échelle mondiale	M.1457-4	M.2373-1, M.2440-0, M.2441-0
Systèmes maritimes et aéronautiques: caractéristiques opérationnelles, identités et protection, y compris communications hertziennes entre équipements d'avionique et suivi des vols à l'échelle mondiale	M.493-15, M.2010-1, M.2121-0, M.2122-0	M.2436-0, M.2443-0

Sujet	Recommandations UIT-R nouvelles ou révisées approuvées	Rapports nouveaux ou révisés approuvés
Communications mobiles terrestres, y compris les systèmes de radiocommunication cognitifs, le large bande hertzien, les communications ferroviaires et les normes relatives aux interfaces radioélectriques pour les systèmes de transport intelligents (ITS)	M.1890-1, M.2120-0	M.2442-0, M.2444-0, M.2445-0
Télévision et radio: codage des signaux, production, échange et radiodiffusion pour la télévision à haute définition (TVHD), la télévision à ultra-haute définition (TVUHD) et la télévision 3D, et partage entre la radiodiffusion et d'autres services, posant les bases du développement des technologies évoluées pour la télévision et la radio	Radio: BS.1196-7, BS.1284-2, BS.1548-6, BS.2051-2 et BS.2125-0 Télévision: BT.814-4, BT.1122-3, BT.1366-3, BT.1702-1, BT.1872-2, BT.2054-1, BT.2055-1, BT.2075-2, BT.2100-2, BT.2123-0 et BT.2124-0	Radio: BS.2388-3, BS.2419-0, BS.2433-0 et BS.2434-0 Télévision: BT.2140-11, BT.2207-4, BT.2245-4&5, BT.2267-8, BT.2342-1&2, BT.2343-3, BT.2344-2, BT.2380-2, BT.2390-4&5, BT.2400-1&2, BT.2408-1, BT.2420-0 et BT.2432-0
Communications fixes: caractéristiques techniques et opérationnelles, disposition des voies et partage du spectre pour les faisceaux hertziens et l'accès hertzien fixe	F.1245-3, F.1336-5, F.2119-0	M.2435-0, F.2437-0, F.2438-0, F.2439-0
Radars: caractéristiques techniques et opérationnelles, protection, y compris les radars aéronautiques, météorologiques et automobiles	M.1462-1	
Recherche et sauvetage, protection du public et secours en cas de catastrophe: normes relatives aux interfaces radioélectriques, disposition des fréquences et fourniture de services, permettant une harmonisation à l'échelle mondiale	F.1105-4, M.1637-1, M.2009-2	
Propagation: mesure, analyse de données, modélisation et prévisions dans différentes parties du spectre jusqu'à 375 THz, posant les bases de la conception des systèmes de radiocommunication et de l'évaluation des brouillages	P.526-14	
Services d'exploration de la Terre par satellite, de météorologie par satellite, de recherche spatiale et de radioastronomie: caractéristiques, protection/partage, y compris les missions habitées du service de recherche, les relais de données et les nanosatellites, permettant les prévisions météorologiques, la surveillance des ressources terrestres et la compréhension des changements climatiques	M.1849-2 RS.1165-3, RS.1263-3 RS.1859-1, RS.1883-1, RS.2042-1 SA.364-6 SA.1163-3, SA.1164-3, TF.2118-0	RA.2189-1, RA.2428-0 RS.2431-0 SA.2425-0 SA.2426-0, SA.2427-0, SA.2429-0, SA.2430-0
Gestion du spectre, y compris méthodes d'identification et d'élimination des brouillages, dictionnaire de données, redéploiement du spectre, mesure de l'utilisation du spectre, utilisations sans licence et en partage des bandes de fréquences, accès dynamique au spectre, réseaux intelligents et transmission d'énergie sans fil	SM.1051-4, SM.1896-1, SM.2117-0	SM.2012-6, SM.2093-3, SM.2211-2, SM.2356-2, SM.2421-0, SM.2422-0, SM.2423-0, SM.2424-0

Aucun Manuel de l'UIT-R, nouveau ou révisé, n'a été approuvé en 2018.

R.2-3 Avis formulés par le Groupe consultatif des radiocommunications

Le GCR a tenu sa réunion annuelle, lors de laquelle il a examiné les priorités et les stratégies adoptées par le Secteur. Il a donné des orientations pour les travaux des commissions d'études et a recommandé des mesures à prendre pour encourager la coopération et la coordination avec d'autres organisations et avec les autres Secteurs de l'UIT.

Entre autres résultats¹², le GCR a formulé des avis à l'intention du Directeur du BR sur les questions liées au financement des activités du RRB et du BR, sur le perfectionnement du système d'information du BR et sur le caractère prioritaire des documents à publier ayant trait à la RPC et à la CMR.

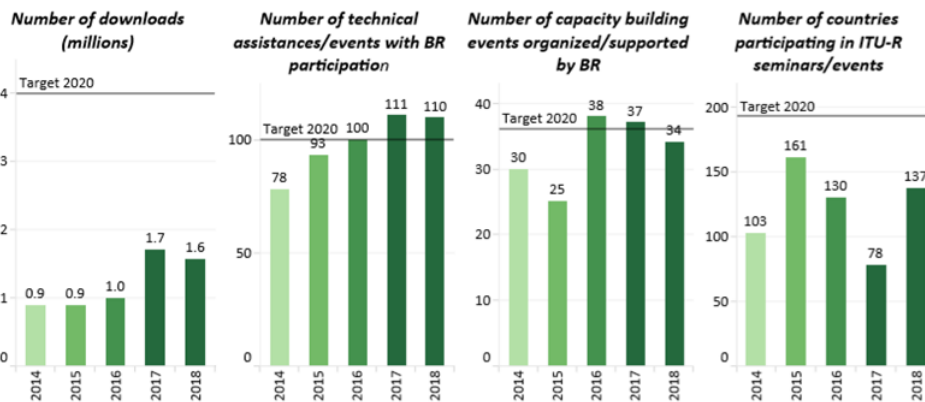
Objectif R.3: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications

Résultats

R.3-1: Renforcement des connaissances et du savoir-faire en ce qui concerne le Règlement des radiocommunications, les Règles de procédure, les accords régionaux, les recommandations et les bonnes pratiques en matière d'utilisation du spectre

R.3-2: Renforcement de la participation, en particulier des pays en développement, aux activités de l'UIT-R (y compris par la participation à distance)

Progrès accomplis



Légende:

Nombre de téléchargements (millions)

Cible 2020

Nombre d'activités d'assistance technique/de manifestations connexes auxquelles participe le BR

Cible 2020

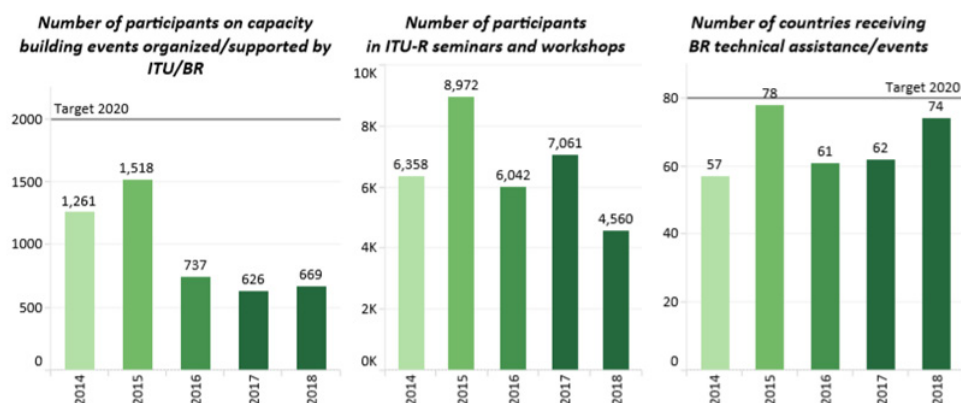
Nombre d'activités sur le renforcement des capacités organisées par le BR ou avec son appui

Cible 2020

Nombre de pays participant aux séminaires/manifestations de l'UIT-R

Cible 2020

¹² Article 11A de la Convention; Résolution UIT-R 52; Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9.c des ODD.



Légende:

Nombre de pays participant aux manifestations sur le renforcement des capacités organisées par l'UIT et le BR ou avec leur appui

Cible 2020

Nombre de participants aux séminaires et ateliers de l'UIT-R

Nombre de pays recevant une assistance technique de la part du BR ou participant à des manifestations connexes du BR

Cible 2020

Produits

R.3-1 Publications UIT-R

En 2018, on a décompté 1 347 766 téléchargements de Recommandations UIT-R (18 séries), 202 306 téléchargements de Rapports UIT-R (13 séries); 13 019 téléchargements de Manuels UIT-R, dont le plus populaire a été le Manuel sur la gestion nationale du spectre; 3 952 téléchargements du Règlement des radiocommunications; et 3 535 téléchargements des Règles de procédure. Ces documents ont été téléchargés dans 166 pays.

À ce jour, il existe 1 181 Recommandations UIT-R en vigueur, 557 Rapports UIT-R en vigueur et 42 Manuels UIT-R publiés, dont 38 sont en vigueur, un a été fusionné et trois sont supprimés, mais toujours disponibles sur le site de l'UIT.

R.3-2 Assistance aux membres, en particulier aux pays en développement et aux PMA¹³

Le BR continue de s'employer à informer les membres de l'UIT et à leur prêter une assistance, en particulier dans les pays en développement, pour des questions se rapportant aux radiocommunications. À cette fin, il organise et participe à un certain nombre d'ateliers, de séminaires et de réunions et d'activités de renforcement des capacités sur le spectre radioélectrique. Il mène à bien ces activités en collaboration étroite avec le BDT, les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT ainsi que les organisations internationales et les autorités nationales concernées.

En 2018, les activités les plus pertinentes étaient les suivantes:

- Une série de réunions de coordination des fréquences au niveau régional concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques/décimétriques dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ont été organisées en collaboration avec la CITEL, la COMTELCA et la CTU. Ce processus, d'une durée totale de 18 mois, s'est achevé avec la quatrième réunion tenue au Belize du 11 au 14 septembre 2018, et a débouché sur un pourcentage de plus de 94% de canaux assignables pour les besoins numériques dans la bande des ondes décimétriques et 96% dans la bande des ondes

¹³ Résolutions 9, 71; Grande orientation C2 du SMSI; Cibles 1.4, 9.c, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16 des ODD.

métriques. Les résultats reposent sur un minimum de 4 couches nationales (multiplexées) dans la bande des ondes décimétriques et 1 ou 2 couches (en fonction du pays) et dans la bande des ondes métriques pour les administrations participant au processus.

- Une réunion multilatérale de coordination entre l'Italie et des pays voisins visant à résoudre les cas de brouillages préjudiciables entre des stations de radiodiffusion sonore MF a été organisée le 20 juin 2018 avec l'aide du Bureau.
- Quatre ateliers UIT/ITSO de renforcement des capacités sur les communications par satellite ont été organisés à Dakar (Sénégal) du 23 au 27 juillet 2018 (pour les pays francophones d'Afrique), à Quito (Équateur) du 10 au 14 septembre 2018, à Abuja (Nigéria) du 22 au 27 octobre 2018 (pour les pays anglophones d'Afrique) et à Rabat (Maroc) du 26 au 30 novembre 2018. Ces ateliers s'inscrivaient dans le cadre d'un partenariat de renforcement des capacités entre l'UIT et l'ITSO pour l'organisation de formations concernant les communications par satellite. En outre, à la demande des administrations notificatrices, le Bureau a accueilli des réunions de coordination des réseaux à satellite au siège de l'UIT.
- Un Atelier régional de l'UIT sur le thème "Promouvoir le développement de l'IMT: Politique, évaluation du spectre et ventes aux enchères dans la région des États arabes" a été organisé les 18 et 19 décembre 2018, à Riyad (Royaume d'Arabie saoudite). Cet atelier a rassemblé plus de 100 participants issus de 12 pays de la région des États arabes.
- À la demande des administrations, une assistance directe a été fournie à plusieurs pays, dont le Bhoutan, la République dominicaine et El Salvador, afin d'appuyer leurs activités de gestion nationale du spectre et la gestion à long terme des fréquences pour le large bande mobile, ainsi que pour le passage à la radiodiffusion numérique et l'attribution des fréquences issues du dividende numérique.
- Le Bureau a en outre participé au programme d'assistance du BDT à l'intention du Ministère des communications et des technologies de l'information (MCIT) de l'Indonésie concernant l'élaboration de dispositions réglementaires pour les communications maritimes hertziennes.

R.3-3 Liaison/appui concernant les activités de développement¹⁴

Le BR a maintenu une coopération étroite avec des organisations internationales telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (UN-COPUOS) et des organisations régionales et sous-régionales (APT, ASMG, UAT, CEPT, CITELE, RCC, UER, ABU, ESOA, CEI, GSMA, GSA, GVF, ICTO, ITSO, UNDAC, CTU, PITA et CTO, notamment).

Le BR est également resté en liaison étroite avec des organismes de normalisation en participant à divers forums, par exemple le Groupe de collaboration pour la normalisation mondiale (GSC), le Groupe de coopération en matière de normes mondiales (WSC) et les projets de partenariat de troisième génération (3GPP).

Les activités menées étaient notamment les suivantes:

- Contribution au Colloque mondial des régulateurs (GSR) de l'UIT;
- Appui fourni au BDT pour recueillir des données de mesure sur le secteur des TIC en alimentant le portail de données et de statistiques de l'UIT "L'oeil sur les TIC" en ce qui concerne la réglementation du spectre et en élaborant des définitions pertinentes relatives au secteur des TIC en vue de mesurer la société de l'information, concernant des domaines spécifiques aux radiocommunications.

¹⁴ Résolutions 9, 71, 72 de la PP; Grande orientation C11 du SMSI; Cibles 17.7, 17.8, 17.9, 17.16, 17.19 des ODD.

- Participation aux réunions du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe ad hoc et élaboration d'un nouvel ensemble d'indicateurs sur l'attribution et l'assignation au niveau national de fréquences pour les IMT.
- Mise en oeuvre du projet commun BR/BDT visant à créer un programme de formation à la gestion du spectre (SMPT).

R.3-4 Séminaires, ateliers et autres manifestations

En 2018, les séminaires mondiaux/régionaux des radiocommunications ci-après ont été organisés:

- Le Séminaire régional des radiocommunications de 2018 pour la région Asie-Pacifique (RRS-18 pour la région Asie-Pacifique) a été organisé à Thimphu (Bhoutan), du 23 au 28 juillet 2018, comprenant notamment un forum intitulé "Évolution des systèmes de radiocommunication: défis et perspectives pour la région". Le séminaire a rassemblé plus de 70 experts et autres acteurs du secteur issus de 15 pays de la région Asie-Pacifique.
- Le Séminaire régional des radiocommunications de 2018 pour la région Amériques (RRS-18 pour la région Amériques) s'est tenu à San José (Costa Rica), du 24 au 28 septembre 2018, comprenant notamment un forum intitulé "Gestion du spectre: les défis futurs". Ce séminaire a rassemblé plus de 60 experts et autres parties prenantes du secteur issus de 13 pays, ainsi que 3 organisations internationales de la région Amériques.
- Le Séminaire mondial des radiocommunications de 2018 (WRS-18) s'est tenu à Genève, du 3 au 7 décembre. Cette manifestation a réuni 485 participants de 98 États Membres et 40 entités. Il était consacré aux aspects réglementaires de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites, et à l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications de l'UIT.

Un appui a en outre été apporté pour d'autres séminaires de l'UIT sur des questions telles que la gestion du spectre, les applications des radiocommunications spatiales, la préparation de la CMR-19, etc. Parmi les manifestations pertinentes organisées en 2018, on peut citer:

- Un atelier régional de l'UIT sur la CMR-19 pour la Région 2, 21-23 mars, La Havane (Cuba).
- Un séminaire régional de l'UIT à l'intention des pays de la CEI et de l'Europe, intitulé "Développement des écosystèmes de radiocommunication modernes", 6-8 juin 2018, Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie).
- Un colloque de l'UIT sur les télécommunications par satellite, 28-30 novembre, Genève (Suisse).
- Un atelier régional de l'UIT sur le thème "Promouvoir le développement des IMT: Politique, évaluation du spectre et ventes aux enchères dans la région des États arabes", 18-19 décembre, Riyad (Royaume d'Arabie saoudite).

Les manifestations organisées au sein de l'UIT-R peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars>.

4 Objectifs de l'UIT-T et résultats obtenus (Secteur de la normalisation des télécommunications)

Objectifs de l'UIT-T				
T.1 Élaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications	T.2 Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	T.3 Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T	T.4 Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation à l'UIT-T	T.5 Élargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation

Objectif T.1: Élaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications

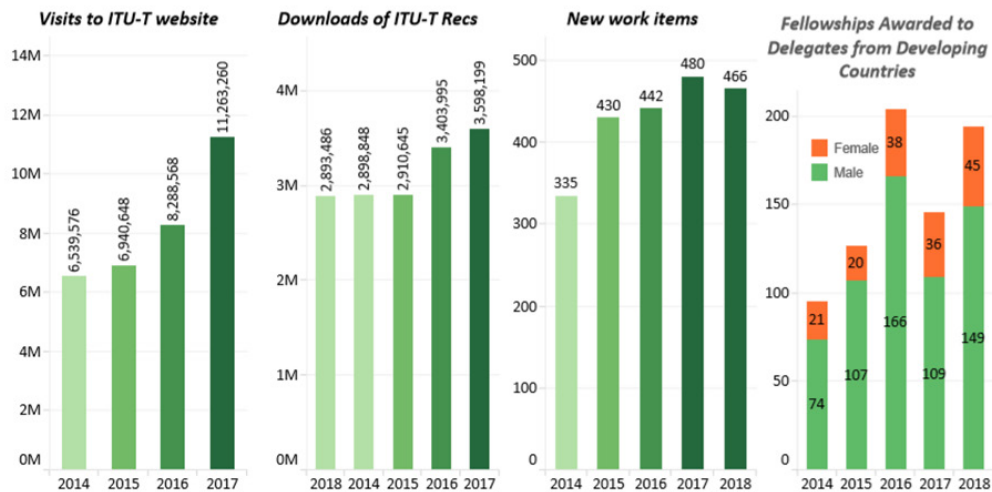
Résultats

T.1-1: Utilisation accrue des Recommandations UIT-T

T.1-2: Amélioration de la conformité aux Recommandations UIT-T

T.1-3: Amélioration des normes applicables aux nouvelles technologies et aux nouveaux services

Progrès accomplis



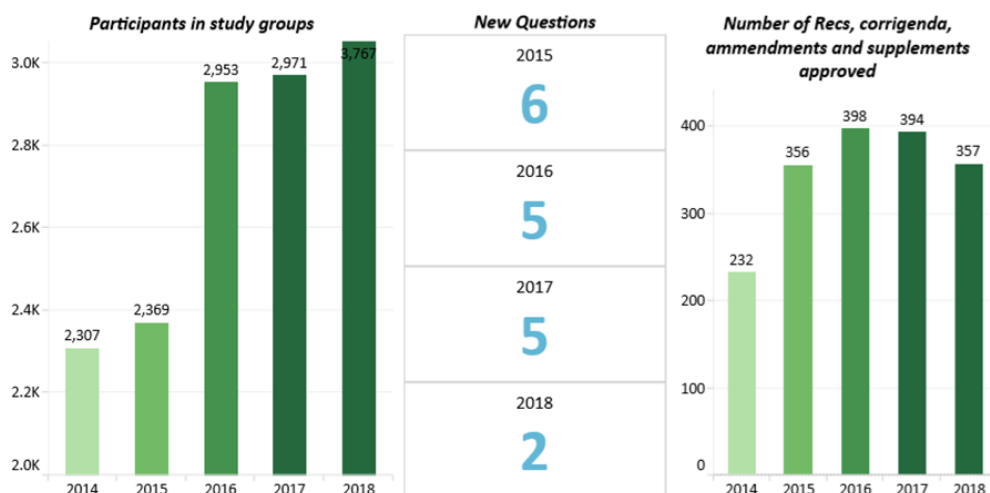
Légende:

Visites sur le site web de l'UIT-T

Téléchargements de Recommandations UIT-T

Nouveaux sujets d'étude

Bourses octroyées aux délégués issus de pays en développement – Femmes-Hommes



Légende:

Participants aux travaux des commissions d'études

Nouvelles Questions

Nombre de Recommandations, corrigenda, amendements et suppléments approuvés

Produits

T.1-1 Résolutions, recommandations et vœux de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)

Les progrès accomplis conformément aux directives de l'AMNT sont présentés dans le Plan d'action de l'AMNT-16.

T.1-2 Sessions régionales de consultation en vue de l'AMNT¹⁵

Un atelier de l'UAT sur la mise en œuvre des résultats de la CMDT-17 et de la PP-18, ainsi que la première réunion préparatoire en vue de l'AMNT-20 pour la région Afrique, ont été organisés à Rabat (Royaume du Maroc), du 4 au 7 mars 2019.

T.1-3 Avis et décisions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)

À la réunion de décembre 2018 du GCNT¹⁶, un nouveau Groupe du Rapporteur sur les groupes régionaux (RG-CPTRG) a été créé, ce qui porte à sept le nombre total de Groupes du Rapporteur du GCNT.

Le GCNT a approuvé la création du Groupe de coordination du programme de normalisation (SPCG)¹⁷, formé par le Comité de gestion de la normalisation de la CEI, le Conseil de gestion technique de l'ISO et le GCNT de l'UIT-T, afin d'assurer la coordination stratégique des travaux de normalisation actuels et futurs, ainsi que des activités connexes à court terme, identifiés par le SPCG et approuvés par les comités techniques de la CEI, de l'ISO et de l'UIT-T.

En décembre 2018, le GCNT¹⁸ a procédé à la détermination (procédure TAP) des Recommandations UIT-T A.1, A.5, A.13 et A.25 révisées, soumises aux États Membres pour consultation.

Le rapport de la réunion de décembre 2018 du GCNT figure dans le Document TSAG R3.

¹⁵ Résolution 43 de l'AMNT; Grandes orientations C3, C11 du SMSI; Cibles 10.6, 17.6 des ODD.

¹⁶ Résolution 22 de l'AMNT.

¹⁷ Résolution 7 de l'AMNT; Grande orientation C11 du SMSI; Cible 17.6 des ODD.

¹⁸ Résolution 1 de l'AMNT.

T.1-4 Recommandations UIT-T et résultats connexes des travaux des Commissions d'études de l'UIT-T

L'UIT-T a [approuvé](#) plus de **150 normes nouvelles ou révisées (Recommandations UIT-T)**¹⁹ pendant la période considérée. Les informations présentées ci-après donnent un aperçu des projets de normalisation prioritaires de l'UIT et des Recommandations UIT-T récemment approuvées.

Les membres continuent d'accorder un rang de priorité élevé aux travaux de normalisation de l'UIT-T concernant les éléments non radioélectriques des systèmes IMT-2020 (5G). La gestion et l'orchestration des réseaux pilotés par logiciel continuent de transformer les activités dans le domaine des télécommunications. Les travaux menés par l'UIT-T dans le domaine de la 5G appuient cette transformation par l'élaboration de nouvelles normes pour l'innovation dans le domaine des réseaux, l'évolution des réseaux de transport et la durabilité environnementale.

L'équipe mixte d'experts sur le codage vidéo, constituée dans le cadre d'une collaboration entre le Groupe d'experts sur le codage vidéo de la Commission d'études 16 de l'UIT-T et l'ISO/CEI JTC1 SC29/WG11 (Groupe d'experts pour les images animées, MPEG), rend compte de progrès notables dans l'élaboration d'une nouvelle norme de codage vidéo, intitulée "Codage vidéo polyvalent". Cette norme vise principalement à obtenir des performances en matière de compression nettement meilleures que celles obtenues avec la norme de codage vidéo à haute efficacité (HEVC) existante, publiée sous la cote UIT-T H.265 | ISO/CEI 23008-2.

Les technologies d'informatique quantique, parmi lesquelles la distribution de clés quantiques et les communications à l'épreuve des attaques quantiques, comptent parmi les nouveaux domaines d'étude traités par l'UIT-T, ce qui a motivé sept entreprises et deux universités jouissant d'un savoir-faire dans ce domaine à devenir membres de l'UIT-T.

Les nouvelles Recommandations de l'UIT-T portent sur la radio sur fibre; les interfaces de ligne DWDM (multiplexage par répartition dense en longueur d'onde) cohérentes 100G compatibles avec les équipements de fabricants différents; les installations par câble à fibres optiques à faible coût dans les zones isolées, en particulier dans les pays en développement; la technologie des réseaux pilotés par logiciel dans les réseaux de transport; les communications par lumière visible; et la synchronisation pour les IMT-2020/la 5G. Les Recommandations UIT-T révisées concernent l'accès large bande sur conducteurs métalliques, l'accès large bande optique et les interfaces pour le réseau de transport optique au-delà de 100 Gbit/s.

Les activités menées par l'UIT-T en collaboration avec l'OMS ont donné lieu à la publication d'une nouvelle Recommandation UIT-T établissant des Lignes directrices relatives aux dispositifs/systèmes d'écoute sans risque, également [adoptée par l'OMS](#). Cette norme est assortie d'un kit pratique UIT-OMS sur l'écoute sans risque, mis au point par l'OMS, le BDT et le TSB. La norme et le kit pratique ont été élaborés à l'appui de l'initiative "Écouter sans risque" de l'OMS.

Une nouvelle Recommandation UIT-T sur les "Systèmes audio de navigation dans un réseau intérieur ou extérieur pour les personnes malvoyantes" établit les exigences et les fonctionnalités de ces systèmes. À cette norme s'ajoutent une spécification pour les tests de conformité et un cours de formation en ligne, conçu par Wayfindr aux côtés du TSB et du BDT et désormais disponible par le biais de [l'Académie de l'UIT](#).

Une nouvelle Recommandation UIT-T établit un cadre pour des solutions permettant de lutter contre la contrefaçon des dispositifs TIC. Ce domaine de travail continue de se développer et englobe aujourd'hui la lutte contre la contrefaçon et le vol de dispositifs mobiles. L'accent a de nouveau été mis sur les préoccupations concernant l'altération ou le clonage des identifiants des dispositifs TIC.

¹⁹ Grandes orientations C2, C5, C6 du SMSI.

Deux nouvelles Recommandations UIT-T visent à surmonter les limitations des mots de passe en termes de sécurité et portent sur l'authentification biométrique sur les dispositifs mobiles et l'utilisation d'authentificateurs externes, tels que des dispositifs mobiles, pour authentifier les utilisateurs web. Ces spécifications ont été soumises par l'UIT à la FIDO (Fast Identity Online) Alliance, un consortium d'entreprises spécialisé dans l'élaboration de spécifications ouvertes permettant d'assurer une authentification robuste et interopérable des utilisateurs grâce à la cryptographie à clé publique.

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur "L'apprentissage automatique pour les réseaux futurs, y compris les réseaux 5G" a finalisé son premier produit, qui fournit un cadre architectural pour l'apprentissage automatique dans les réseaux futurs, y compris les IMT-2020. Ce produit est en cours d'approbation en tant que nouvelle Recommandation UIT-T.

Les nouvelles Recommandations UIT-T dans les domaines de l'environnement et de l'économie circulaire portent sur des méthodologies visant à évaluer l'impact environnemental du secteur des TIC; des lignes directrices pour la protection des équipements de télécommunication contre les rayonnements électromagnétiques et les rayonnements de particules; des exigences pour les services concernant les bâtiments intelligents et durables; et des lignes directrices pour la réduction des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les nouvelles Recommandations UIT-T dans les domaines de l'Internet des objets (IoT) et des villes et des communautés intelligentes concernent notamment un cadre pour l'évaluation des incidences de l'innovation numérique sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux que connaissent les villes; des exigences et un modèle de référence pour les systèmes participatifs liés à l'IoT; des exigences en matière d'accessibilité pour les applications et les services IoT; des descriptions de l'IoT permettant la découverte, l'interprétation et l'utilisation efficaces des ressources de l'IoT; et un cadre pour la transmission d'énergie sans fil.

Les nouvelles Recommandations UIT-T dans les domaines de la qualité de fonctionnement, de la qualité de service et de la qualité d'expérience portent sur des considérations relatives à la mise en œuvre des systèmes de mesure virtuels; des lignes directrices concernant les facteurs ayant une incidence sur la qualité de service de bout en bout de la téléphonie vidéo sur les réseaux mobile 4G; et des méthodologies d'évaluation subjective de l'impact du délai de chargement initial sur l'expérience utilisateur et des systèmes de communication téléphonique en mode stéréo par casque d'écoute.

T.1-5 Assistance générale et coopération de l'UIT-T

L'UIT continue de jouer un rôle directeur en instaurant une coopération entre les nombreux organismes s'occupant de normalisation des TIC.

La coopération en matière de normalisation mondiale (WSC) est un partenariat entre l'UIT, l'ISO et la CEI visant à promouvoir les normes internationales²⁰. Ce partenariat a donné lieu à la célébration de la Journée mondiale de la normalisation de 2018 (14 octobre 2018), le thème étant "Les normes internationales et la quatrième révolution industrielle".

L'UIT défend avec vigueur la "conception universelle" et a établi des lignes directrices en matière de normalisation en vue de l'élaboration de solutions qui soient, par leur nature même, accessibles aux personnes avec ou sans handicap²¹.

Le programme de l'UIT pour la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG) vise à améliorer la capacité des pays en développement à participer à l'élaboration et à l'application des normes internationales relatives aux TIC²².

²⁰ Résolution 7 de l'AMNT; Grande orientation C3 du SMSI; Cibles 9.1, 9.4, 9.8 des ODD.

²¹ Résolutions 2 et 70 de l'AMNT; Grande orientation C3 du SMSI; Cible 10.2 des ODD.

²² Résolution 44 de l'AMNT; Grande orientation C4 du SMSI; Cibles 9.5, 10.6, 17.6, 17.9 des ODD.

Le programme sur la conformité et l'interopérabilité (C&I) de l'UIT revêt une importance particulière pour les pays en développement dans le cadre de leurs efforts visant à améliorer la conformité aux Recommandations UIT-T²³.

Réunions des directeurs techniques: les réunions des directeurs techniques (CTO) et des hauts dirigeants rassemblent des cadres du secteur privé qui mettent en avant les priorités de leurs entreprises et appuient des stratégies de normalisation²⁴. La réunion annuelle des directeurs techniques²⁵ s'est tenue à Durban (République sudafricaine), le 9 septembre 2018, à l'occasion d'ITU Telecom World 2018.

Cybersanté: l'UIT-T poursuit sa collaboration de longue date avec des organismes dont les activités ont trait aux soins de santé pour appuyer la mise au point de dispositifs de cybersanté de qualité médicale. Parmi les organisations participantes figurent des institutions du système des Nations Unies, des organismes de normalisation, des instituts d'enseignement et de recherche et des associations professionnelles. Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la santé travaille en partenariat avec l'OMS à l'élaboration d'une méthodologie commune pour l'évaluation des solutions d'intelligence artificielle au service de la santé (AI4H).

Écoute sans risque des lecteurs de musique: les activités menées par l'UIT-T en collaboration avec l'OMS ont donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle Recommandation UIT-T, intitulée "Lignes directrices relatives aux dispositifs/systèmes d'écoute sans risque", et d'un kit pratique UIT-OMS sur l'écoute sans risque visant à appuyer l'initiative "Écouter sans risque" de l'OMS²⁶.

Systèmes de transport intelligent (ITS): la [Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS](#) est un organisme chargé de la coordination des travaux de normalisation technique afin d'encourager la fourniture de produits ITS interopérables²⁷. Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le multimédia dans les véhicules s'emploie actuellement à analyser et recenser les lacunes en matière de normalisation du multimédia dans les véhicules afin d'élaborer des rapports et des spécifications techniques portant, entre autres, sur les cas d'utilisation, les exigences, les applications, les interfaces, les protocoles, les architectures et la sécurité du multimédia dans les véhicules. En mars 2019, la Commission d'études 16 de l'UIT-T a approuvé la création d'une Équipe de projets mixte avec l'ISO/CEI ISO/TC22/SC31/WG8 pour travailler à l'élaboration d'une spécification pour les services dans les véhicules, en tirant parti des compétences spécialisées des deux groupes ainsi que du groupe spécialisé.

L'initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière (FIGI), menée par l'UIT, le Groupe de la Banque mondiale et le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché (CPMI) avec l'appui de la Fondation Bill & Melinda Gates, est un programme de trois ans visant à faire avancer les travaux de recherche sur les services financiers numériques et à renforcer l'inclusion financière dans les pays en développement. Le deuxième Colloque sur l'initiative FIGI s'est tenu au Caire (Égypte), du 22 au 24 janvier 2019.

L'Équipe spéciale mixte UIT/OMM/UNESCO-COI sur les systèmes de câbles SMART dirige un projet visant à équiper les câbles sous-marins de communication de capteurs de surveillance du climat et des dangers.

TIC, environnement et économie circulaire: l'UIT-T entretient une coopération avec les organismes exerçant des activités dans le domaine de la durabilité environnementale. Parmi les organisations participantes figurent des institutions du système des Nations Unies, des organismes de normalisation, des organisations régionales, des instituts d'enseignement et de recherche et des associations professionnelles²⁸.

²³ Résolution 76 de l'AMNT; Grande orientation C2 du SMSI; Cibles 9.C, 17.6 des ODD.

²⁴ Résolution 68 de l'AMNT; Grandes orientations C1, C2, C11 du SMSI; Cibles 9.C, 17.6 des ODD.

²⁵ Résolution 68 de l'AMNT; Grandes orientations C1, C2, C11 du SMSI; Cibles 9.C, 17.6 des ODD.

²⁶ Résolution 78 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI; Cibles 3.6, 3.8 des ODD.

²⁷ Grande orientation C11 du SMSI; Cible 17.6 des ODD.

²⁸ Résolutions 2, 73, 79 de l'AMNT; Grandes orientations C7 (cyberenvironnement), C11 du SMSI; Cibles 1.5, 2.4, 6.4, 7.3, 7.a, 7.b, 9.4, 9.a, 9.c, 11b, 13.1, 13.2, 13.3, 13.b. 17.7, 17.14 des ODD.

Gestion des identités: le TSB a participé à l'édition de 2018 du Sommet ID2020 à New York (États-Unis), le 14 septembre 2018, afin d'étudier les possibilités de collaboration future entre l'UIT et l'alliance ID2020²⁹.

Réseau 2030: le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les technologies pour le réseau 2030 (FG NET-2030) étudie les scénarios novateurs orientés vers l'avenir, par exemple les communications de type holographique, les interventions extrêmement rapides en situation de crise et les besoins de communication très précis des secteurs verticaux émergents, de façon à proposer les types d'architectures de réseau et de mécanismes catalyseurs nécessaires pour ces scénarios.

Villes intelligentes et durables: en coordination avec l'UIT, la CEE et ONU-Habitat, et avec l'appui de 13 autres organismes du système des Nations Unies, l'initiative "Tous unis pour des villes intelligentes et durables" (UN4SSC) vise à faire en sorte que les TIC – et en particulier les normes relatives aux TIC – jouent un rôle déterminant dans la transition vers des villes intelligentes et durables. Les activités de collaboration encouragées dans le cadre de l'initiative ont permis à plus de 50 villes d'évaluer les progrès qu'elles ont accomplis au regard des objectifs fixés dans leurs stratégies pour les villes intelligentes au moyen des "indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables" fondés sur des Recommandations de l'UIT-T. Les études de cas de l'UIT dressent un état des lieux des évaluations menées à bien à Dubaï, Singapour et Moscou³⁰.

T.1-6 Base de données sur la conformité

La "**base de données sur la conformité des produits TIC**" permet aux entreprises de faire connaître leurs produits et services TIC conformes aux Recommandations UIT-T, ce qui aide les utilisateurs à choisir des produits conformes aux normes. Cinq catégories de produits et de services ont été intégrées dans la base de données:

- **Solutions en matière de cybersanté** conformes aux spécifications figurant dans la Recommandation UIT-T H.810, intitulée "Directives de conception visant à assurer l'interopérabilité des systèmes individuels de suivi de l'état de santé", une transposition des Directives de conception de Continua. Les procédures de test sont établies dans la sous-série de Recommandations UIT-T H.820-H.850³¹.
- **Téléphones mobiles** compatibles avec les terminaux mains libres Bluetooth fonctionnant à bord de véhicules. Cette compatibilité est établie au moyen des procédures de test décrites dans le Chapitre 12 ("Vérification de la qualité de transmission des téléphones à transmission hertzienne courte portée") des Recommandations UIT-T P.1100 et P.1110³².
- **Produits Ethernet** conformes à la Recommandation UIT-T G.8011/Y.1307, "Caractéristiques des services Ethernet". Cette norme, ainsi que les tests correspondants, sont fondés sur les travaux du MEF (anciennement appelé Metro Ethernet Forum)³³.
- **Systèmes de TVIP** compatibles avec les Recommandations UIT-T H.721 "Dispositifs terminaux de TVIP: modèle de base" et UIT-T H.702 "Profils d'accessibilité pour les systèmes de TVIP" soumis à une série de tests de l'UIT en mai 2017. Les procédures de test sont respectivement établies dans les Documents techniques HSTP-CONF-H721 et HSTP-CONF-H702 de l'UIT-T³⁴.
- **Systèmes de portabilité des numéros mobiles** compatibles avec le Supplément 4 à la série Q de l'UIT-T "Portabilité des numéros – Exigences de l'ensemble de capacités 1 pour la portabilité

²⁹ Grande orientation C11 du SMSI; Cibles 16.9, 17.6 des ODD.

³⁰ Résolution 98 de l'AMNT; Grande orientation C7 (cyberenvironnement) du SMSI; Cibles 11.3, 11.6, 11.a, 11.b. des ODD.

³¹ Résolutions 2, 76, 78 de l'AMNT; Grandes orientations C7 (cybersanté), C11 du SMSI; Cible 3.8 des ODD.

³² Résolutions 2, 76 de l'AMNT; Grandes orientations C2, C6 du SMSI; Cibles 9.1, 9.C des ODD.

³³ Résolutions 2, 76 de l'AMNT; Grandes orientations C2, C6 du SMSI; Cibles 9.1, 9.C des ODD.

³⁴ Résolutions 2, 76 de l'AMNT.

au niveau des fournisseurs de services (Consultation pour tous les appels et acheminement vers l'avant)". Les procédures de test sont établies dans la Recommandation UIT-T Q.3905³⁵.

T.1-7 Centres de tests et réunions sur l'interopérabilité

La Commission de direction de l'UIT-T pour l'évaluation de la conformité (CASC) élabore actuellement un troisième volet de ses lignes directrices concernant la procédure de collaboration entre la CASC de l'UIT-T et le Système d'évaluation de la conformité des équipements et des composants électrotechniques de la CEI (IECEE) pour le service de reconnaissance des laboratoires de test compétents pour mener des tests de conformité aux Recommandations de l'UIT-T, l'approbation étant prévue en octobre 2019³⁶.

En mars 2019, la CASC de l'UIT-T a entamé le processus de désignation des experts techniques de l'UIT-T conformément aux procédures définies dans les lignes directrices pertinentes. La CASC de l'UIT-T annoncera les candidats désignés à sa prochaine réunion, après examen des candidatures.

La CASC de l'UIT-T poursuit sa collaboration avec les Systèmes et les Schémas d'évaluation de la conformité existants, tels que la CEI et l'ILAC. Le Comité de gestion de la certification (CMC) de la CEI a créé un Groupe d'action sur les "Exigences de l'UIT", lequel a parachevé un projet de document opérationnel de l'IECEE intitulé "ICT Laboratory Recognition Service on ITU-T Recommendations" (Service de reconnaissance des laboratoires de test concernant la conformité des TIC aux Recommandations UIT-T). À la suite de l'approbation prévue du document par le CMC de l'IECEE, en juin 2019, ce document prendra la forme d'une procédure de reconnaissance des laboratoires de test de l'IECEE. La décision qui sera prise en juin permettra à tous les laboratoires de tests de demander cette reconnaissance en suivant les instructions figurant dans le document³⁷.

En collaboration avec l'IECEE, la CASC de l'UIT-T élabore un programme de certification commun UIT/CEI. Elle a établi une liste de Recommandations UIT-T susceptibles de faire l'objet de programmes de certification communs UIT/CEI, sur la base des contributions soumises par les membres de l'UIT. Cette liste comprend notamment les Recommandations UIT-T P.1140, P.1100, P.1110 et K.116³⁸.

T.1-8 Élaboration de suites de tests

Les Commissions d'études de l'UIT-T ont élaboré 141 spécifications de test pendant la période considérée, dans des domaines concernant notamment:

- La cybersanté (série H.810 de l'UIT-T).
- L'interopérabilité de l'informatique en nuage (série Q.4042.1 de l'UIT-T).
- L'immunité des équipements TIC aux surtensions et aux surintensités (UIT-T K.44, K.20).
- La compatibilité électromagnétique des équipements de télécommunication filaires (UIT-T K.137).
- Les tests de conformité des terminaux RTPC/RNIS utilisant le sous-système IMS (série Q.4014 de l'UIT-T).
- Les tests des contrôleurs SDN (UIT-T Q.4061).

La notation de test et de commande de test version 3 (TTCN-3) (série Z.161 de l'UIT-T) a également été mise à jour.

L'approbation de la nouvelle Recommandation UIT-T Q.4060, "Structure des tests en laboratoire relatifs aux passerelles hétérogènes de l'Internet des objets", a donné lieu à la création d'une nouvelle

³⁵ Résolutions 2, 76 de l'AMNT.

³⁶ Résolutions 2, 76 de l'AMNT.

³⁷ Résolutions 2, 76 de l'AMNT.

³⁸ Résolutions 2, 76 de l'AMNT.

sous-catégorie au sein de la série Q de l'UIT-T: Q.4060-Q.4099: Spécifications de test pour les IMT-2020 et l'IoT.

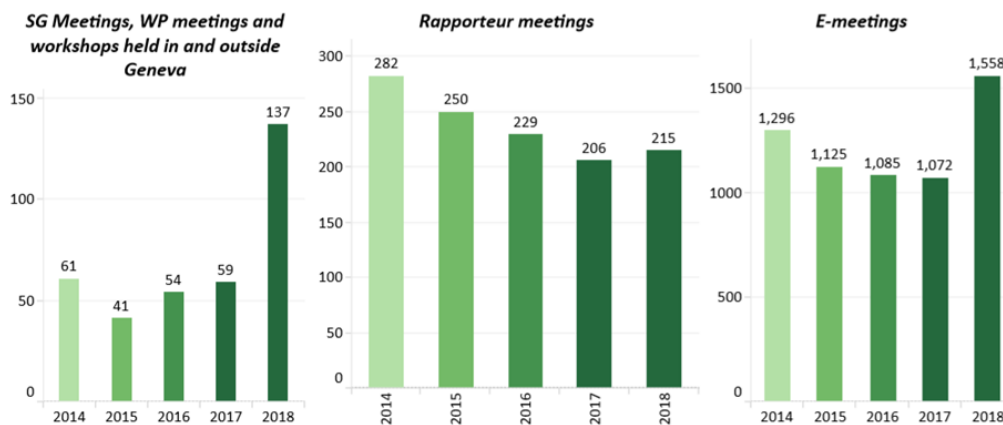
Objectif T.2: Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (Recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

Résultats

T.2-1: Participation accrue, en particulier des pays en développement, aux travaux de normalisation de l'UIT T, notamment en ce qui concerne la participation aux réunions, la soumission de contributions, l'exercice de fonctions à des postes à responsabilité, et l'organisation de réunions ou d'ateliers

T.2-2: Augmentation du nombre de membres de l'UIT-T, notamment de Membres de Secteur, d'Associés et d'établissements universitaires

Progrès accomplis



Légende:

Réunions des commissions d'études et des groupes de travail et ateliers tenus à Genève et ailleurs

Réunions des Groupes du Rapporteur

Réunions électroniques



Légende:

Contributions soumises par les participants – Pays développés – Pays en développement – PMA

Postes à responsabilité occupés par des participants issus de pays en développement

Nombre total de Membres de l'UIT-T (Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires) – Pays développés – Pays en développement

Produits

T.2-1 Réduction de l'écart en matière de normalisation (participation à distance, bourses d'études, création de commissions d'études régionales, par exemple)

Le programme de l'UIT pour la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG)³⁹ vise à améliorer la capacité des pays en développement à participer à l'élaboration et à l'application des normes internationales relatives aux TIC.

Les délégués de pays en développement occupent 39% des postes de président, 50% des postes de coprésident et 67% du nombre total de postes de coprésident et de vice-président au sein de l'UIT-T.

Les groupes régionaux au sein des Commissions d'études de l'UIT-T se sont révélés être un mécanisme efficace pour réduire l'écart en matière de normalisation, en ce qu'ils ont permis d'encourager la participation effective aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T et d'augmenter le nombre et la qualité des contributions émanant des différentes régions⁴⁰.

Une version révisée des lignes directrices de l'UIT-T sur la création de secrétariats nationaux chargés de la normalisation sera publiée prochainement.

Des bourses continuent d'être octroyées aux délégués de certains pays en développement remplissant les conditions requises⁴¹. Les critères et les conditions d'éligibilité sont en cours d'examen conformément aux dispositions de la Résolution 213 (Dubai, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires – Mesures visant à améliorer, à promouvoir et à renforcer l'octroi de bourses de l'UIT.

Le TSB continue de mettre en œuvre des modalités innovantes pour les réunions électroniques (voir la section T.4-2)⁴².

T.2-2 Ateliers et séminaires, y compris activités de formation en ligne et hors ligne, complétant les activités de renforcement des capacités entreprises par l'UIT-D en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

L'UIT-T a organisé plus de 37 ateliers. Le TSB continue d'organiser une "Formation pratique sur l'efficacité des commissions d'études en vue de la réduction de l'écart en matière de normalisation" conformément à la Résolution 44 (AMNT-16). Cette formation est axée sur le développement de compétences pratiques afin d'optimiser l'efficacité de la participation des pays en développement au processus de normalisation de l'UIT-T. Quelque 500 délégués représentant 82 pays ont pu bénéficier de ces sessions de formation depuis leur mise en place en 2016⁴³.

T.2-3 Sensibilisation et promotion

Les Forums régionaux sur la normalisation sont des manifestations ouvertes à l'occasion desquelles des spécialistes représentant les gouvernements, les établissements universitaires et le secteur privé échangent des connaissances et partagent leurs attentes concernant les nouvelles tendances dans le domaine de la normalisation⁴⁴. Trois Forums de ce type ont été organisés pendant la période considérée, en Asie-Pacifique, dans les États arabes et en Afrique. Le deuxième Forum interrégional sur la normalisation aura lieu en avril 2019.

³⁹ Résolution 44 de l'AMNT.

⁴⁰ Résolutions 44, 54 de l'AMNT; Grandes orientations C3, C4, C11 du SMSI; Cibles 9.5, 10.6, 17.6 des ODD.

⁴¹ Résolution 44 de l'AMNT; Grande orientation C4 du SMSI; Cibles 4.B, 9.5, 10.6, 17.6 des ODD.

⁴² Résolution 32 de l'AMNT; Grande orientation C4 du SMSI; Cibles 10.6, 17.6 des ODD.

⁴³ Résolutions 18, 44 de l'AMNT; Grande orientation C4 du SMSI; Cibles 9.5, 10.6, 17.6 des ODD.

⁴⁴ Résolutions 18, 44 de l'AMNT; Grandes orientations C4, C11 du SMSI; Cibles 9.5, 10.6, 17.6 des ODD.

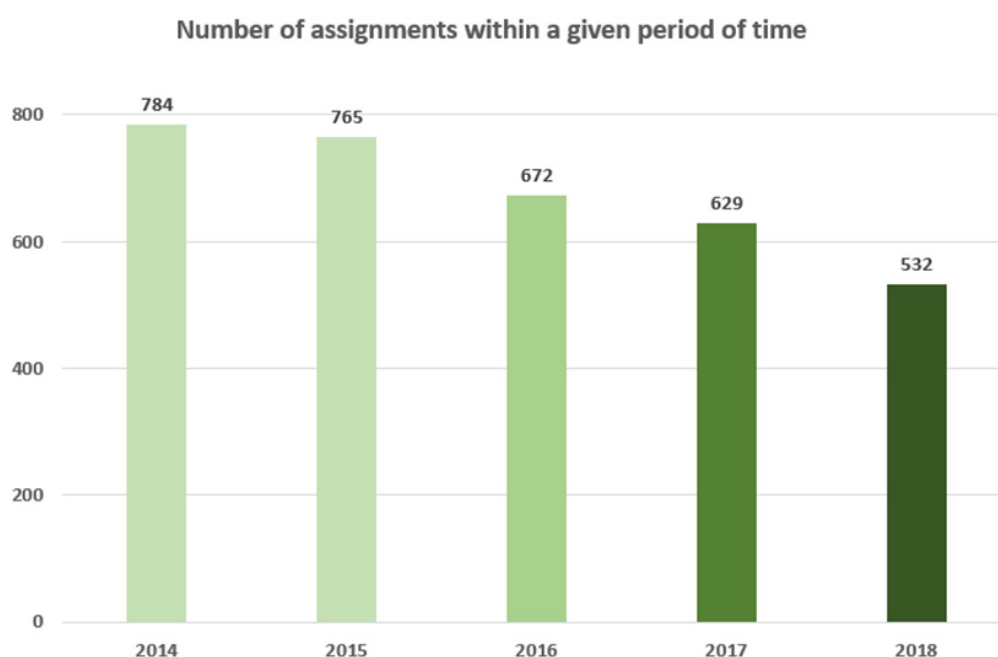
Dans le cadre de l'édition de 2018 de la Conférence "Kaléidoscope" de l'UIT, les contributions émanant des milieux universitaires d'Amérique latine ont été encouragées⁴⁵. Le Journal de l'UIT⁴⁶ est un autre moyen de promouvoir la participation des pays en développement aux travaux de l'UIT.

Objectif T.3: Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T

Résultats

T.3-1: Attribution rapide et correcte des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux recommandations pertinentes

Progrès accomplis



Note: these figures are composed of: Number of assigned UIN, SANC, shared E.164 CC and IC, shared E.212 MCC and MNC

Légende:

Nombre d'attributions au cours d'une période donnée

Note: Ces chiffres comprennent le nombre de numéros UIN, codes de zone/réseau sémaphore (SANC), CC et IC E.164 partagés, et MCC et MNC E.212 partagés attribués.

Produits

T.3-1 Bases de données pertinentes du TSB

Les bases de données répertorient des numéros, indicatifs et codes attribués par l'UIT conformément aux Recommandations suivantes:

- UIT-T E.164 – Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales.
- UIT-T E.118 – Carte internationale de facturation des télécommunications.

⁴⁵ Résolution 169 de la PP; Grandes orientations C2, C4, C7 du SMSI; Cibles 9.5, 17.6 des ODD.

⁴⁶ Résolutions 169, 207 de la PP; Grandes orientations C2, C4, C6, C7 du SMSI; Cible 9.5 des ODD.

- UIT-T E.212- Plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements.
- UIT-T E.218 – Gestion de l'attribution des indicatifs de pays pour le service mobile de radiocommunication de Terre à ressources partagées.
- UIT-T Q.708 – Procédures d'attribution de codes de points sémaphores internationaux.

Les bases de données sont tenues à jour en fonction des notifications transmises par les régulateurs nationaux/administrations ou organismes autorisés et des décisions prises par le Directeur du TSB au sujet des ressources de numérotage dont il a la responsabilité directe.

T.3-2 Attribution et gestion des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux Recommandations et procédures de l'UIT-T

Des notifications concernant les mises à jour des plans de numérotage/d'identification nationaux, l'attribution ou le retrait de ressources nationales de numérotage/d'identification et les mises à jour correspondantes, ainsi que l'attribution ou le retrait de ressources internationales de numérotage/d'identification sont publiées dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT, lequel paraît deux fois par mois dans les six langues officielles de l'Union⁴⁷.

Le Document [CWG-FHR 9/14](#), présenté en janvier 2019, contient un rapport d'activité sur la mise en œuvre des Décisions 600 et 601 du Conseil (numéro universel de libre appel international; numéro d'identification d'entité émettrice). À la suite de l'approbation des Décisions 600 et 601 du Conseil et dans le cadre de leur mise en œuvre, la précision des informations concernant les numéros universels de libre appel international et les numéros d'identification d'entité émettrice qui figurent dans les bases de données de l'UIT a été améliorée.

L'Annexe 1 (établie conformément à la Résolution 188 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de pléni-potentiaires) contient des informations sur l'altération ou la duplication des identifiants IMEI utilisés sur les dispositifs mobiles⁴⁸.

Objectif T.4: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation de l'UIT-T

Résultats

T.4-1: Renforcement des connaissances relatives aux normes UIT-T et aux bonnes pratiques concernant leur mise en œuvre

T.4-2: Renforcement de la participation aux activités de normalisation de l'UIT-T et prise de conscience accrue de l'importance des normes UIT-T

T.4-3: Visibilité accrue du Secteur

Progrès accomplis

Voir les indicateurs pertinents au titre des Objectifs T.1 et T.2.

Produits

T.4-1 Publications UIT-T

L'UIT-T continue de produire des Recommandations, des Rapports techniques ainsi que le Bulletin d'exploitation. Plus de 150 Recommandations (soit plus de 6 000 pages) ont été publiées pendant la

⁴⁷ Résolution 20 de l'AMNT; Grandes orientations C3, C11 du SMSI; Cible 17.6 des ODD.

⁴⁸ Résolution 20 de l'AMNT; Résolutions 85, 97 de l'AMNT.

période considérée. Tous les documents sont publiés électroniquement et sont disponibles gratuitement sur le site web de l'UIT conformément à la politique "sans papier" et à la politique d'accès gratuit.

Les actes de la Conférence "Kaléidoscope" de 2018 de l'UIT ont été publiés en décembre 2018. L'édition spéciale du Journal de l'UIT "À la découverte des TIC", consacrée au thème "Les données au service du bien social", a été publiée en mars 2019.

T.4-2 Base de données des publications

Le TSB tient à jour les bases de données suivantes de l'UIT-T:

- Recommandations UIT-T.
- Ressources internationales de numérotage.
- Base de données de l'UIT-T sur la conformité.
- Base de données de l'UIT-T sur les brevets.
- Base de données de l'UIT-T sur les droits d'auteur des logiciels.
- Bases de données de l'UIT-T sur les descriptions formelles et les identificateurs d'objet.
- Base de données de l'UIT-T sur les signaux d'essai.
- Programme de travail de l'UIT-T.
- Termes et définitions de l'UIT-T.

De plus, le TSB continue de concevoir de nouvelles applications et de nouveaux services, afin de maintenir et de développer des méthodes de travail électroniques modernes à l'UIT-T.

MyWorkspace de l'UIT-T

Conformément à la Résolution 32 (Hammamet, 2016) de l'AMNT⁴⁹, le TSB a élaboré une version mobile de MyWorkspace, une page web personnalisée destinée aux utilisateurs titulaires d'un compte UIT actif. Elle offre un accès rapide aux informations et aux services les plus appréciés des délégués de l'UIT-T, parmi lesquels:

- la plate-forme "ITU-T community" et un service de discussion;
- les documents de réunion, avec une section permettant de retrouver les documents mis en favoris;
- les abonnements aux listes de diffusion;
- le calendrier des manifestations actuelles et futures;
- le profil et les paramètres personnalisés; et bien d'autres.

Panorama des normes TIC

La plate-forme "Panorama des normes TIC" offre un aperçu des normes existantes dans un domaine donné relatif aux TIC, en recensant à la fois les normes déjà publiées et les normes qui sont en cours d'élaboration par les organismes de normalisation compétents⁵⁰.

Cette plate-forme est disponible en ligne. Les contributeurs désignés de l'UIT-T disposant de droits d'accès supplémentaires alimentent cette plate-forme à l'instar d'un wiki. Il s'agit de membres de l'UIT-T qui disposent de compétences spécialisées dans le domaine dont ils ont la charge et qui sont désignés par les Commissions d'études compétentes de l'UIT-T. Les droits d'accès sont mis à jour par le TSB sur demande.

⁴⁹ Résolution 167 de la PP; Résolution 32 de l'AMNT.

⁵⁰ Résolutions 50, 52 de l'AMNT; Grandes orientations C5, C11 du SMSI; Cible 17.6 des ODD.

La dernière version comporte certaines améliorations découlant des retours d'informations récents.

ITUSearch 2.0

Conformément à la [Résolution 32 \(Hammamet, 2016\)](#) de l'AMNT, le TSB a élaboré un nouveau [moteur de recherche](#) visant à faciliter la navigation au sein du corpus complet de documents, de publications et de pages web de l'UIT.

Une nouvelle présentation a été élaborée pendant la période considérée, sur la base des retours d'informations récents, l'objectif étant d'améliorer l'expérience des utilisateurs. Les derniers essais sont actuellement menés, et la nouvelle présentation du moteur de recherche devrait être lancée en avril 2019.

Traduction automatique fondée sur l'apprentissage automatique

Conformément à la [Résolution 154 \(Rév. Dubaï, 2018\)](#)⁵¹ de la Conférence de plénipotentiaires, dans le cadre des initiatives concernant de nouvelles méthodes de traduction, le TSB met au point un système de traduction automatique fondé sur les réseaux neuronaux et utilisant exclusivement le corpus de documents de l'UIT.

Un prototype de ce système, prenant en charge la traduction en ligne de documents depuis l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'Union et inversement, est déjà disponible. Ce prototype a été utilisé pour la première fois à titre d'essai lors d'une réunion du Groupe régional de la Commission d'études 2 de l'UIT-T pour la région des États arabes, qui s'est tenue au Caire (Égypte), du 4 au 6 décembre 2018.

Cette nouvelle application, baptisée "[Service de traduction automatique](#)", a été ajoutée à MyWorkspace début 2019.

Réunions électroniques de l'UIT-T

Conformément à la [Résolution 32 \(Hammamet, 2016\)](#) de l'AMNT, le TSB a élaboré une solution facile d'utilisation pour les réunions électroniques, offrant des caractéristiques audio et vidéo de qualité compatibles avec la Recommandation UIT-T H.264 pour améliorer l'accessibilité et la souplesse de la participation à distance aux réunions de l'UIT-T.

Cette solution est disponible dans MyWorkspace, sous la rubrique "[Participation à distance](#)".

Une plate-forme d'annonce des nouveaux services, <http://tsbtech.itu.int>, permet à la communauté de l'UIT-T de prendre connaissance des dernières améliorations apportées aux services et outils du TSB.

T.4-3 Sensibilisation et promotion

Le TSB élabore régulièrement des contenus d'actualité originaux sur l'UIT-T, associés à une stratégie concertée mise en œuvre par le Secrétariat général de l'UIT concernant les réseaux sociaux. Les infographies, animations et vidéos font partie des supports de communication du TSB, qui comprennent notamment des entretiens avec des experts de l'UIT-T, des vidéos de synthèse sur les manifestations et des vidéos élaborées spécialement pour les réseaux sociaux. Les communications du TSB sont diffusées systématiquement sur un ensemble de réseaux sociaux, parmi lesquels Twitter, Facebook, LinkedIn, Weibo et Youtube.

Les communications sur les activités de normalisation de l'UIT-T figurent chaque année parmi les contenus les plus populaires de l'UIT. Les informations concernant l'UIT-T sont publiées sur le site "[ITU News](#)", une plate-forme optimisée pour les terminaux mobiles qui contient des contenus multimédias

⁵¹ Résolution 67 de l'AMNT.

et améliore les résultats obtenus grâce aux moteurs de recherche et les fonctions de partage. Le volet "Standards" du site "ITU News" est consacré aux travaux menés par l'UIT-R et l'UIT-T.

T.4-4 Bulletin d'exploitation de l'UIT

Voir la section T.3-2⁵².

Objectif T.5: Élargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation

Résultats

T.5-1: Renforcement de la communication avec d'autres organismes de normalisation

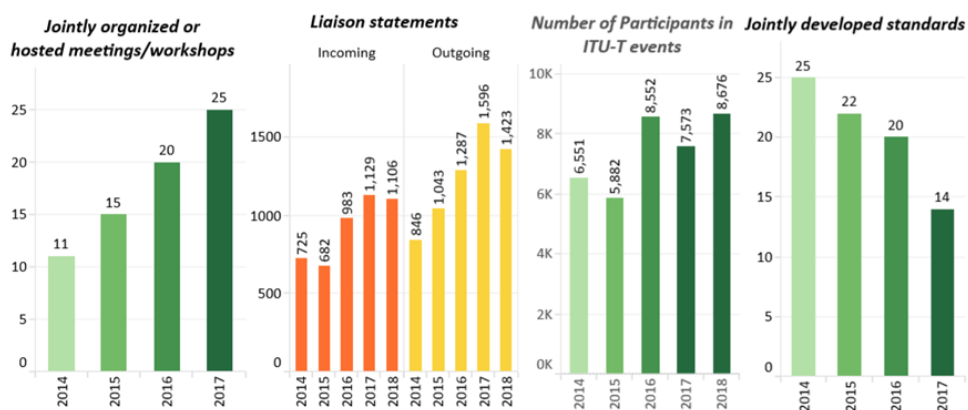
T.5-2: Diminution du nombre de normes incompatibles entre elles

T.5-3: Nombre accru de Mémoires d'accord/d'accords de collaboration conclus avec d'autres organisations

T.5-4: Nombre accru d'organisations habilitées conformément aux recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6

T.5-5: Nombre accru d'ateliers ou de réunions organisés conjointement avec d'autres organisations

Progrès accomplis



Légende:

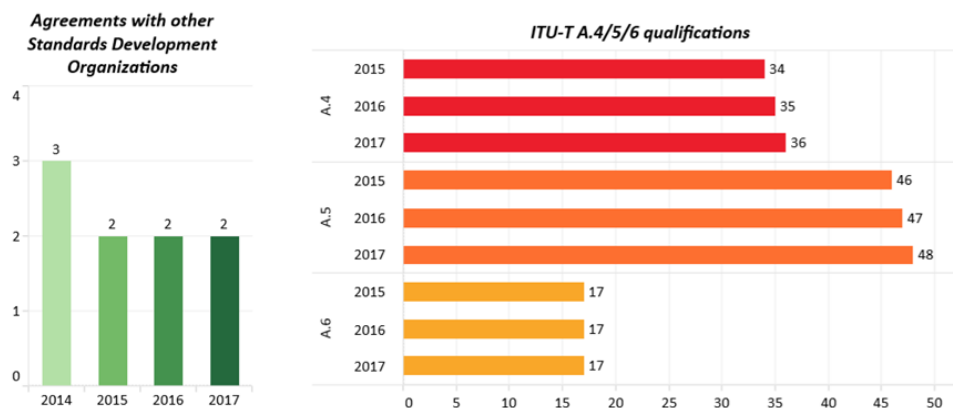
Réunions/ateliers organisés ou accueillis conjointement

Notes de liaison – Reçues – Envoyées

Nombre de participants aux manifestations UIT-T

Normes élaborées conjointement

⁵² Résolution 1 de l'AMNT.



Légende:

Accords avec d'autres organismes de normalisation

Organisations habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6

Produits

T.5-1 Mémoires d'accord et accords de collaboration

Un nouveau mémorandum d'accord entre l'UIT et l'Université Tsinghua, ainsi qu'un accord de copublication correspondant entre l'UIT et Tsinghua University Press, ont été signés en janvier 2019. Ces accords visent à appuyer l'élaboration d'une nouvelle publication conjointe dans le cadre du Journal de l'UIT⁵³.

Les autres Mémoires d'accord et accords de collaboration en vigueur sont disponibles sur le site web de l'UIT.

T.5-2 Habilitations conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6

La coopération extérieure de l'UIT-T est régie par les trois Recommandations UIT-T suivantes:

- UIT-T A.4 – Processus de communication avec les forums et consortiums.
- UIT-T A.5 – Inclusion de références à des documents émanant d'autres organisations.
- UIT-T A.6 – Coopération et échange d'informations avec les organisations de normalisation régionales et nationales.

La liste des organisations habilitées conformément aux Recommandations A.4, A.5 et A.6, y compris des organisations en cours d'évaluation, figure à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/Pages/sdo.aspx>⁵⁴.

T.5-3 Ateliers ou réunions organisés conjointement

L'UIT-T a co-organisé onze ateliers pendant la période considérée⁵⁵:

- Forum UIT/ONU-Habitat/PNUD sur les "Villes intelligentes et durables: tendances, exemples de réussite et perspectives futures dans le domaine des technologies", Minsk (Biélorus), 26-27 février 2019.
- Conférence conjointe UIT-NGMN, sur le thème "Pratiques en matière d'octroi de licences dans les secteurs d'activité liés à la 5G", Genève (Suisse), 29-30 janvier 2019.

⁵³ Résolution 207 de la PP; Grande orientation C11 du SMSI; Cibles 17.6, 17.16 des ODD.

⁵⁴ Grande orientation C11 du SMSI; Cibles 17.6, 17.16 des ODD.

⁵⁵ Grande orientation C11 du SMSI; Cibles 17.6, 17.16 des ODD.

- Colloque sur l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière (FIGI), Le Caire (Égypte), 22-24 janvier 2019.
- Atelier de l'UIT sur "L'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la sécurité", Genève (Suisse), 21 janvier 2019.
- Troisième atelier UIT/OMS sur "L'intelligence artificielle au service de la santé", Lausanne (Suisse), 22 janvier 2019.
- Forum mondial sur les villes intelligentes, Santa Fe (Argentine), 29 novembre 2018.
- Atelier de l'UIT sur "L'intelligence artificielle au service de la santé", New York (États-Unis), 14 novembre 2018.
- Forum de l'UIT sur le thème "Vers une société du gigabit fondée sur la 5G", Athènes (Grèce), 11-12 octobre 2018.
- Atelier UIT/SAE sur le thème "Comment les communications transformeront les véhicules et les transports", Détroit, Michigan (États-Unis), 8-9 octobre 2018.
- Atelier de l'UIT sur "L'intelligence artificielle au service de la santé", Genève (Suisse), 25 septembre 2018.
- Forum international sur les systèmes de transport intelligents (ITS), Nanjing (Chine), 6-7 septembre 2018.

Le TSB appuie la réalisation de l'Objectif T.5 du Plan stratégique de l'Union, intitulé "Élargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation" en favorisant la contribution de l'UIT-T aux activités menées par d'autres organismes de normalisation, afin de promouvoir la participation d'autres organismes de normalisation aux activités des groupes de travail, aux ateliers et aux initiatives de collaboration connexes de l'UIT-T. Les efforts menés à cette fin par le TSB ont produit des résultats positifs et ont donné lieu à une augmentation des demandes d'informations supplémentaires sur les activités de l'UIT-T formulées par des organismes de normalisation nationaux, régionaux et internationaux.

5 Objectifs de l'UIT-D et résultats obtenus (Secteur du développement des télécommunications)

Objectif D.1: Favoriser la coopération internationale sur les questions de développement des télécommunications/TIC

Résultats

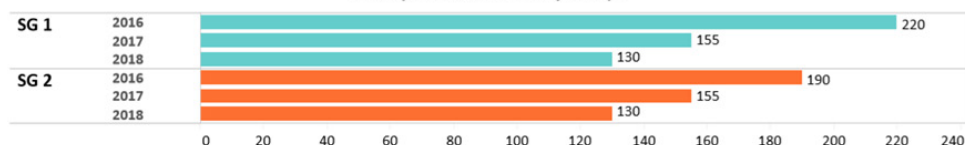
- D.1-1: Projet de Plan stratégique pour l'UIT-D
- D.1-2: Déclaration de la CMDT
- D.1-3: Plan d'action de la CMDT
- D.1-4: Résolutions et Recommandations
- D.1-5: Questions, nouvelles ou révisées, confiées aux commissions d'études
- D.1-6: Niveau d'accord accru concernant les domaines prioritaires
- D.1-7: Évaluation de la mise en œuvre du plan d'action (CMDT) et du plan d'action du SMSI
- D.1-8: Identification des initiatives régionales
- D.1-9: Augmentation du nombre de contributions et de propositions relatives au plan d'action
- D.1-10: Renforcement de l'examen des priorités, des programmes, des opérations, des questions financières et des stratégies
- D.1-11: Programme de travail
- D.1-12: Élaboration minutieuse du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail à soumettre à la Directrice du BDT
- D.1-13: Renforcement de l'échange de connaissances et du dialogue entre les États Membres et les Membres de Secteur (y compris les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux du Secteur) concernant les nouvelles questions en matière de télécommunication/TIC au service du développement durable
- D.1-14: Renforcement de la capacité des Membres de mettre au point et de mettre en œuvre des stratégies et des politiques relatives aux TIC, ainsi que de définir des méthodes et des approches permettant de développer et de déployer les infrastructures et les applications

Progrès accomplis

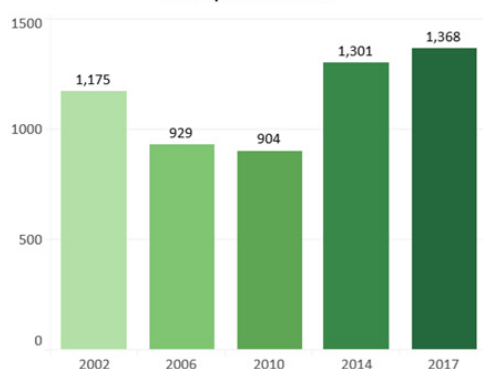
Regional Preparatory Meetings 2016 & 2017

	Participants	Member States or Sector Members from the region represented	Member States or Sector Members from other regions
AFR	168	30	11
AMS	166	26	6
ARB	195	29	1
ASP	225	40	11
CIS	104	9	2
EUR	70	23	10
No RPMs in 2018			

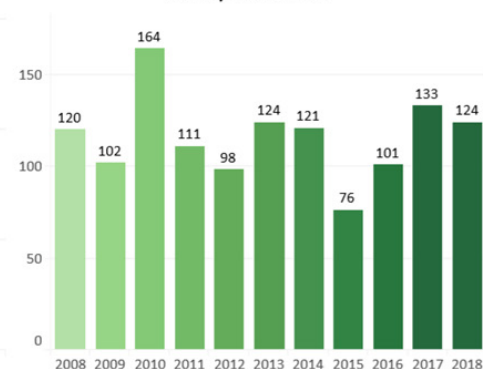
Participants to ITU-D Study Groups



Participants in WTDC



Participants in TDAG



Légende:

Réunions préparatoires régionales tenues en 2016 et en 2017

Participants – États Membres ou Membres de Secteur de la région représentés – États Membres ou Membres de Secteur d'autres régions

AFR – AMS – ARB – ASP – CEI – EUR – Pas de RPM en 2018

Participants aux Commissions d'études de l'UIT-D

CE 1 – CE 2

Participants à la CMDT

Participants au GCDT

Produits

D.1-1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)⁵⁶

La prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications se tiendra en 2021. Le rapport final de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-2017), qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 20 octobre 2017, est désormais **disponible**. Une retraite a été organisée pour la direction du BDT du 31 mars au 2 avril 2019 à Genève. Le thème de cette retraite était d'évoluer vers un BDT de l'UIT qui soit en adéquation avec sa mission. L'objectif premier était de se pencher et de s'entendre sur les difficultés majeures que pose cette évolution ainsi que sur les grandes perspectives qu'elle offre, mais aussi d'élaborer un plan d'action clair et concret pour y parvenir. Des intervenants et des experts éminents issus d'autres organismes

⁵⁶ Résolutions 1, 2, 5, 30, 33, 37, 50, 53, 59, 81, 82 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72, 77, 111, 131, 133, 135, 139, 140, 151, 154, 165, 167 de la PP; Résolution 1372 du Conseil; Grandes orientations C1, C11 du SMSI; ODD 1, 3, 5, 10, 16, 17.

du système des Nations Unies, d'États Membres et d'établissements universitaires ont également participé à la retraite pour partager de bonnes pratiques et alimenter la réflexion.

D.1-2 Réunions préparatoires régionales (RPM)⁵⁷

Les prochaines réunions préparatoires régionales se tiendront en 2020 et 2021.

Plusieurs Forums régionaux sur le développement ont été organisés en 2018 en vue de faciliter la mise en œuvre des initiatives régionales:

- Forum régional de l'UIT sur le développement pour l'Asie-Pacifique, Bangkok (Thaïlande), 21-22 mai 2018.
- Forum régional de l'UIT sur le développement pour les Amériques, Lima (Pérou), 25 mai 2018.
- Forum régional de l'UIT sur le développement pour l'Europe, Prague (République tchèque), 11 juin 2018.
- Forum régional de l'UIT sur le développement pour l'Afrique, Accra (Ghana), 19-20 juillet 2018.
- Forum régional de l'UIT sur le développement pour les États arabes, Beyrouth (Liban), 19 mars 2019.

D.1-3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)⁵⁸

La 24^{ème} réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications s'est tenue du 3 au 5 avril 2019 à Genève. L'ordre du jour de cette réunion était vaste, puisque le GCDT se réunissait pour la première fois depuis la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18). Les débats ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Résultats de la PP-18 intéressant les travaux de l'UIT-D.
- Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour 2020-2023 et mise en œuvre du Plan stratégique de l'UIT et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2018, notamment en ce qui concerne les tendances et activités régionales.
- Contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Sujets liés aux Commissions d'études de l'UIT-D.
- Collaboration avec les autres Secteurs.
- Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21, y compris forums régionaux de développement et réunions préparatoires régionales.
- Principales manifestations et initiatives de l'UIT-D, parmi lesquelles: activités concernant la gestion du spectre et de l'infrastructure; applications en matière de TIC et de cybersécurité; environnement réglementaire et commercial, y compris le Colloque mondial des régulateurs (GSR); inclusion numérique; activités en matière de renforcement des capacités; données et statistiques relatives aux TIC, y compris le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS); télécommunications d'urgence; changements climatiques; déchets d'équipements électriques et électroniques; PMA, pays en développement sans littoral (PDSL) et petits États insulaires en développement (PEID); projets de l'UIT-D; et innovation.
- Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé.

⁵⁷ Résolutions 5, 17, 25, 30, 31, 33, 37, 48, 50, 59, 61, 81 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 165, 167 de la PP; Grandes orientations C1, C11 du SMSI; ODD 1, 3, 5, 10, 16, 17.

⁵⁸ Résolutions 1, 5, 17, 24, 30, 33, 50, 59, 61, 81 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 151, 154, 165, 166, 167 de la PP; Résolution 1372 du Conseil; Grandes orientations C1, C11 du SMSI; ODD 1, 3, 5, 10, 16, 17.

- Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D.

Pendant le GCDT, des séances de travail par petits groupes sur quatre sujets liés aux processus/à la gouvernance et quatre thèmes concernant les programmes, ainsi que des sessions informelles sur les six initiatives régionales, ont été organisées pour favoriser des débats et des échanges de vues constructifs.

D.1-4 Commissions d'études⁵⁹

Les Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D ont chacune tenu leur première réunion pour la période d'études 2018-2021, respectivement du 30 avril au 4 mai et du 7 au 11 mai 2018, après la CMDT-17. Les participants aux réunions ont nommé cent trente-neuf Rapporteurs et Vice-Rapporteurs. Ils sont convenus de plans de travail pour toutes les Questions à l'étude, pour la plupart desquelles des vues d'ensemble et une table des matières avaient été élaborées pour leurs produits.

Les réunions des Groupes du Rapporteur de la CE 1 et de la CE 2 de l'UIT-D pour 2018 se sont tenues du 17 septembre au 11 octobre 2018. Dix séances/ateliers spécialisés et sessions de renforcement des capacités ont été organisés.

Des synergies ont été recherchées entre les sujets traités par les Commissions d'études et des ateliers et séminaires ont été organisés dans les régions. Des exemples peuvent être tirés de projets pilotes menés en Hongrie (avec le Séminaire régional sur la mise en œuvre de la 5G en Europe et dans la CEI), au Mexique (avec le Dialogue économique régional de l'UIT sur les télécommunications/TIC pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et au Burkina Faso (avec le Dialogue économique régional de 2018 sur les télécommunications/TIC pour l'Afrique).

En outre, les deux Commissions d'études de l'UIT-D sont convenues de procéder au déploiement du projet pilote initié par le Conseil en 2017 et portant sur la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux Commissions d'études de l'UIT. En 2018, sept PME ont ainsi participé au projet pilote avec l'appui de leur administration respective.

La CE 1 et la CE 2 ont respectivement tenu leur deuxième réunion du 18 au 22 mars et du 25 au 29 mars 2019. Seize nouveaux Vice-Rapporteurs et deux Corapporteurs ont été nommés pour appuyer les travaux menés au titre des Questions à l'étude. Davantage de contributions ont été soumises afin de faire avancer les travaux, et il a été demandé aux membres et aux partenaires de l'UIT-D de soumettre davantage de contributions de qualité sur les bonnes pratiques visant à tenir compte des tendances et de l'environnement du secteur des télécommunications/TIC, qui évolue rapidement. Les produits annuels portant sur les thèmes "Tendances observées dans le domaine de la radiodiffusion – nouvelles technologies, nouveaux services et nouvelles applications" et "Créer des sociétés intelligentes selon une approche globale" ont été publiés pour la première fois.

⁵⁹ Résolutions 1, 2, 5, 9, 17, 21, 30, 33, 50, 59, 61, 80, 81 de la CMDT; Recommandations UIT-D 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 133, 135, 140, 154, 165, 166, 167 de la PP; Résolution 1372 du Conseil; Grandes orientations C11, C11 du SMSI; ODD 1, 3, 5, 10, 16, 17.

Objectif D.2: Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

Résultats

D.2-1: Renforcement du dialogue et de la coopération entre les régulateurs nationaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC concernant des questions politiques, juridiques et réglementaires d'actualité, pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de création d'une société de l'information plus inclusive

D.2-2: Amélioration des processus de prise de décisions sur des questions politiques et réglementaires et environnement politique, juridique et réglementaire propice au secteur des TIC

D.2-3: Renforcement des connaissances et des compétences des pays en vue de planifier, déployer, exploiter et maintenir des réseaux et services TIC durables, accessibles et fiables, y compris l'infrastructure large bande, et amélioration des connaissances relatives à l'infrastructure de transmission large bande dans le monde

D.2-4: Renforcement des connaissances et des compétences des pays pour qu'ils participent et contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de Recommandations UIT et mettent en place des programmes de conformité et d'interopérabilité durables et appropriés, sur la base des Recommandations de l'UIT, aux niveaux national, régional et sous-régional, en encourageant l'établissement de systèmes d'accords de reconnaissance mutuelle et/ou en créant des laboratoires de tests, selon qu'il conviendra

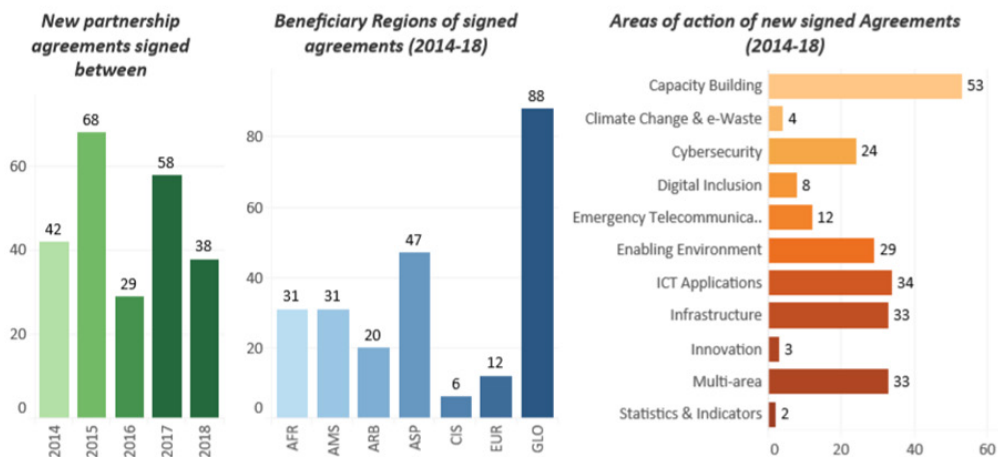
D.2-5: Renforcement des connaissances et des compétences des pays dans les domaines de la planification et de l'assignation des fréquences, de la gestion du spectre et du contrôle des émissions, de l'utilisation efficace d'outils de gestion du spectre et de la mesure et de la réglementation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

D.2-6: Renforcement des connaissances et des compétences des pays concernant le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et l'efficacité des travaux postérieurs à la transition, et efficacité de la mise en œuvre des lignes directrices élaborées

D.2-7: Renforcement de la capacité des Membres d'intégrer l'innovation dans le secteur des TIC dans leurs programmes nationaux de développement

D.2-8: Renforcement des partenariats public-privé pour promouvoir le développement des télécommunications/TIC

Progrès accomplis



Légende:

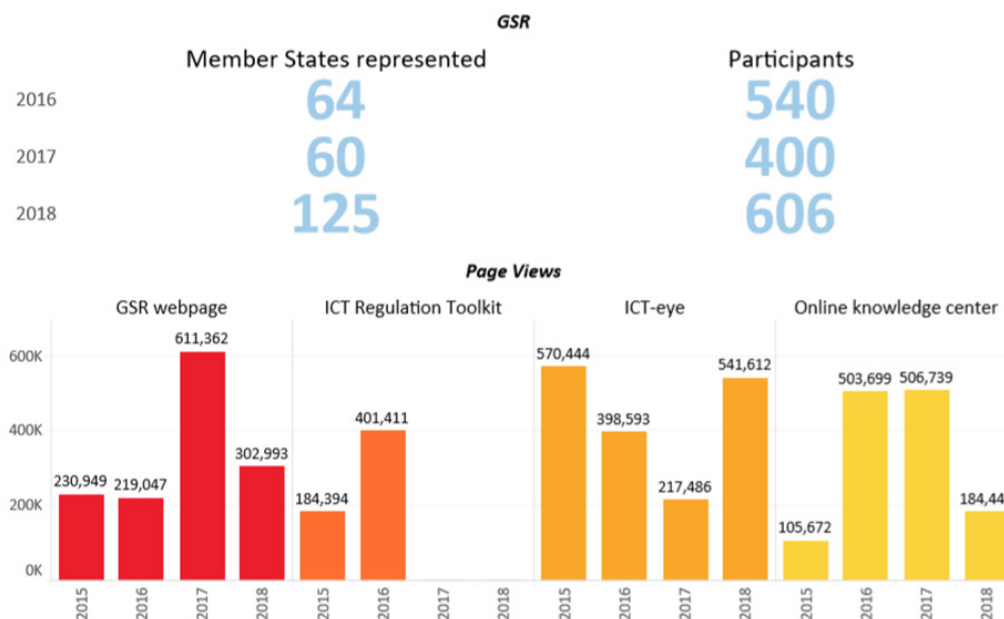
Nouveaux accords de partenariat signés

Régions bénéficiaires des accords signés (2014-2018)

AFR – AMS – ARB – ASP – CEI – EUR – Monde

Domaines d'action visés dans les nouveaux accords signés (2014-2018)

Renforcement des capacités – Changements climatiques et DEEE – Cybersécurité – Inclusion numérique – Télécommunications d'urgence – Environnement propice – Applications TIC – Infrastructure – Innovation – Divers – Statistiques et indicateurs



Légende:

États Membres représentés – Participants

Consultations de pages

Page web du GSR – Kit pratique sur la réglementation des TIC – L'œil sur les TIC – Centre de connaissances en ligne

Produits

D.2-1 Cadres politiques et réglementaires⁶⁰

L'UIT-D a organisé, à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale, des forums régionaux ou internationaux visant à examiner les tendances mondiales en matière de réglementation, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques sur des questions d'ordre politique, juridique, réglementaire, économique et financier et sur l'évolution du marché. L'édition de 2018 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-18), qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 9 au 12 juillet, portait sur le thème "Nouvelles frontières réglementaires". Le point d'orgue du Colloque a été l'adoption, par les régulateurs du secteur des TIC, d'un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

L'UIT-D a continué de fournir à ses membres des données, des recherches, des analyses et des outils (documents de travail du GSR, publications, bases de données) de qualité afin de les aider à mettre en œuvre et à réviser des stratégies, des politiques et des cadres juridiques et réglementaires et de leur permettre d'appuyer leurs décisions sur des données probantes. Parmi les publications figuraient le rapport de l'UIT intitulé "Poser les jalons de la 5G: perspectives et difficultés", un rapport sur la contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC, ainsi qu'un rapport sur les enjeux et perspectives en matière de réglementation dans le nouvel écosystème des TIC. L'édition de 2018 des Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde a été publiée à la fin de l'année 2018. Il s'agit du deuxième rapport de la série

⁶⁰ Résolutions 1, 9, 17, 21, 23, 30, 32, 43, 48, 62 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 102, 135, 138, 154, 165 de la PP; Résolution 3 de la CMTI; Grande orientation C6 du SMSI; paragraphes 112-119 de l'Agenda de Tunis; ODD 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 17.

annuelle consacrée au suivi du marché, des tendances réglementaires et de leurs implications pour le secteur des TIC. Les données de 2017 relatives à la réglementation et aux politiques ont été publiées sur l'outil de suivi réglementaire des TIC et sont disponibles sur le site web de l'UIT.

L'UIT-D a également fourni des outils et des plates-formes de partage des connaissances (portails sur les ressources d'itinérance mobile internationale, la qualité de service, l'écosystème numérique, le développement de l'infrastructure et un portail à l'intention des associations régionales de régulateurs). Ces instruments facilitent le dialogue inclusif et renforcent la coopération tout en sensibilisant à l'importance d'un environnement propice sur le plan national et régional.

L'UIT-D a continué d'assister les pays en menant des actions de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'appui technique au moyen de projets, de formations, d'ateliers, de séminaires, de forums et de conférences. Les thèmes suivants ont été abordés: cadres réglementaires, développement des TIC, infrastructure large bande, applications et services, itinérance mobile internationale, 5G, cybergiculture, cybersanté, technologies émergentes, développement de l'infrastructure, gestion du spectre, coordination des satellites, accès à l'Internet, octroi de licences, tarification, collaboration politique et réglementaire et renforcement dans les domaines des services financiers numériques et de l'inclusion financière numérique, économie numérique, etc.

D.2-2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation⁶¹

L'UIT-D met en œuvre et actualise la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT (<http://itu.int/go/Maps>). Cette cartographie présente des infrastructures TIC essentielles concernant les réseaux dorsaux large bande à fibres optiques, les liaisons hyperfréquences, les stations terriennes par satellites et les câbles sous-marins. L'interface a été renouvelée pour permettre la visualisation de nouvelles données et l'intégration de l'analyse de données. Les cartes offrent les possibilités suivantes: propositions d'améliorations graphiques, maquettes fil de fer concernant les applications pour téléphones intelligents et tablettes, ainsi que tableau de bord et statistiques. Des vidéos et des démonstrations destinées aux manifestations ont été élaborées et sont prêtes à être diffusées. Au moment de la rédaction du présent rapport, la cartographie englobe des informations relatives à 443 réseaux d'opérateurs et 22 413 nœuds du monde entier. Les travaux de recherche sur les liaisons de transmission ont porté sur 13 726 736 km de câbles, dont 3 546 379 km ont été importés dans les cartes. Une nouvelle page web, des couches supplémentaires (points IXP en collaboration avec Telegeography), ainsi que des tableaux de bord, ont été ajoutés; les renseignements concernant les câbles sous-marins, les points IXP et les stations terriennes de systèmes à satellites ont été mis à jour.

Le développement du système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) se poursuit et porte sur les fonctions administratives et relatives aux radiocommunications. Plusieurs pays et régions ont bénéficié d'une assistance technique et de programmes de formation dans ce domaine.

L'UIT-D a continué de fournir une assistance dans les domaines de la connectivité large bande et du développement d'applications TIC afin de fournir un accès numérique gratuit ou à faible coût aux écoles, aux hôpitaux et aux populations mal desservies des zones rurales et isolées de certains pays. Au Burundi par exemple, le réseau hertzien large bande est pleinement opérationnel, et 437 institutions et utilisateurs y sont reliés. Le réseau hertzien large bande au Burkina Faso est installé dans sa totalité et complètement opérationnel. À Djibouti, les cinq provinces sont raccordées et le réseau

⁶¹ Résolutions 1, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 30, 32, 35, 37, 39, 43, 47, 48, 50, 51, 52, 57, 62, 63, 77 de la CMDT; Recommandations UIT-D 17, 19, 22; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 101, 123, 176, 177, 178, 203 de la PP; Résolutions 12, 55, 212, 223, 224, 238, 908 et Recommandation 207 de la CMR; Résolutions 17, 20, 29, 44, 64, 72 de l'AMNT; Résolution 5 de la CMTI; Grandes orientations C2, C3, C7, C9 du SMSI, et section de l'Agenda de Tunis intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement"; ODD 1, 6, 8, 9, 11, 17.

large bande est pleinement opérationnel également. Des réseaux hertziens large bande ont en outre été installés au Rwanda, à Antigua-et-Barbuda et à Saint-Kitts-et-Nevis.

Conformément à la Résolution 47 de la CMDT (Rév. Dubaï, 2014), des forums, des études d'évaluation et des cours de formation régionaux sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés avec la participation de plusieurs pays et régions.

Les capacités des membres de l'UIT ont été renforcées, et des programmes de formation ont été organisés sur un ensemble de questions relatives aux réseaux de télécommunication/TIC, et notamment la conformité et l'interopérabilité, la télévision numérique de Terre, le protocole IPv6, le système SMS4DC, la gestion et l'attribution du spectre, ou encore la planification et la coordination des fréquences.

Une assistance directe a été fournie dans plusieurs domaines, notamment la planification des fréquences, les structures et activités liées à la gestion du spectre, le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, les futurs échanges Internet et le large bande fondé sur le protocole IPv6, la mise en œuvre de réseaux hertziens large bande, la radiodiffusion sonore, ou encore les points IXP nationaux et régionaux.

D.2-3 Innovation et partenariats⁶²

Partenariat dans l'écosystème des TIC: les partenariats et la mobilisation de ressources ont été renforcés par le biais de contacts directs, de la création de réseaux de relations, de conférences téléphoniques, de missions et de réunions. En 2018, 38 nouveaux accords de partenariat ont été signés avec diverses parties prenantes sur: l'environnement propice (13), l'infrastructure (6), le renforcement des capacités (4), la cybersécurité (4), des thématiques multiples (4), les télécommunications d'urgence (2), les applications TIC (2), les déchets d'équipements électriques et électroniques (2), et enfin l'inclusion numérique (1). Dix-neuf de ces nouveaux accords ont été signés au niveau international; les régions bénéficiaires des autres accords sont les Amériques (5), l'Asie-Pacifique (5), l'Afrique (4), les États arabes (3), l'Europe (1) et la CEI (1).

Possibilités de parrainage: depuis janvier 2018, quatre possibilités de parrainage ont été offertes pour les réunions des Commissions d'études de l'UIT-D, la plate-forme des partenaires universitaires de l'UIT (ICT④SDGs), le GSR-18 et les réunions des groupes de Rapporteur des Commissions d'études de l'UIT-D. Elles sont publiées sur la plate-forme/page web interactive du BDT consacrée aux possibilités de parrainage, lancée en 2017. Sur les 38 nouveaux accords de partenariat signés, dix sont des accords de parrainage.

Membres de l'UIT-D: huit nouveaux Membres de Secteur, quatre nouveaux Associés et 37 nouveaux établissements universitaires affiliés ont rejoint l'UIT-D en 2018; au total, 12 Membres du Secteur et Associés ont dénoncé leur participation.

Innovation: afin d'accélérer la réalisation du Plan d'action de Buenos Aires, la plate-forme d'innovation a été consolidée dans le cadre du programme consacré à l'innovation, par l'élaboration de nouveaux produits et services, tels que les profils d'innovation numérique, les examens des écosystèmes, le défi de l'innovation et les rapports sur les bonnes pratiques mondiales. Une assistance technique a permis la création et la publication de profils d'innovation numérique pour la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la République sudafricaine. D'autres sont en cours de préparation pour la Macédoine du Nord, le Monténégro et le Zimbabwe. Du reste, un rapport sur les bonnes pratiques mondiales pour l'Europe a été présenté à l'occasion de l'édition de 2018 du SMSI, et un ancien kit pratique a été republié dans les six langues officielles de l'ONU.

⁶² Résolutions 1, 5, 30, 33, 50, 59, 71, 157 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72 de la PP; Grandes orientations 3, 4, 5, 6, 7 du SMSI et section de l'Agenda de Tunis intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement"; ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17.

L'UIT a poursuivi l'organisation de dialogues sur l'innovation en accueillant le volet annuel du SMSI dédié à l'innovation. En 2018, cinq sessions, dont un dialogue de haut niveau sur le thème "Accélérer la transformation numérique et mettre en place des écosystèmes de l'innovation centrés sur les TIC", ont été organisées sur les trois questions principales suivantes: pratiques d'innovation fondées sur des données factuelles, outils de mise en œuvre d'écosystèmes de l'innovation et politique de financement de projets phares durables de grande envergure. À l'occasion d'ITU Telecom 2018, et en marge des réunions des Commissions d'études de l'UIT-D, le BDT a en outre collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Sommet mondial sur la production industrielle et l'industrialisation (GMIS) en vue de l'organisation de plusieurs manifestations consacrées à l'écosystème de l'innovation numérique, à l'industrie 4.0 et à la société intelligente.

Plus de 90 personnes de plus de 54 pays ont bénéficié de formations sur la mise en place d'écosystèmes de l'innovation numérique. Ces formations ont été dispensées lors d'ateliers de renforcement des capacités dans le domaine de l'innovation et d'activités d'échange de connaissances, notamment à l'occasion du Forum pour les jeunes dirigeants du secteur des TIC organisé à Busan (République de Corée), du Forum régional de l'innovation tenu à Oslo (Norvège) et d'ateliers nationaux en Thaïlande et en République sudafricaine. Certains de ces ateliers de renforcement des capacités ont conduit à la création conjointe de projets avec les Membres de l'UIT, tels que l'initiative du Centre pour la transformation numérique, présentée à Durban (République sudafricaine), ou un projet d'innovation en cours de réalisation par l'Oslo Metropolitan University à Oslo (Norvège).

Objectif D.3: Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants

Résultats

D.3-1: Renforcement de la capacité des États Membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et stratégies en matière de cybersécurité dans le cadre des plans nationaux sur les TIC, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des législations appropriées

D.3-2: Renforcement de la capacité des États Membres à réagir rapidement face aux cybermenaces

D.3-3: Renforcement de la coopération, de l'échange d'informations et du transfert de savoir-faire entre les États Membres et avec les protagonistes concernés

D.3-4: Renforcement de la capacité des pays en matière de planification des cyberstratégies sectorielles nationales pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à l'amélioration des applications TIC

D.3-5: Renforcement de la capacité des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles pour améliorer la prestation de services à valeur ajoutée dans des domaines hautement prioritaires (p. ex. santé, gouvernance, éducation, paiements, etc.) afin de résoudre efficacement différents problèmes en matière de développement durable par le biais d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé

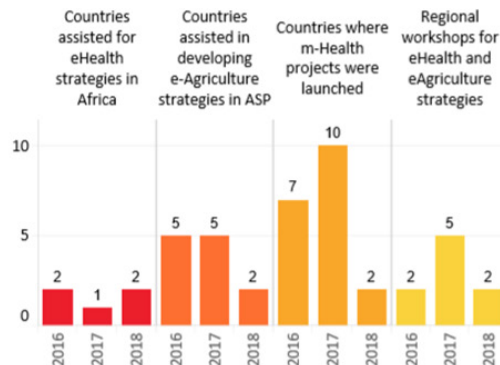
D.3-6: Amélioration de l'innovation, des connaissances et des compétences des institutions nationales en matière d'utilisation des TIC et du large bande au service du développement

Progrès accomplis

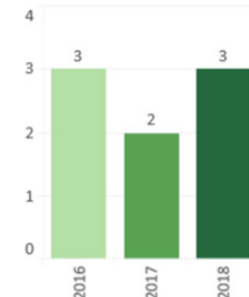
Regional event on e-Agriculture organized with FAO Participants from Asia Pacific region



Indicators for e-Applications



ICT for Development handbooks/toolkits published for mHealth and e-Agriculture



Légende:

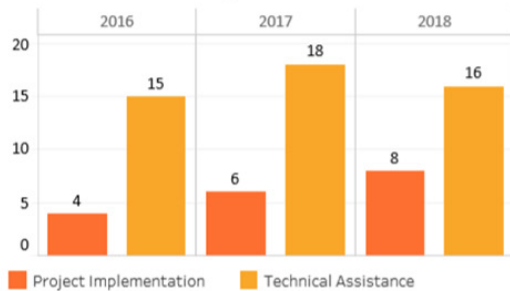
Manifestation régionale sur la cyberagriculture organisée conjointement avec la FAO – Participants de la région Asie-Pacifique

Indicateurs sur les cyberapplications

Pays ayant reçu une assistance en matière de stratégies de cybersanté en Afrique – Pays ayant reçu une assistance pour l'élaboration de stratégies de cyberagriculture dans la région Asie-Pacifique – Pays où des projets de santé sur mobile ont été lancés – Ateliers régionaux sur les stratégies en matière de cybersanté et de cyberagriculture

Manuels/kits pratiques sur les TIC au service du développement publiés dans les domaines de la santé sur mobile et de la cyberagriculture

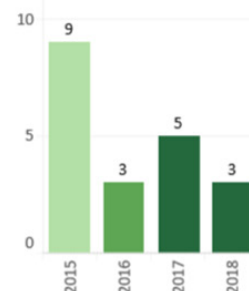
Countries Assisted in Establishing Cybersecurity-related Capabilities



Regional drills organized in Africa, America and Arab regions



Countries with established CIRTs



e-Health High-level events conducted with WHO and UNESCO (2016)

Events

2

ICT and Health Ministers attending

20

Participants

500

Légende:

Pays ayant reçu une assistance pour se doter de capacités en matière de cybersécurité

Mise en œuvre de projets – Assistance technique

Exercices régionaux organisés dans la région Afrique, la région Amériques et la région des États arabes

Pays dotés d'équipes CIRT

Manifestations de haut niveau relatives à la cybersanté organisées conjointement avec l'OMS et l'UNESCO (2016)

Manifestations – Ministres des TIC et de la santé présents – Participants

Produits

D.3-1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC⁶³

Le BDT a continué d'apporter un appui aux membres de l'UIT, en particulier aux pays en développement, en vue d'instaurer la confiance dans l'utilisation des TIC. Il a notamment mené des activités de renforcement des capacités et de communication, ainsi que des activités concernant des améliorations juridiques et techniques et la coopération internationale, comme suit:

- Lancement de la troisième édition de l'Indice mondial de cybersécurité, qui vise à mesurer l'engagement des États Membres en faveur de la cybersécurité. Ce lancement devrait avoir lieu au premier trimestre de 2019.
- Publication, lors d'ITU TELECOM World, d'un Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité, dans le cadre d'une action multi-parties prenantes coordonnée par l'UIT en partenariat avec, entre autres, l'Université d'Oxford, Deloitte, Microsoft, le Potomac Institute, RAND Europe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Banque mondiale.
- Mise en œuvre de plusieurs initiatives et activités concernant une culture de la cybersécurité et visant à répondre aux questions connexes (par exemple au Cameroun, en Iran, en Tunisie ou encore en Ukraine).
- Assistance à la mise en place et au renforcement d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) dans des pays tels que le Botswana, le Burundi, Chypre, la Gambie, le Kirghizistan, le Malawi, le Samoa et les Tonga.
- Réalisation de cinq cyberexercices régionaux en Azerbaïdjan, au Koweït, à Chypre, en Argentine et en Côte d'Ivoire.

D.3-2 Applications et services TIC⁶⁴

Afin d'élaborer des cyberstratégies nationales visant à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC, les États Membres ont mené de nombreuses activités, notamment:

En ce qui concerne la cybersanté:

- Dans le cadre de l'initiative conjointe UIT/OMS "Be Healthy, Be Mobile" (La mobilité, c'est la santé) visant à utiliser la santé sur mobile dans la lutte contre les maladies non transmissibles, un appui continue d'être fourni à onze pays afin de mettre en œuvre des projets de santé sur mobile concernant l'arrêt du tabagisme, le diabète, le cancer du col de l'utérus et les maladies respiratoires.
- Des Manuels sur la mise en œuvre de programmes de santé sur mobile visant à lutter contre les maladies non transmissibles ont été publiés en ce qui concerne le diabète, le cancer, le tabagisme, le vieillissement et le système respiratoire.
- Dans le cadre du projet conjoint UIT/OMS pour un pôle centralisé de connaissances et d'innovation au service de la santé sur mobile pour l'Europe, un appel à déclarations d'intérêt et une demande de propositions ont été lancés afin d'accueillir ce pôle. La conclusion d'un accord avec le pays hôte est en cours.

⁶³ Résolutions 1, 5, 9, 15, 30, 33, 37, 45, 50, 59, 64, 67, 69, 78, 79 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72, 130, 179, 181 de la PP; Résolutions 50, 52, 58 de l'AMNT; Grande orientation C5 du SMSI; ODD 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 17.

⁶⁴ Résolutions 1, 5, 30, 54 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72, 139, 140, 183, 202 de la PP; Grande orientation C7 du SMSI; ODD 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11.

- Dans le cadre de l'initiative liée à la santé sur mobile et à la cybersanté au sein de la région Amériques, l'UIT et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) sont convenues d'appliquer le Guide pratique sur les stratégies nationales en matière de cybersanté au Guyana. Le projet complet de stratégie a été finalisé et transmis en tant que contribution au processus à long terme que l'OPS et le Guyana poursuivront jusqu'en juillet 2019.

En ce qui concerne la cyberagriculture:

- Une compétition #HackAgainstHunger (Hackathon axé sur la lutte contre la faim) a été organisée en collaboration avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de trouver et de soutenir des solutions innovantes aux enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture.
- L'Afghanistan a bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de sa stratégie de cyberagriculture, en partenariat avec la FAO et le gouvernement du pays.

En ce qui concerne le cyberapprentissage:

- L'UIT a organisé conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) la Semaine de l'apprentissage mobile de 2018, consacrée aux défis et stratégies sur la voie du développement des compétences numériques pour tous.

Un projet sur l'identité numérique au service du développement a été lancé en vue d'aider les pays, notamment ceux à revenu faible et intermédiaire, à déployer des initiatives axées sur l'identité numérique qui permettent la mise en place de services à valeur ajoutée dans la plupart des domaines de l'économie numérique, dont les services financiers, la santé, l'agriculture, l'éducation, etc.

Des activités ont notamment été organisées avec succès en Ukraine et au Liban, dans le domaine de la cybersanté, et au Niger, dans le domaine des cyberapplications.

Objectif D.4: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et offrir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers

Résultats

D.4-1: Renforcement des capacités des membres en matière de gouvernance internationale de l'Internet

D.4-2: Amélioration des connaissances et des compétences des membres de l'UIT concernant l'utilisation des télécommunications/TIC

D.4-3: Meilleure sensibilisation au rôle du renforcement des capacités humaines et institutionnelles concernant les télécommunications/TIC et le développement à l'intention des membres de l'UIT

D.4-4: Renforcement des informations et des connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques et de données sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables au niveau international

D.4-5: Renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données sur les télécommunications/TIC et renforcement des capacités et des compétences des producteurs de statistiques sur les télécommunications/TIC en vue de la réalisation de collectes de données au niveau national sur la base de normes et de méthodologies internationales

D.4-6: Renforcement des capacités des États Membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des lignes directrices en matière d'inclusion numérique, afin de garantir l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes ayant des besoins particuliers et l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'autonomisation socio-économique des personnes ayant des besoins particuliers

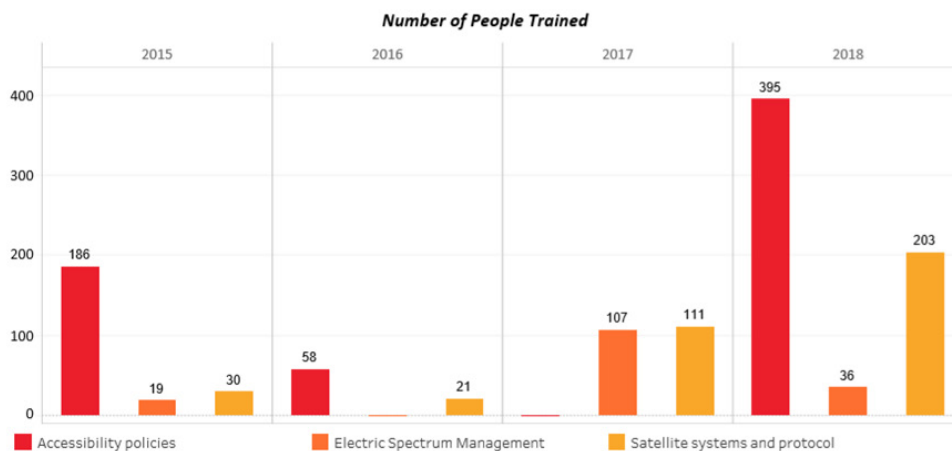
D.4-7: Renforcement de la capacité des membres à assurer aux personnes ayant des besoins particuliers une formation à l'utilisation des outils numériques et une formation à l'utilisation des télécommunications/TIC pour le développement socio-économique

D.4-8: Renforcement des capacités des membres en matière d'utilisation des télécommunications/TIC aux fins du développement socio-économique des personnes ayant des besoins particuliers, y compris la mise en œuvre de programmes de télécommunication/TIC pour favoriser l'emploi des jeunes et l'esprit d'entreprise

D.4-9: Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les PMA, les PEID, les PDSL et les pays dont l'économie est en transition

D.4-10: Renforcement des capacités des PMA, des PDSL et des PEID en matière de développement des télécommunications/TIC

Progrès accomplis



Légende:

Nombre de personnes ayant suivi une formation

Politiques en matière d'accessibilité – Gestion du spectre radioélectrique – Systèmes à satellites et protocole



Légende:

Formation dans toutes les régions – Participants ayant suivi une formation

Nombre de bourses octroyées aux PMA – Cours de formation

Produits

D.4-1 Renforcement des capacités⁶⁵

En 2018, le BDT a mené à bien des activités en matière de renforcement des capacités, qui ont permis de perfectionner les compétences humaines et d'améliorer les connaissances des membres de l'UIT dans le domaine des télécommunications/TIC.

Organisation de formations et partenariats: les activités liées au renforcement des capacités sont organisées en étroite collaboration avec des partenaires tels que les Centres d'excellence (CoE), le secteur privé, les établissements universitaires et d'autres instituts de formation. C'est essentiellement sur le site web de l'[Académie de l'UIT](#) que sont organisées les formations de l'UIT.

Le réseau de Centres d'excellence constitue le principal moyen par lequel sont organisées des formations dans le cadre de l'Académie de l'UIT. En 2018, environ 1 840 participants ont suivi une formation dans le cadre de 55 cours dispensés par le réseau de Centres d'excellence. Par ailleurs, 37 activités de formation et de renforcement des capacités ont été menées en collaboration avec d'autres partenaires en 2018 et ont bénéficié à 1 883 participants. Dix-sept de ces activités ont été menées au niveau régional. Les activités de renforcement des capacités ont porté sur les principaux domaines suivants: politiques et réglementation, accès au large bande, cybersécurité, applications et services TIC, gestion du spectre, gouvernance de l'Internet, innovation, radiodiffusion numérique, conformité et interopérabilité, informatique en nuage, qualité de service et accessibilité des TIC.

L'UIT a continué d'organiser des formations à destination des pays en développement en collaboration avec ses partenaires, parmi lesquels l'Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI), l'Organisation internationale de télécommunications par satellite (ITSO), Rohde and Schwarz, et le Centre international de physique théorique (ICTP) en Italie. Au cours de l'année écoulée, ces activités de formation se sont concentrées sur la communication par satellite, le contrôle et la gestion du spectre, et l'Internet des objets. En partenariat avec la United Kingdom Telecommunications Academy (UKTA), l'UIT a continué de dispenser le programme en ligne sanctionné par un diplôme intitulé "Master en gestion des communications" par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT.

⁶⁵ Résolutions 1, 5, 9, 15, 20, 21, 22, 30, 32, 33, 36, 40, 50, 59, 73, 77 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 176, 188, 189, 197, 199, 202 de la PP; Résolution 1143 du Conseil; Résolutions 54, 59, 72 de l'AMNT; Grande orientation C4 du SMSI et paragraphes 8, 22, 23a, 26g, 49, 51, 65, 72h, 86, 87, 90c, d, f, 95, 114b de l'Agenda de Tunis; ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 12, 13, 14, 16, 17.

De nouveaux accords de partenariat ont été conclus avec Wayfindr en vue de dispenser des formations sur l'élaboration de systèmes audio de navigation pour les personnes malvoyantes, ainsi qu'avec quatre partenaires en Amérique latine pour l'exécution d'un programme sur la gestion stratégique des télécommunications.

Conception de cours de formation: dans le cadre de l'Académie de l'UIT, le BDT a élaboré des programmes de formation complets et de qualité. En 2018-2019, des programmes de formation ont été élaborés, actualisés, finalisés ou seront bientôt mis en œuvre dans les domaines suivants: gestion du spectre, qualité de service, TIC et changements climatiques, et Internet des objets.

Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC: L'édition de 2018 du Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC s'est tenue du 18 au 20 juin à Saint-Domingue (République dominicaine), sur le thème "Renforcement des compétences pour l'économie et la société numériques". Le Colloque constitue la principale manifestation internationale consacrée au développement des capacités dans le domaine des TIC. Il fournit à la communauté nationale et internationale des orientations stratégiques sur les questions de renforcement des compétences dans le domaine des TIC et des technologies numériques. Il a par ailleurs contribué à intensifier la collaboration entre l'UIT, les secteurs public et privé, les entreprises et les milieux universitaires en vue de renforcer les capacités dans le monde numérique de demain.

Renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution: la publication intitulée "Renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution" est parue en 2018. Les articles de cette [deuxième édition](#) mettent en avant les différents niveaux de compétences numériques requis: des compétences de base destinées à sensibiliser aux TIC et à utiliser des applications simples, jusqu'aux compétences approfondies ciblant des besoins plus complexes, tels que la gestion des réseaux et l'analyse des données.

D.4-2 Statistiques sur les télécommunications/TIC⁶⁶

Le BDT dispose de l'ensemble le plus complet au monde de données et de statistiques sur les TIC dans divers domaines: infrastructure des TIC, accès aux TIC et leur utilisation, politiques et réglementation et questions relatives aux coûts et aux politiques tarifaires. Les travaux de l'UIT relevant de ce produit ont permis d'améliorer l'accessibilité et la diffusion de statistiques sur les TIC comparables à l'échelle internationale et publiées en temps opportun.

Le 16ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) a eu lieu à Genève au mois de décembre 2018. Le WTIS-18 a réuni plus de 320 participants de 85 pays, représentant des organisations du secteur public et du secteur privé, notamment des ministères, des régulateurs, des bureaux nationaux de la statistique, des universités et des instituts de recherche, des opérateurs de télécommunication, des entreprises du secteur des TIC, ainsi que des organisations régionales et internationales. Des séances plénières du WTIS-18 ont été consacrées aux questions suivantes: l'impact économique et social des TIC; les besoins en matière de données pour assurer le suivi de l'impact social des TIC; la promotion du développement durable par l'intermédiaire des TIC pour ne laisser personne de côté; la science des données et les TIC; la présentation du rapport "Mesurer la société de l'information" et du statut du nouvel indice de développement des TIC; les compétences d'avenir dans le domaine des TIC; les nouveaux besoins en matière de données dans l'économie numérique; des données intelligentes pour des réglementations et des politiques intelligentes concernant les TIC; et l'accessibilité financière des services TIC.

⁶⁶ Résolutions 1, 5, 8, 30, 33, 37, 43, 50, 51, 52, 57, 59, 60 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 176, 188, 189, 197, 199, 200, 202 de la PP; Les statistiques sur les TIC sont importantes pour le suivi de la mise en œuvre de toutes les Grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et sont citées dans les paragraphes 112-119 de l'Agenda de Tunis; ODD 4, 5, 9, 17.

En 2018, plusieurs produits statistiques ont été mis à disposition afin d'améliorer l'information et d'enrichir les connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC.

- La dernière édition de la [Base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde](#) et de l'[Annuaire statistique de l'UIT](#) a été publiée en janvier 2019. Les données fournies permettront aux utilisateurs de prendre des décisions éclairées dans le domaine des TIC, sur la base de statistiques comparables au niveau international.
- La publication conjointe de l'UIT et de la Banque mondiale intitulée "[The Little Data Book on Information and Communication Technology 2018](#)" est sortie en juillet 2018.
- La collecte des données pour 2018 a été achevée. Quelque 160 pays ont répondu à la version longue du questionnaire de 2018 sur les indicateurs de télécommunications/TIC dans le monde (WTI), 84 pays ont répondu à la version longue du questionnaire de 2018 relatif à l'utilisation des TIC par les ménages, et 149 pays ont répondu au questionnaire de 2018 sur le panier de prix des TIC. Les versions abrégées du questionnaire de 2019 sur les indicateurs de télécommunications/TIC dans le monde et du questionnaire de 2019 relatif à l'utilisation des TIC par les ménages ont été envoyées aux États Membres au début de l'année de 2019, et le questionnaire sur le panier des prix des TIC a été envoyé en mars 2019.
- Des estimations mondiales et régionales sur les principaux indicateurs des TIC ont été publiées à la fin de l'année 2018, notamment des données sur le pourcentage de la population utilisant l'Internet, qui ont révélé que ce pourcentage était supérieur à 50 pour cent en 2018.
- L'édition de 2018 du rapport "[Mesurer la société de l'Information](#)", qui comprend un chapitre consacré aux tendances du secteur des TIC, a été présentée à l'occasion du WTIS. Ce rapport contient une analyse des compétences dans le domaine des TIC fondée sur des données de l'UIT relatives aux ménages et d'autres sources. Il comprend également une analyse du chiffre d'affaires et des investissements dans le secteur des télécommunications, et de différents indicateurs recueillis par l'UIT en vue de suivre et de comparer les prix et l'accessibilité financière des services TIC à l'échelle mondiale. Ce rapport a contribué à enrichir les connaissances des décideurs, des investisseurs et des entrepreneurs sur les tendances actuelles du marché des TIC et à leur permettre de prendre des décisions fondées sur des données probantes en leur fournissant une analyse précise de l'évolution des télécommunications/TIC dans le monde.

Les activités de l'UIT relevant de ce produit ont encore contribué à élargir la coopération et ont amélioré les méthodologies et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC grâce aux travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH). Les groupes EGTI et EGH de l'UIT se sont réunis à Genève en octobre 2018.

Les capacités et les compétences des organismes producteurs de statistiques sur les TIC en matière de collecte de données, d'élaboration et d'analyse d'indicateurs sur les TIC comparables sur le plan international ont été améliorées grâce à des activités de renforcement des capacités.

L'UIT continue de participer activement au Partenariat sur la mesure des TIC pour le développement et figure, aux côtés de CNUCED et de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), parmi les trois membres de la Commission de direction de ce Partenariat.

D.4-3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers⁶⁷

Le BDT a mis à la disposition de tous les membres de l'UIT des stratégies innovantes concernant l'élaboration de stratégies nationales de développement des compétences numériques en publiant le Kit

⁶⁷ Résolutions 1, 5, 9, 11, 15, 20, 21, 22, 23, 30, 32, 55, 58, 68, 76, 77 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 64, 70, 71, 131, 139, 140, 175, 184, 198, 202 de la PP; Résolutions 55, 69 de l'AMNT; Grandes orientations C2, C4, C7, C8 du SMSI et paragraphe 90 de l'Agenda de Tunis; ODD 1, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16, 17.

pratique de l'UIT sur les compétences numériques sur le site web de l'UIT. Ce document est disponible dans les six langues officielles de l'UIT, ainsi qu'aux formats e-pub et Kindle. Une campagne conjointe UIT-OIT sur les compétences numériques pour un emploi décent a en outre été lancée dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes afin d'encourager les parties prenantes à s'engager dans la formation de cinq millions de jeunes femmes et hommes à des compétences numériques adaptées au marché du travail. Cette campagne et le Kit pratique sur les compétences numériques ont été présentés à 1 250 membres de l'UIT et autres parties prenantes au cours de plusieurs manifestations, comprenant entre autres: le Dialogue de haut niveau sur les compétences numériques dans le cadre du SMSI; la Semaine de l'apprentissage mobile à Paris (France); et le Colloque "Digital Skills for Everyone: Accelerating Europe's Competitiveness and Inclusive Growth" à Bruxelles (Belgique).

En 2018, 131 pays ont organisé 2 186 manifestations dans le cadre de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, au cours desquelles 57 748 participantes ont été encouragées à poursuivre des études et une carrière dans le domaine des TIC. Les pays étaient répartis comme suit: 20 de la région Afrique, 31 de la région Amériques, 10 de la région des États arabes, 22 de la région Asie-Pacifique, 8 de la région de la CEI et 30 de la région Europe. Les Îles Salomon, la Mongolie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Timor-Leste ont rejoint la campagne en 2018. Des Membres de Secteur de l'UIT ont organisé des manifestations: Cisco a organisé des événements au profit de 4 349 jeunes filles, et Microsoft, au profit de 3 600 jeunes filles. Le nombre de participantes a été le plus élevé (dans l'ordre) en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne, au Sénégal, en Colombie, au Guatemala et au Chili.

Plus de 1 500 membres de l'UIT et parties prenantes ont été informés des activités et manifestations organisées par l'UIT-D, et des ressources clés ont été mises à disposition pour aider les Membres à mettre en œuvre l'accessibilité des TIC.

En 2018, 192 programmes et pratiques en matière d'inclusion numérique ont été publiés sur le Bulletin d'actualité sur l'inclusion numérique, dont les articles ont été consultés 6 585 fois. Les membres de l'UIT ont été informés et ont échangé de bonnes pratiques grâce à la publication hebdomadaire de pratiques et de stratégies innovantes en matière d'inclusion numérique sur le Bulletin d'actualité sur l'inclusion numérique.

Des manifestations ont été organisées pour soutenir les initiatives régionales sur l'accessibilité dans les régions Amériques, Europe, Afrique et dans la région des États arabes.

Un ensemble de trois cours de formation en ligne adaptés au rythme de chacun, intitulé "Accessibilité des TIC: la clé d'une communication inclusive", a été créé pour permettre à toutes les parties prenantes d'acquérir une bonne compréhension de l'accessibilité des TIC; il met l'accent sur les politiques, les réglementations, les tendances technologiques et les règles des marchés publics dans ce domaine. Cette formation vise à donner suite aux résultats de la CMDT-17. Quelques quinze tutoriels vidéo sur la création de documents numériques accessibles et la résolution de problèmes liés aux formats sont disponibles en espagnol, anglais et français.

D.4-4 Assistance ciblée à l'intention des pays les moins avancés (PMA), des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays en développement sans littoral (PDSL)⁶⁸

Le BDT a fourni une assistance ciblée aux PMA, aux PDSL et aux PEID suivants: Afghanistan, Bolivie, Burundi, Guinée-Bissau, Eswatini, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Malawi, Myanmar, Ouganda, Ouzbékistan, Paraguay, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suriname et Timor-Leste. L'assistance a porté sur l'ensemble des activités liées aux TIC, notamment dans les domaines

⁶⁸ Résolutions 16, 17, 18, 21, 25, 26, 30, 33, 36, 37, 50, 51, 52, 53, 57, 60 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 70, 71, 123, 124, 125, 126, 127, 135, 159, 160, 161, 193, 202 de la PP; Résolution 12 de la CMR; Résolution 1 de la CMTI; Grandes orientations C4, C7 du SMSI, et paragraphes 9, 23, 26, 49, 59, 87 et 95 de l'Agenda de Tunis; ODD 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

suivants: réformes de la réglementation des marchés, télécommunications d'urgence et interventions en cas de catastrophe, égalité des sexes, cybersécurité, infrastructure des TIC et gestion du spectre.

L'UIT a rendu compte des progrès accomplis par les PDSL en matière de développement des TIC et a apporté une contribution dans le cadre du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du programme d'action de Vienne.

Objectif D.5: Améliorer la protection de l'environnement et renforcer les mesures relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets, ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC

Résultats

D.5-1: Amélioration de la mise à disposition d'informations et de solutions pour les États Membres concernant l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets

D.5-2: Renforcement des capacités des États Membres en matière de cadres politiques et réglementaires relatifs à l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets

D.5-3: Élaboration d'une politique en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques

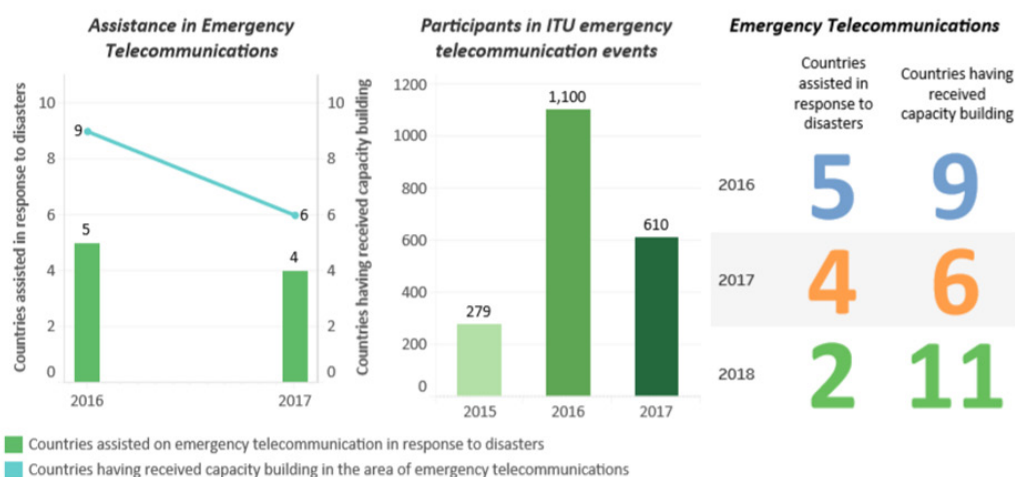
D.5-4: Établissement de systèmes de contrôle et de systèmes d'alerte avancée reposant sur des normes, reliés aux réseaux nationaux et régionaux

D.5-5: Collaboration pour faciliter les interventions d'urgence en cas de catastrophe

D.5-6: Conclusion de partenariats avec les organisations concernées pour l'utilisation de systèmes de télécommunication/TIC aux fins de la planification préalable aux catastrophes, de la prévision et de la détection des catastrophes, ainsi que de l'atténuation de leurs effets

D.5-7: Amélioration de la sensibilisation à l'importance que revêt la coopération aux niveaux régional et international pour faciliter l'accès aux informations relatives à l'utilisation des télécommunications/TIC en situation d'urgence, et le partage de ces informations

Progrès accomplis



Légende:

Assistance en matière de télécommunications d'urgence

Pays ayant reçu une assistance à la suite de catastrophes

Participants aux manifestations de l'UIT relatives aux télécommunications d'urgence

Pays dont les capacités ont été renforcées

Télécommunications d'urgence

Pays ayant reçu une assistance à la suite de catastrophes – Pays dont les capacités ont été renforcées

Pays ayant reçu une assistance en matière de télécommunications d'urgence à la suite de catastrophes

Pays dont les capacités dans le domaine des télécommunications d'urgence ont été renforcées

**2nd Global Forum on Emergency Telecommunications
(GET-2016); SAVING LIVES**

Countries represented

70

Participants

500

Global ICT Human Capacity Building Symposium (2018)

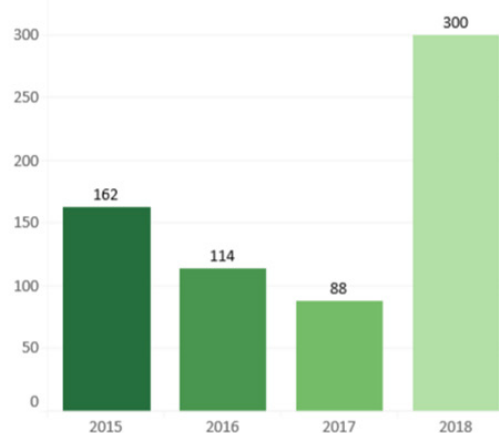
Countries represented

36

Participants

331

Indigenous People Trained



Légende:

2ème Forum mondial sur les télécommunications d'urgence (GET-2016); SAUVER DES VIES

Pays représentés – Participants

Colloque mondial sur le renforcement des capacités humaines dans le secteur des TIC (2018)

Pays représentés – Participants

Personnes issues de populations autochtones ayant reçu une formation

Produits

D.5-1 Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets⁶⁹

Le BDT mène des activités de renforcement des capacités dans les domaines des changements climatiques et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) en organisant des ateliers et des formations axés notamment sur: les statistiques relatives aux DEEE, les champs électromagnétiques, la gestion des catastrophes, les changements climatiques et le rôle des TIC dans l'atténuation des effets des changements climatiques.

L'UIT continue de renforcer sa collaboration avec le Partenariat mondial sur les statistiques relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques (GESP), auquel participent également l'Université des Nations Unies (UNU) et l'Association internationale des déchets solides (ISWA). Dans le cadre de ce partenariat, un portail web est actuellement mis au point afin de publier des données et des informations sur les DEEE. Le lancement devrait avoir lieu en mars 2019.

En mars 2019, dans le cadre du Partenariat GESP, l'UIT mènera un projet régional visant à mettre en place un suivi des déchets d'équipements électriques et électroniques dans la région des États arabes, afin d'évaluer la situation actuelle en matière de gestion des DEEE dans les États arabes.

Le BDT est un membre actif du Groupe de gestion de l'environnement (GGE) et un acteur déterminant de la Coalition sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, créée lors d'une session de dialogue de haut niveau consacrée à la création de cette Coalition, dans le cadre de l'édition de 2018 du Forum du SMSI. La Coalition, qui réunit sept chefs de Secrétariat d'organismes du système des Nations Unies jouant un rôle dans le domaine des DEEE, vise à mettre au point une nouvelle vision axée sur l'économie circulaire, en mettant l'accent sur les déchets d'équipements électriques et électroniques. Cette initiative a pour but d'accroître la sensibilisation à la nécessité de traiter les problèmes liés aux DEEE et de fournir des orientations aux secteurs public et privé sur le plan des politiques. Elle bénéficie de l'appui du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et du Forum économique mondial. Le BDT prépare actuellement la participation de trois nouvelles entités des Nations Unies (OMS, ONU-Habitat et Centre du commerce international (CCI)) à la Coalition sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, à l'occasion du Dialogue de haut niveau du Forum du SMSI, qui aura lieu en 2019.

Aux côtés du Forum économique mondial et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, cette Coalition a publié un nouveau rapport intitulé "A New Circular Vision for Electronics – Time for a Global Reboot" (Une nouvelle vision circulaire de l'électronique – Tout reprendre à zéro sans attendre). Le Secrétaire général de l'UIT a participé à une conférence de presse lors de la réunion de 2019 du Forum économique mondial, organisée à Davos, pour le lancement de ce rapport conjoint.

Le BDT a finalisé la mise en œuvre du projet pilote visant à créer une usine de traitement des DEEE, élaboré conjointement avec l'Université de La Plata, en Argentine. L'usine apporte des réponses concrètes aux problèmes des déchets d'équipements électriques et électroniques dans les villes, conformément aux Objectifs de développement durable. Dans le cadre du projet, un rapport intitulé "Successful Electronic Waste Management Initiatives" (Initiatives fructueuses de gestion des déchets électroniques) a été élaboré; il fournit des informations sur différentes initiatives de gestion des DEEE mises en place dans six pays à travers le monde.

⁶⁹ Résolutions 17, 21, 30, 32, 37, 50, 52, 53, 66 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 71, 182 de la PP; Résolution 73 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI; ODD 3, 5, 9, 11, 13, 14, 15.

D.5-2 Télécommunications d'urgence⁷⁰

Un Forum multi-parties prenantes sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe à l'intention des îles des Caraïbes, organisé par l'UIT à l'invitation du Ministère de l'information, des sciences, des technologies et des communications de la Dominique, a eu lieu à Roseau (Dominique) du 4 au 6 décembre 2018. Cette manifestation a permis à des décideurs et autres parties prenantes et participants menant des activités dans le domaine de la gestion des catastrophes dans la région des Caraïbes de débattre et d'adopter des stratégies concrètes pour définir comment les TIC peuvent contribuer à la réduction des risques de catastrophe et à la gestion des catastrophes. Toutes les institutions de différentes îles de la région des Caraïbes qui ont participé au Forum ont échangé des bonnes pratiques, discuté des difficultés rencontrées et partagé des enseignements à retenir. L'accent a particulièrement été mis sur la nécessité et l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des plans nationaux pour les télécommunications d'urgence dans les pays et d'élaborer des procédures opérationnelles normalisées, ainsi que de mettre en place des systèmes d'alerte avancée et des systèmes d'alerte dans la région.

Un atelier national sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe a été organisé à Dar es Salaam (Tanzanie), les 15 et 16 janvier 2019. Cet atelier a été organisé conjointement par l'Autorité de régulation des communications de la Tanzanie et par l'UIT. L'objectif était d'accroître la sensibilisation sur la nécessité d'utiliser davantage les TIC dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe en Tanzanie, ainsi que de traiter des questions d'importance concernant la meilleure façon d'utiliser les TIC pour la surveillance et l'alerte. Cette manifestation a également permis d'échanger des idées et des pratiques quant aux activités qui sont actuellement menées par diverses organisations humanitaires nationales, telles que la Croix-Rouge nationale et la Commission de gestion des catastrophes. Les opérateurs du secteur privé ont présenté les progrès qu'ils ont accomplis en vue de la préparation de leurs réseaux (fixes et mobiles) en cas de catastrophe.

Le 3ème Forum mondial sur les télécommunications d'urgence (GET-19), intitulé "Innover ensemble pour sauver des vies: l'utilisation des technologies dans la gestion des catastrophes", organisé par l'UIT à l'invitation de l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICTA) de Maurice, s'est tenu du 6 au 8 mars 2019 à Balaclava. Cette manifestation, qui a réuni environ 180 participants, a mis en évidence le lien existant entre les TIC, la réduction des risques de catastrophe et le développement. Elle a montré que l'essor incroyable que connaissent les réseaux et services TIC et l'innovation technologique faisaient naître de nouvelles possibilités de sauver des vies, de réduire les risques et de limiter les effets des catastrophes. Les participants ont débattu des stratégies de réduction des risques de catastrophe et de la planification et des politiques nationales concernant les télécommunications d'urgence. Ce Forum a mis en avant le rôle des nouvelles technologies telles que les mégadonnées, l'Internet des objets, la robotique et l'intelligence artificielle. Les besoins, les possibilités et les difficultés en matière de partenariats et de coopération dans le domaine des TIC dans le cadre de l'action humanitaire ont également été abordés, notamment en ce qui concerne l'adaptation des partenariats existants entre le secteur des TIC, les gouvernements et les organisations humanitaires. Les participants ont débattu de la façon dont les organisations humanitaires peuvent tirer parti des technologies pour se préparer et intervenir de façon plus efficace en cas de conflit ou de crise humanitaire et pour aider les victimes.

Un atelier sur le Protocole d'alerte commun (PAC) a été organisé le 5 mars 2019, avant le Forum. Cet atelier a mis en avant les avantages que présente le Protocole d'accès commun et a permis d'échanger des bonnes pratiques et des enseignements à retenir pour la mise en place d'un environnement qui permette de tirer parti de ce protocole. À l'occasion de cet atelier, il a été démontré que, quel que soit le type de danger, les messages en cas d'urgence du protocole CAP permettent d'avertir rapidement

⁷⁰ Résolutions 1, 5, 17, 21, 30, 32, 34, 37, 50, 52, 53, 69 de la CMDT; Décisions 5, 13 de la PP; Résolutions 25, 37, 71, 98, 136, 140, 182, 202 de la PP; Résolutions 646, 647 de la CMR; Résolution 2 de la CMTI; Grande orientation C7 du SMSI; ODD 3, 5, 9, 11, 13, 14, 15.

et efficacement les populations qui sont exposées à un risque, au moyen de toutes les technologies de communication disponibles.

En mars 2019, l'UIT a publié un nouveau rapport sur "[Les technologies de rupture et leur utilisation au service de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe](#)". Ce rapport illustre la façon dont les technologies de rupture redéfinissent les processus en diffusant plus rapidement des informations essentielles, en améliorant la compréhension des causes des catastrophes, en renforçant les systèmes d'alerte avancée, en permettant d'évaluer rapidement les dégâts et en alimentant la base de connaissances sur les comportements sociaux et les incidences économiques après une crise. Le rapport met aussi en lumière l'importance de la réglementation, de la formation ainsi que de la conclusion et de l'adaptation de partenariats. Plusieurs recommandations y sont formulées, selon lesquelles une systématisation et une normalisation sont nécessaires pour améliorer l'application des technologies, ainsi qu'un répertoire mondial contenant des informations sur la façon dont les technologies numériques sont utilisées dans la gestion des catastrophes, notamment.

6 Objectifs intersectoriels et résultats obtenus

Objectifs intersectoriels				
I.1 Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes	I.2 Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC	I.3 Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC	I.4 Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable	I.5 Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

Lien entre les activités intersectorielles et le cadre de présentation des résultats de l'UIT:

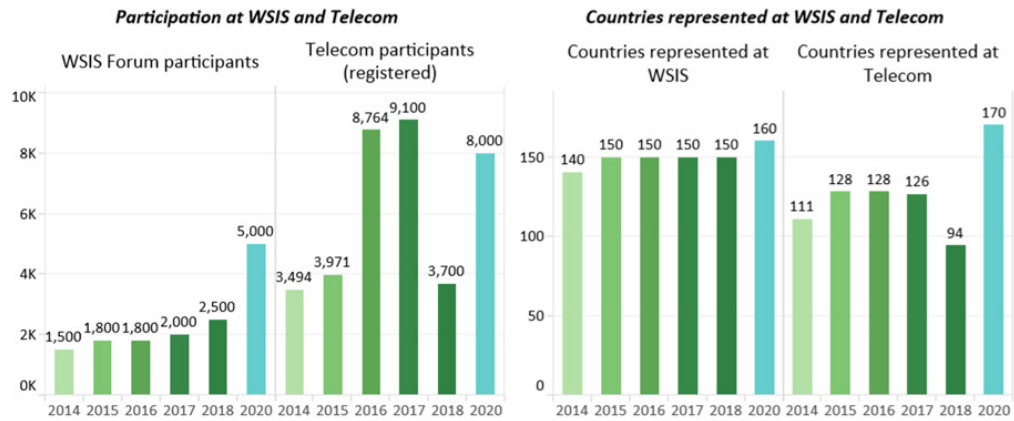
Accessibilité	Objectif I.5
Commission sur le large bande au service du développement durable	Objectif I.1
Changements climatiques	Objectif I.4
Cybersécurité	Objectif I.2
Télécommunications d'urgence	Objectif I.4
Autonomisation des jeunes au moyen des TIC	Objectif I.4
Égalité hommes/femmes	Objectif I.4
Questions relatives à l'Internet	Objectif I.2
L'UIT et l'Organisation des Nations Unies	Objectif I.4

Objectif I.1: Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes

Résultats

I.1-1: Renforcement de la collaboration entre les parties prenantes concernées, afin d'accroître l'efficacité de l'environnement des télécommunications/TIC

Progrès accomplis

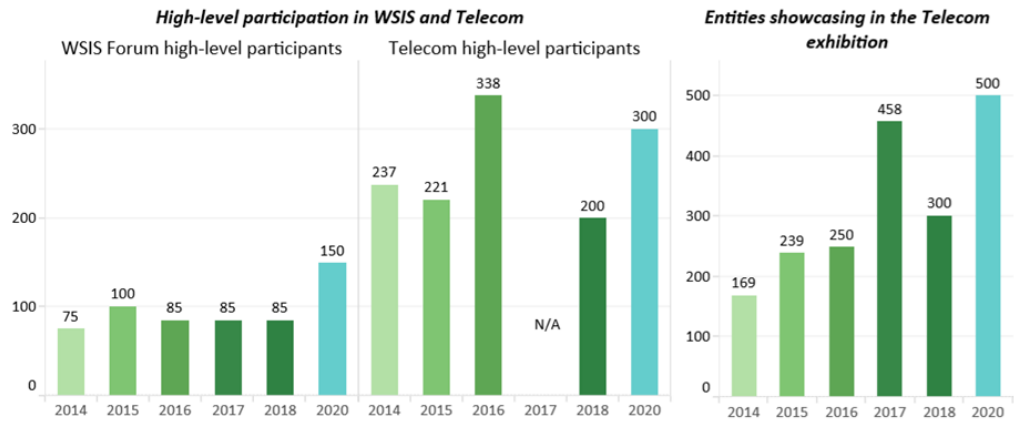


Légende

Participation au SMSI et à Telecom

Pays représentés au SMSI et à Telecom

Participants au Forum du SMSI/Participants à Telecom (inscrits) Pays représentés au Forum du SMSI/Pays représentés à Telecom



Légende:

Entités exposant à l'exposition Telecom

Participants de haut rang au SMSI et à Telecom

Participants de haut rang au Forum du SMSI

Participants de haut rang à Telecom

Produits

I.1-1 Conférences, forums, manifestations et réunions intersectoriels au niveau mondial offrant un cadre de discussion de haut niveau (par exemple, Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI), Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT), Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, ITU TELECOM, 150ème anniversaire de l'UIT)

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Des travaux préparatoires sont en cours en vue de l'édition de 2019 du Forum du SMSI.

ITU TELECOM

ITU Telecom World 2018 a eu lieu du 10 au 13 septembre à Durban (République sudafricaine). La manifestation a été accueillie par le Gouvernement sudafricain, qui était représenté par son Département des télécommunications et des services postaux. Il s'agissait de la première manifestation ITU Telecom World organisée dans la région Afrique. Cette édition a rassemblé des représentants de pays, de grands noms du secteur et de PME de toute l'Afrique et du monde entier. Elle était consacrée au thème de "l'innovation au service d'un développement numérique plus intelligent". Des renseignements détaillés sont disponibles dans le Document C19/19.

Commission UIT/UNESCO sur le large bande au service du développement durable

La Commission sur le large bande a tenu sa réunion annuelle d'automne les 22 et 23 septembre, à New York. Cette réunion a été précédée par trois séances de groupes de travail et une réunion de réflexion informelle. Trois groupes (chargés des questions liées à la santé numérique, à l'entrepreneuriat numérique et à la préparation en prévision des épidémies) ont publié leur rapport final. La Commission a en outre mis sur pied des groupes de travail pour 2019 en vue de s'occuper de la sécurité en ligne des enfants, de la connectivité en Afrique et de la liberté d'expression en ligne. Lors de sa séance plénière principale, la Commission a débattu de la manière de redoubler d'efforts afin de connecter les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet. Chaque année, la Commission sur le large bande publie son rapport annuel sur "[La situation du large bande](#)". Publié en septembre 2018, le rapport montre qu'un nombre croissant de gouvernements intègrent des critères de référence concernant la situation du large bande dans leurs plans nationaux relatifs au large bande. Pour la première fois, au moins 15 pays ont mis en place des stratégies visant à promouvoir une utilisation sécurisée de l'intelligence artificielle. En janvier 2019, une session spéciale de la Commission sur le large bande et du Forum économique mondial a été organisée lors de la réunion de 2019 du Forum économique mondial, qui a lieu à Davos et portait sur le thème "Connecter le monde à l'heure de la quatrième révolution industrielle".

Objectif I.2: Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC

Résultats

I.2-1: Renforcement des synergies nées des partenariats concernant les télécommunications/TIC

Progrès accomplis

Produits

I.2-1 Échange de connaissances, création de réseaux de relations et partenariats; et I.2-2: Mémoires d'accord

Programme Connect 2020

En 2014, les États Membres de l'UIT ont adopté le Programme Connect 2020, dans le cadre du Plan stratégique de l'UIT pour 2016-2019. En octobre 2018, lors de la PP-18, un nouveau Plan stratégique pour 2020-2023 a été adopté et le Programme (désormais appelé "Programme Connect 2030") a été renforcé.

Activités à l'appui des PME technologiques⁷¹

Les PME jouent un rôle déterminant pour assurer une croissance économique durable et sont souvent à l'origine de catalyseurs innovants fondés sur les TIC. La décision prise à la PP-18 de mettre en place une contribution financière réduite pour les PME ayant le statut d'Associé (à la suite d'un projet pilote lancé par le Conseil à sa session de 2017 en vue de tester la participation des PME et mis en œuvre avec succès) contribuera davantage à cette tendance. Cela étant dit, au-delà de la question de la contribution financière, il importe de noter qu'une composition de plus en plus diversifiée permettra à l'UIT de mieux tenir compte de l'évolution du marché et de mieux s'adapter aux changements, afin d'accroître la pertinence des commissions d'études de l'Union et des documents qu'elles produisent, notamment les Recommandations et les bonnes pratiques. Il est également à espérer que la mise en place de contributions financières réduites pour les PME favorisera aussi une participation accrue des entreprises issues des pays en développement.

Questions relatives à l'Internet⁷²

Un rapport distinct au Conseil (Document C19/33) rend compte des activités menées par l'UIT depuis la session de 2018 du Conseil relativement aux Résolutions 101 (Rév. Dubaï, 2018), 102 (Rév. Dubaï, 2018), 133 (Rév. Dubaï, 2018) et 180 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. Il traite également des activités relatives à la Résolution 206 (Dubaï, 2018). Ces activités se rapportent notamment aux domaines suivants: a) réseaux IP (protocole Internet), développement des réseaux de prochaine génération (NGN) et Internet de demain, y compris les enjeux en matière de politique générale et de réglementation; b) protocole IPv6; c) questions de politiques publiques relatives à l'Internet, y compris la gestion des noms de domaine et des adresses; d) protocole ENUM; e) connectivité Internet internationale (IIC)/points d'échange Internet (ICP); et f) OTT.

Objectif I.3: Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC

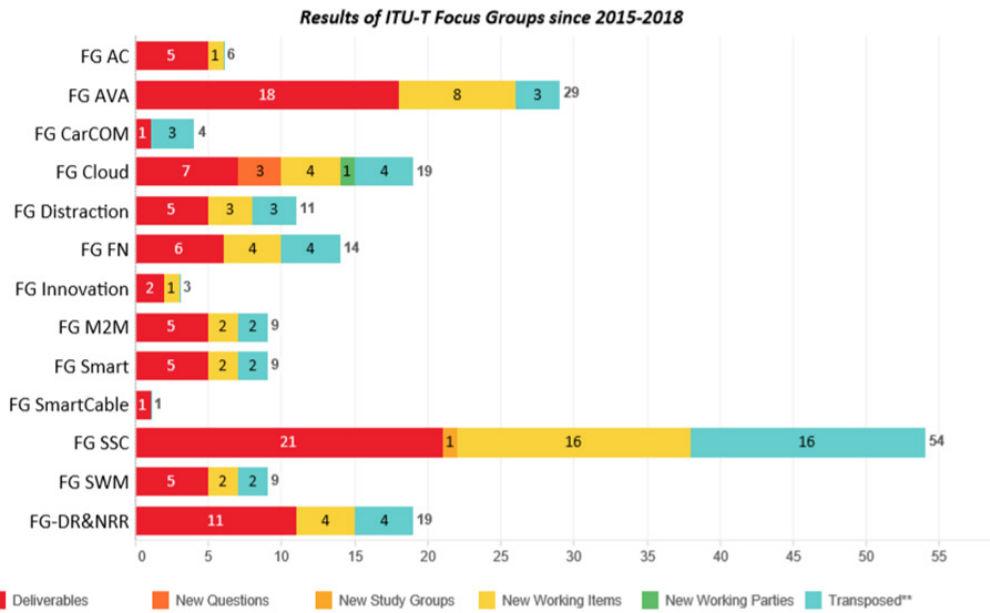
Résultats

I.3-1: Initiatives et rapports intersectoriels sur les tendances pertinentes dans le secteur des télécommunications/TIC et autres initiatives analogues

⁷¹ Grande orientation C2 du SMSI; Cible 9 des ODD.

⁷² Résolutions 101, 102, 133 et 180 de la PP; Grandes orientations C2, C4, C5, C6, C7, C8 et C9 du SMSI; Cibles 9.1 et 9.c des ODD.

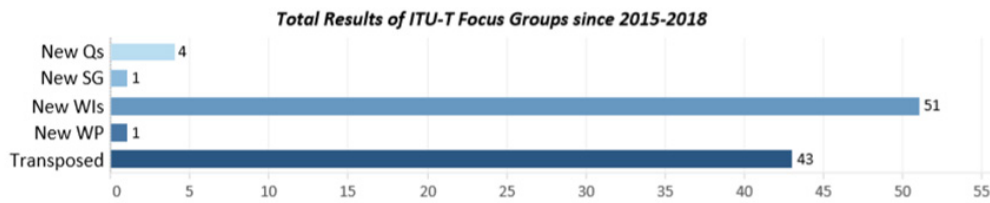
Progrès accomplis



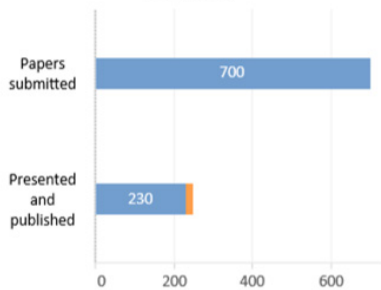
Légende:

Résultats des travaux des Groupes spécialisés de l'UIT-T entre 2015 et 2018

Documents produits/Nouvelles Questions/Nouvelles commissions d'études/Nouveaux sujets d'étude/Nouveaux groupes de travail/Transposés**



Contributions to Kaleidoscope events 2008-2015



Contributions to Kaleidoscope events

Countries submitting	2016	23
	2017	18
	2018	18
Papers presented and published in the Conference Proceedings and IEEE Xplore Digital Library	2016	25
	2017	17
	2018	17
Papers submitted	2016	83
	2017	63
	2018	47
Papers submitted for potential publication in the IEEE Communications Magazine (still under review process)	2016	7
	2017	4
	2018	4
Papers submitted for potential publication in the Journal of ICT Standardization (still under review process)	2016	7
	2017	7
	2018	10

Légende:

Total des résultats des travaux des Groupes spécialisés de l'UIT-T entre 2015 et 2018

Nouvelles Questions

Nouvelles CE

Nouveaux sujets d'étude

Nouveaux GT Transposés

Contributions aux manifestations Kaléidoscope (2008-2015)
Documents soumis
Documents présentés et publiés

Contributions aux manifestations Kaléidoscope
Pays ayant soumis des documents
Documents présentés et publiés dans les actes des conférences et la bibliothèque numérique de l'IEEE Xplore
Documents soumis
Documents soumis en vue d'une éventuelle publication dans la revue sur les communications de l'IEEE (en cours d'examen)
Documents soumis en vue d'une éventuelle publication dans le Journal of ICT Standardization (en cours d'examen)

Produits

I.3-1 Initiatives et rapports intersectoriels sur les nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC et autres initiatives analogues⁷³

L'identification et l'étude dans les meilleurs délais des aspects technologiques, politiques et réglementaires, ainsi que des aspects sociaux et économiques des tendances dans le secteur des télécommunications/TIC qui se font jour sont actuellement effectuées dans le cadre d'initiatives menées au sein des trois Secteurs et du Secrétariat général.

Groupe intersectoriel sur les nouvelles tendances dans le secteur des TIC

En 2018, le Groupe intersectoriel sur les nouvelles tendances dans le secteur des TIC s'est réuni trois fois et a débattu de questions concernant notamment les prévisions en matière de TIC pour 2018; les tendances relatives à la protection des données, en accordant une attention particulière au Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD); et les constellations de satellites de télécommunications. Le groupe contribue également à identifier de nouveaux membres potentiels issus du secteur privé ou d'établissements universitaires et les invite à participer aux travaux de l'UIT.

Publication sur les nouvelles tendances

En septembre 2018, l'UIT a publié un nouveau rapport intitulé [Assessing the Economic Impact of Artificial Intelligence](#) (Évaluer les incidences économiques de l'intelligence artificielle). Il s'agit du premier rapport d'une nouvelle série de documents de l'UIT intitulée "Publication sur les nouvelles tendances". Dans ce rapport, les nouvelles tendances relatives à l'environnement des télécommunications/TIC sont identifiées et recensées, et des informations sont diffusées à tous les membres de l'UIT pour qu'ils puissent mieux comprendre la manière dont le développement des télécommunications/TIC façonne notre société. Élaboré en collaboration avec le McKinsey Global Institute, ce premier rapport offre un cadre de réflexion sur les incidences économiques de l'intelligence artificielle. Il aborde cette question du point de vue de la recherche et met en évidence un monde du travail dynamique et en constante évolution, à la lumière de l'automatisation, de la nécessité d'une révolution des compétences et de l'utilisation accrue et possible de l'intelligence artificielle par différents acteurs.

Réflexion sur les nouvelles tendances dans le secteur des TIC

L'UIT organise tous les ans une *table ronde rassemblant des spécialistes de l'économie et du secteur des TIC* à ITU Telecom World, ce qui lui a permis de renforcer le dialogue avec des experts économiques de renom dans le domaine des télécommunications/TIC. Lors de l'édition de 2018 d'ITU Telecom qui s'est tenue à Durban (République sudafricaine), l'UIT a collaboré avec l'ONUDI pour organiser la quatrième table ronde des spécialistes de l'économie et du secteur des TIC en vue de débattre de *l'utilisation des technologies émergentes au service du développement durable*, en accordant une attention particulière aux marchés émergents en Afrique. Les résultats obtenus à l'issue de la manifestation ont été partagés avec l'ONUDI et communiqués à la réunion de haut niveau de la troisième

⁷³ Résolution 200 de la PP; Grandes orientations C2 et C4 du SMSI; Cible 9c des ODD.

Décennie du développement industriel de l'Afrique lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2018.

Activités relatives à l'intelligence artificielle menées dans le cadre des Nations Unies

À la suite du deuxième Sommet sur l'intelligence artificielle au service du bien social, qui relève d'une initiative conjointe entre l'UIT et 32 institutions et organismes des Nations Unies, une réunion des Partenaires des Nations Unies pour l'intelligence artificielle au service du bien social a été organisée. Présidée par M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, cette réunion a eu lieu le 24 septembre 2018 au siège du FNUAP, à New York. Dans le prolongement de la réunion, le rapport sur les [activités relatives à l'intelligence artificielle menées dans le cadre des Nations Unies](#) a été publié en octobre 2018. Ce rapport fournit des informations sur les activités variées et innovantes liées à l'intelligence artificielle qui sont menées à l'échelle du système des Nations Unies et met en relief la manière dont l'intelligence artificielle est utilisée pour lutter contre la faim, atténuer les effets des changements climatiques et améliorer l'accès à la santé pour tous. Il contient des exemples sur la façon dont les institutions des Nations Unies expérimentent l'intelligence artificielle pour mieux affronter les épidémies, surveiller la consommation d'énergie en temps réel et faciliter la transition vers des villes intelligentes et durables.

Objectif I.4: Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable

Résultats

I.4-1: Meilleure reconnaissance des TIC sur les plans multilatéral et intergouvernemental, d'une part, en tant que catalyseur intersectoriel pour les trois piliers du développement durable (croissance économique, intégration sociale et environnement durable) définis dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20 et, d'autre part, en tant qu'outil à l'appui de la mission des Nations Unies au service de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme

Progrès accomplis

Produits

I.4-1 Rapports et autres contributions aux processus interinstitutions des Nations Unies, multilatéraux et intergouvernementaux⁷⁴

L'UIT et les Nations Unies

L'UIT a continué de suivre le processus de suivi des résultats et d'examen du Programme 2030 et des ODD réalisé tous les ans lors du Forum politique de haut niveau, d'y participer et d'y contribuer. À cet égard, le Conseil de l'UIT a fourni une contribution et une collaboration a été instaurée avec des entités du système des Nations Unies et d'autres acteurs en vue d'organiser des manifestations parallèles pour promouvoir l'utilisation des TIC au service des ODD. L'UIT a également renforcé sa communication avec les pays présentant, à titre volontaire, leur rapport d'examen national afin de mieux faire connaître le rôle crucial que jouent les TIC comme outils pour parvenir, au plus vite, au développement durable. La version intégrale du rapport est disponible dans le Document C19/INF/8.

Protection de l'environnement⁷⁵

L'UIT continue de contribuer aux travaux menés dans le cadre du système des Nations Unies en participant régulièrement à des processus et à des conférences de premier plan des Nations Unies sur ce thème, notamment au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et lors de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. L'UIT-T travaille en collaboration avec la GeSi, la SBTi et l'AIE en vue d'élaborer une Recommandation UIT-T sur les "Trajectoires des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur des TIC compatibles avec l'Accord de Paris adopté par la CCNUCC"⁷⁶.

Le BDT mène des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques en organisant des ateliers et des formations, notamment sur le thème des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et du rôle des TIC dans l'atténuation des effets des changements climatiques.

Cybersanté⁷⁷

Dans le cadre de l'initiative conjointe UIT-OMS "Be Healthy, Be Mobile" (La mobilité, c'est la santé) en faveur de l'utilisation de la santé sur mobile pour lutter contre les maladies non transmissibles, onze pays continuent de bénéficier d'un appui pour mener des projets de santé sur mobile concernant l'arrêt du tabagisme, le diabète, le cancer du col de l'utérus et les maladies respiratoires. D'autres activités sont décrites dans la section D.3-2.

Villes intelligentes et durables⁷⁸

Coordonnée par l'UIT, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et appuyée en outre par 13 organismes des Nations Unies, l'initiative "Tous unis pour des villes intelligentes et durables" (U4SSC) vise à promouvoir les TIC, en particulier les normes en matière de TIC, afin que ces technologies jouent un rôle déterminant dans la transition vers des villes intelligentes et durables. La collaboration promue par l'initiative a permis à plus de 50 villes d'évaluer les progrès accomplis en

⁷⁴ Résolution 200 de la PP; Grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI; Cible 9 des ODD.

⁷⁵ Résolutions 25, 71, 172 et 182 de la PP; Grande orientation C7 du SMSI (cyberenvironnement); Cibles 1.5, 2.4, 11.6, 12.2, 12.5, 12.6 et 12.a des ODD.

⁷⁶ Résolutions 25, 71, 172 et 182 de la PP; Résolution 73 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI (cyberenvironnement); Cibles 1.5, 2.4, 11.6, 12.2, 12.5, 12.6 et 12.a des ODD.

⁷⁷ Résolution 183 de la PP; Grande orientation C7 du SMSI (cybersanté); Cibles 1.3, 1.4, 1.5, 2.1, 2.1, 3.3, 3.8, 5.6, 5.b, 17.8 et 17.19 des ODD.

⁷⁸ Grande orientation C7 du SMSI (cyberenvironnement); Cibles 11.3, 11.6, 11.a et 11.b des ODD.

vue d'atteindre les objectifs fixés dans leurs stratégies pour les villes intelligentes au regard des indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables, qui se fondent sur des Recommandations UIT-T. Les études de cas de l'UIT donnent un aperçu des évaluations menées par Dubaï, Singapour et Moscou⁷⁹.

Déchets d'équipements électriques et électroniques⁸⁰

L'UIT continue de contribuer aux travaux menés dans le cadre des Nations Unies pour remédier au problème que représentent les déchets d'équipements électriques et électroniques et participe à des initiatives telles que la Conférence des Parties à la Convention de Bâle, l'initiative StEP (Résoudre le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques), ainsi que le Partenariat mondial sur la gestion des déchets (l'UIT préside le groupe de travail du partenariat chargé de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques). L'UIT collabore aussi avec l'ONUDI et le Secrétariat de la Convention de Bâle sur des projets concernant la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques axés sur les pays d'Amérique latine⁸¹.

Télécommunications d'urgence⁸²

Le 3^{ème} Forum mondial sur les télécommunications d'urgence (GET-19), intitulé "Innover ensemble pour sauver des vies: l'utilisation des technologies dans la gestion des catastrophes" et organisé par l'UIT à l'aimable invitation de l'Autorité des technologies de l'information et de la communication de Maurice (ICTA), s'est tenu du 6 au 8 mars 2019 à Balaclava (Maurice).

Un Forum multi-parties prenantes sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe dans les Caraïbes, organisé par l'UIT à l'aimable invitation du Ministère de l'information, des sciences, des technologies et des communications de la Dominique, a eu lieu à Roseau (Dominique) du 4 au 6 décembre 2018.

Un atelier national sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe s'est tenu à Dar es Salaam (Tanzanie), les 15 et 16 janvier 2019. Cet atelier a été organisé conjointement par l'Autorité de régulation des communications de la Tanzanie et l'UIT.

Intelligence artificielle

On trouvera des informations sur le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social dans la section I.3-1. Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la santé, dirigé par l'UIT et l'OMS dans le cadre d'une collaboration étroite, œuvre à la normalisation d'un cadre et d'un processus connexe pour l'évaluation comparative de la performance des algorithmes d'intelligence artificielle au service de la santé.

Systèmes de transport intelligents

La collaboration entre l'UIT et la CEE, organisme responsable de la réglementation des véhicules à l'échelle mondiale, a permis aux deux organisations d'instaurer un dialogue fructueux entre leurs communautés respectives, avec l'appui du Colloque UIT/CEE sur la voiture branchée de demain. Cette collaboration produit des résultats pertinents et la CEE compte désormais sur l'UIT pour fournir des normes techniques à l'appui de la réglementation des véhicules à l'échelle mondiale.

Cybersécurité

Un rapport distinct au Conseil (Document C19/18) rend compte des activités menées par l'UIT depuis la session de 2018 du Conseil relativement aux Résolutions 130 (Rév. Dubaï, 2018), 174 (Rév. Dubaï,

⁷⁹ Résolution 98 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI (cyberenvironnement); Cibles 11.3, 11.6, 11.a et 11.b des ODD.

⁸⁰ Cibles 6.3, 6.B, 11.6, 12.4 et 12.5 des ODD.

⁸¹ Résolution 79 de l'AMNT; Cibles 6.3, 6.B, 11.6, 12.4 et 12.5 des ODD.

⁸² Cibles 1.5, 2.4, 11.5 et 11.b des ODD.

2018) et 179 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, ainsi qu'au rôle de l'UIT en tant que coordonnateur unique de la grande orientation C5 du SMSI, et aux autres décisions prises par les membres dans le domaine de la cybersécurité. Ce rapport s'articule autour des cinq piliers du Programme mondial cybersécurité (GCA) et fait apparaître la complémentarité des programmes de travail existants de l'UIT; il a pour objet de faciliter la mise en œuvre des activités du BR, du TSB et du BDT dans ce domaine. Les activités menées se rapportent *notamment* aux travaux effectués par l'UIT-R et la Commission d'études 17 de l'UIT-T sur la normalisation de la sécurité, au programme de l'UIT sur les équipes CIRT nationales et à d'autres initiatives de renforcement des capacités, ainsi qu'aux partenariats actuels avec d'autres entités. Le rapport fait également le point sur les activités de l'UIT relatives à la protection en ligne des enfants.

Égalité hommes/femmes⁸³

Les activités et initiatives liées à l'égalité hommes/femmes menées en 2018 sont notamment:

- l'initiative "Les jeunes Africaines savent coder";
- la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC;
- EQUALS, le partenariat mondial pour réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes;
- les Prix "EQUALS in Tech";
- la publication en septembre 2018 par la Commission sur le large bande du deuxième rapport d'activité intitulé "Réduction des inégalités hommes/femmes concernant l'accès à l'Internet et au large bande et leur utilisation";
- le renforcement de la participation des femmes aux réunions et conférences de l'UIT;
- l'initiative "International Gender Champions";
- le réseau de femmes ingénieurs au BR dans le secteur des télécommunications spatiales; et
- la présentation de rapports dans le cadre du plan d'action ONU-SWAP.

De plus amples informations concernant les activités de l'UIT relatives à la Résolution 70 (Rév. Dubaï, 2018) sont données dans un rapport au Conseil (Document C19/6).

Autonomisation des jeunes au moyen des TIC⁸⁴

L'UIT a progressé dans la mise en œuvre de la Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018), qui définit son mandat en matière d'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications/TIC. L'un des principaux résultats obtenus a été le renforcement des travaux de l'UIT avec les établissements universitaires. À l'heure actuelle, l'UIT compte quelque 160 établissements universitaires qui participent à ses travaux. Les membres de l'UIT n'ont cessé d'afficher leur appui au Journal de l'UIT. À la PP-18, la nouvelle Résolution 207 (Dubaï, 2018) sur le Journal de l'UIT "À la découverte des TIC" a été adoptée afin d'établir une collaboration avec la communauté internationale des chercheurs, l'objectif étant de mieux faire connaître le Journal de l'UIT dans le monde. Deux numéros spéciaux du Journal de l'UIT "À la découverte des TIC" ont été publiés en 2018 sur les thèmes suivants: l'intelligence artificielle (mars 2018) et les données au service du bien social (décembre 2018). Le troisième numéro spécial de la série "À la découverte des TIC", consacré à la propagation des ondes radioélectriques, est en cours d'élaboration et sera publié d'ici la fin 2019. La conférence Kaléidoscope 2018 sur le thème "L'apprentissage machine pour un avenir placé sous le signe de la 5G" s'est tenue à Santa Fe (Argentine), dans les locaux de l'*Universidad Tecnológica Nacional*. De jeunes auteurs, âgés de 30 ans tout au plus, ont présenté des articles acceptés au préalable et ont reçu un certificat de "Reconnaissance jeune auteur".

⁸³ Résolution 70 de la PP; Cible 5b des ODD.

⁸⁴ Résolutions 179 et 198 de la PP; Cibles 4 et 9 des ODD.

Les membres de l'UIT unissent leurs efforts pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences numériques et de tirer parti des TIC. Pour répondre aux défis qui se présentent, l'UIT et ses membres ont œuvré par l'intermédiaire de diverses initiatives et campagnes telles que la "Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC", la campagne sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes, le kit pratique de l'UIT sur les compétences numériques, les hackathons et de nombreuses autres activités.

L'UIT continue de soutenir l'Émissaire du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, de participer activement au Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes et de contribuer au Plan d'action pour la jeunesse à l'échelle du système des Nations Unies (l'UIT a fourni sa contribution à la stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2030).

On trouvera de plus amples informations sur les activités de l'UIT consacrées aux jeunes à l'adresse www.itu.int/youth.

Objectif I.5: Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

Résultats

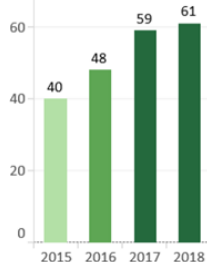
I.5-1: Disponibilité accrue d'équipements, de services et d'applications de télécommunication/TIC conformes aux principes de conception universelle

I.5-2: Renforcement de la participation des organisations de personnes handicapées et de personnes ayant des besoins particuliers aux travaux de l'Union

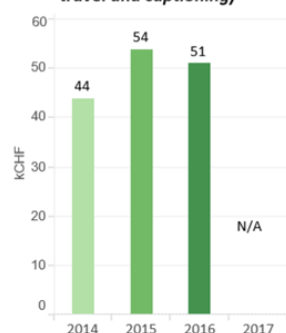
I.5-3: Sensibilisation accrue, y compris par une reconnaissance multilatérale et intergouvernementale, à la nécessité d'améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

Progrès accomplis

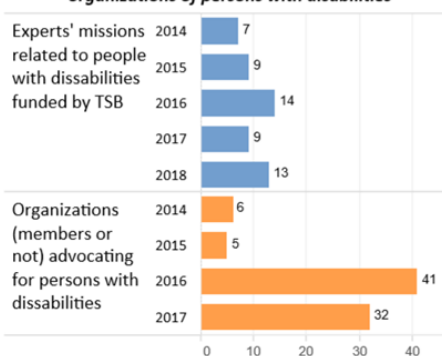
Surveyed Countries having established a regulatory framework to ensure ICT accessibility for persons with disabilities



ITU-T's Funds for Accessibility (Sign Language interpretation, Expert travel and captioning)



Participation of experts and organizations of persons with disabilities



Légende:

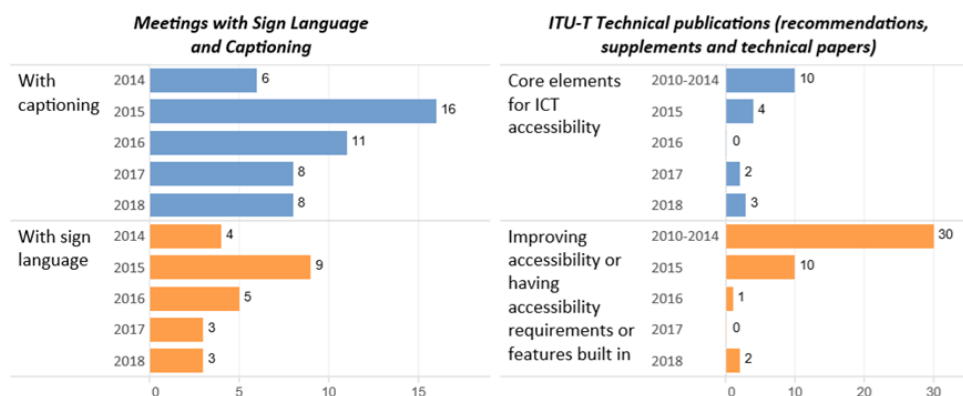
Pays étudiés ayant mis en place un cadre réglementaire pour assurer l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées

Fonds de l'UIT-T pour l'accessibilité (interprétation en langue des signes, déplacements d'experts et sous-titrage)
Données non communiquées

Participation d'experts et d'organisations de défense des personnes handicapées

Missions d'experts relatives aux personnes handicapées financées par le TSB

Organisations (membres ou non) de défense des personnes handicapées



Légende:

Réunions avec interprétation en langue des signes et sous-titrage

Avec sous-titrage

Avec interprétation en langue des signes

Publications techniques de l'UIT-T (Recommandations, suppléments et documents techniques)

Dans le corps desquelles figurent des éléments pour l'accessibilité des TIC

Permettant d'améliorer l'accessibilité ou intégrant des caractéristiques d'accessibilité

Produits

I.5-1 Rapports, lignes directrices et récapitulatifs concernant l'accessibilité des télécommunications/TIC; I.5-2 Mobilisation de ressources et de compétences techniques, par exemple, en encourageant une participation accrue des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers aux réunions internationales et régionales; I.5-3 Poursuite de l'amélioration et de la mise en œuvre de la politique de l'UIT en matière d'accessibilité et des plans connexes; I.5-4 Campagnes de sensibilisation, tant au niveau des Nations Unies qu'aux niveaux régional et national⁸⁵

L'UIT continue de réaliser des travaux techniques dans les trois Secteurs concernant cet objectif intersectoriel. Ces travaux ont abouti à la publication de ressources et de manuels inédits, tels que le manuel sur la mise en œuvre des réseaux et systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre. En outre, l'UIT a élaboré de nouveaux supports en matière de renforcement des capacités afin de promouvoir l'adoption de solutions accessibles, par exemple moyennant la diffusion de 15 tutoriels vidéos sur la création de contenus numériques accessibles et la résolution de problèmes connexes, ou l'élaboration de nouveaux cours de formation adaptés au rythme de chacun sur le thème de l'accessibilité des TIC comme élément fondamental de la communication inclusive, qui sont dispensés par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT. L'UIT a aussi organisé une série de manifestations régionales "Amériques accessibles", qui ont lieu tous les ans depuis 2015, et la toute dernière série de manifestations "Europe accessible", lancée en 2018. De plus, l'UIT a également fourni un appui aux activités de sensibilisation menées dans le cadre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD). De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.itu.int/accessibility.

⁸⁵ Résolution 175 de la PP; Cibles 4, 8 et 9 des ODD.

7 Catalyseurs des activités de l'Union

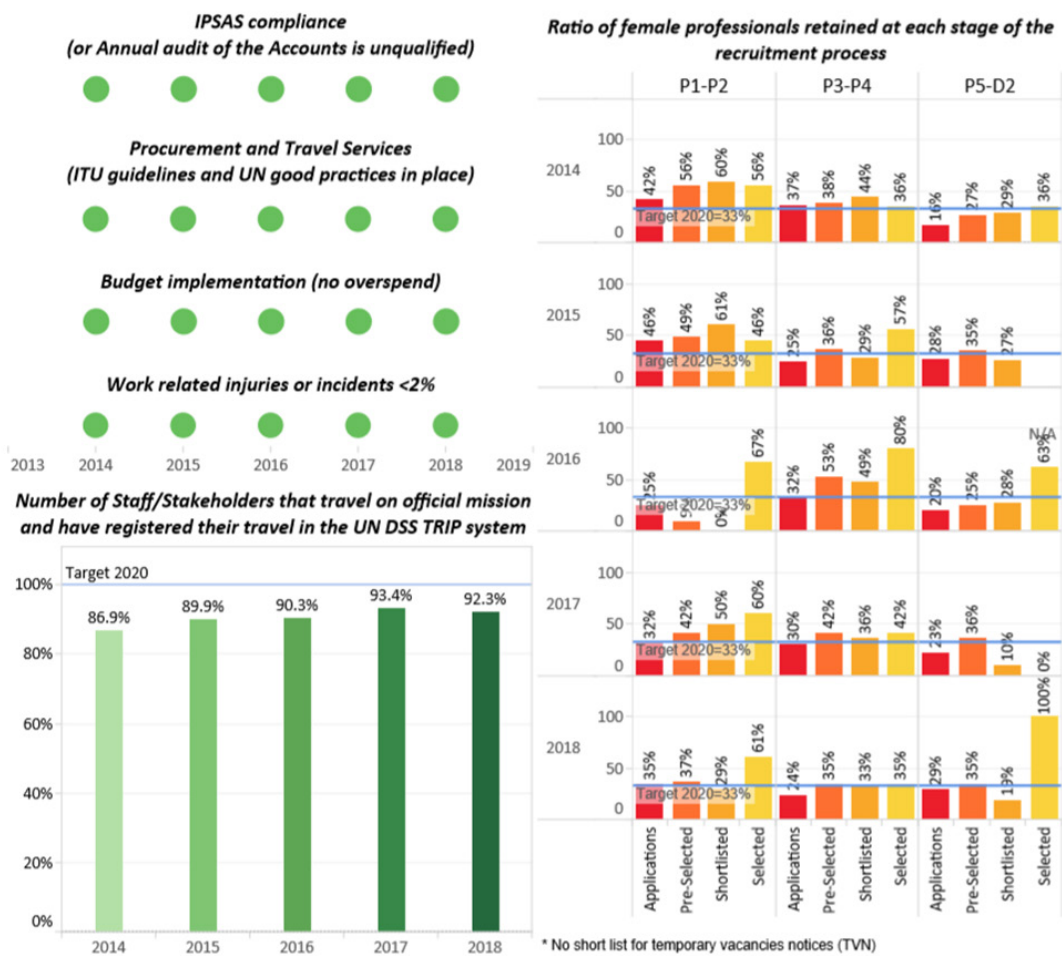
La présente section rend compte des progrès accomplis en ce qui concerne les catalyseurs et les services d'appui fournis par le Secrétariat général.

Catalyseur E.1: Veiller à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantir un environnement de travail propice, sûr et sécurisé

Résultats

E.1: Utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantir un environnement de travail propice, sûr et sécurisé

Progrès accomplis

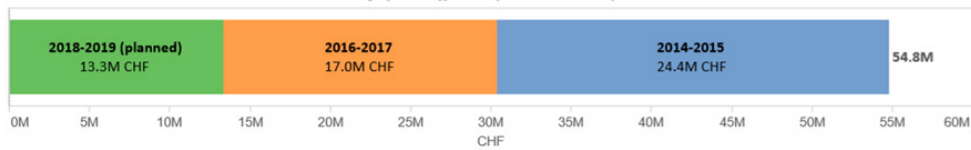


Légende:

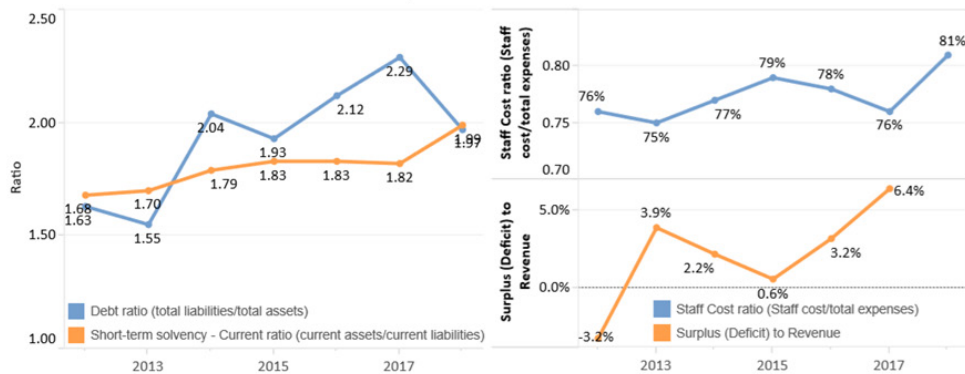
- Respect des normes IPSAS (ou audit annuel des comptes résultant en une opinion sans réserve)
- Services d'achat et des voyages (lignes directrices de l'UIT et bonnes pratiques des Nations Unies en place)
- Mise en oeuvre du budget (pas de dépassement des dépenses)
- Blessures ou incidents relatifs au travail <2%
- Nombre de membres du personnel/parties prenantes en mission officielle qui ont enregistré leur voyage dans le système DSS TRIP des Nations Unies
- Cible à l'horizon 2020

- Pourcentage de professionnelles femmes retenues à chaque étape de la procédure de recrutement
- Cible à l'horizon 2020 = 33%
- Candidatures
- Candidatures présélectionnées
- Candidatures retenues sur une liste restreinte
- Candidatures sélectionnées

Cost Savings from Efficiency Measures Implemented



Key Financial Indicators

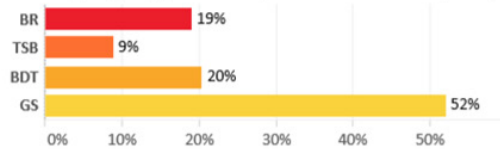


Légende:

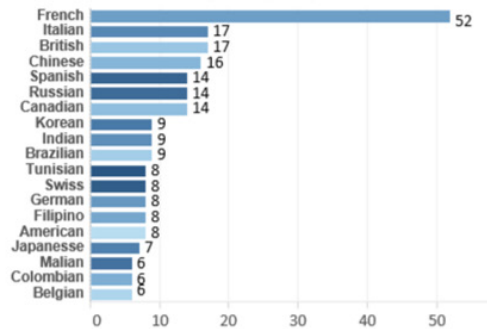
- 2018-2019 (planifiées)
- 13,3 millions CHF
- Indicateurs financiers clés
- Ratio d'endettement (total du passif/total de l'actif)
- Solvabilité immédiate – Ratio d'endettement à court terme (Actif réalisable à court terme/Passif exigible à court terme)

- Ratio pour les dépenses de personnel (Dépenses de personnel/ Total des dépenses)
- Excédent (déficit)/recettes
- Ratio pour les dépenses de personnel (Dépenses de personnel/ Total des dépenses)
- Excédent (déficit)/recettes (Actif réalisable à court terme/Passif exigible à court terme)

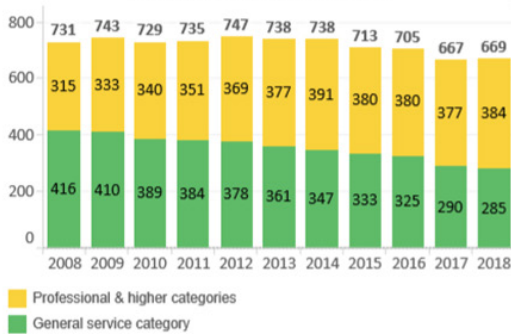
Percentage of Staff per Bureau/General Secretariat (2018)



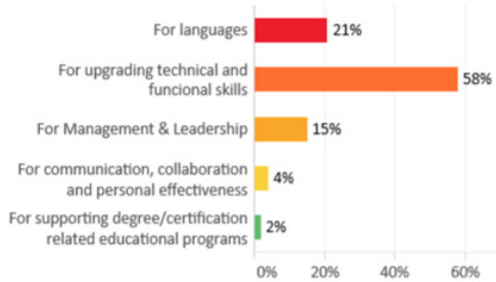
Top Nationalities of Staff in Professional & Higher Categories (2018)



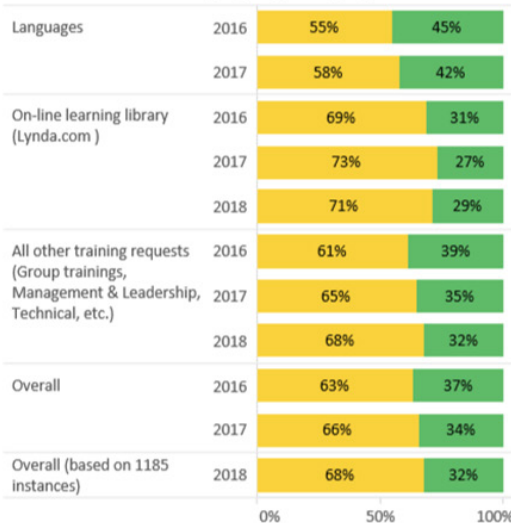
Staff composition by Category



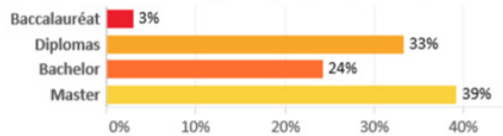
Percentage of Expenditure per Learning Activity (2018)



Learning by Staff Category



Educational support by degree (2010-18)



Proportion of Technical & non-Technical Staff P & higher categories



Légende:

Répartition du personnel dans les Bureaux et le Secrétariat général (2017)

SG

Composition du personnel par catégorie

Catégories professionnelle et supérieure

Catégorie des services généraux

Formation par catégorie du personnel

Langues

Bibliothèque d'apprentissage en ligne (Lynda.com)

Formation par catégorie du personnel: Toute autre demande de formation (formation de groupe, gestion et encadrement, formation technique, etc.)

Total

Total (sur la base de 1 185 cas)

Nationalités les plus représentées dans les catégories professionnelle et supérieure

Française/Canadienne/Italienne/Britannique/Brésilienne/Philippine/

Indienne/Espagnole/Américaine/Chinoise/Russe/Coréenne/Belge/

Colombienne/Allemande/Japonaise/Malienne/Tunisienne

Répartition des dépenses par activité de formation (2016)

Langues

Mise à niveau des compétences techniques et fonctionnelles

Gestion et encadrement

Communication, collaboration et efficacité personnelle

Appui à des programmes de formation en vue de l'obtention de diplômes/certifications

Appui en matière de formation par diplôme (2010-2017)

Baccalauréat/Diplômes/Licence/Master

Proportion de personnel technique et non technique – Catégories professionnelle et supérieure

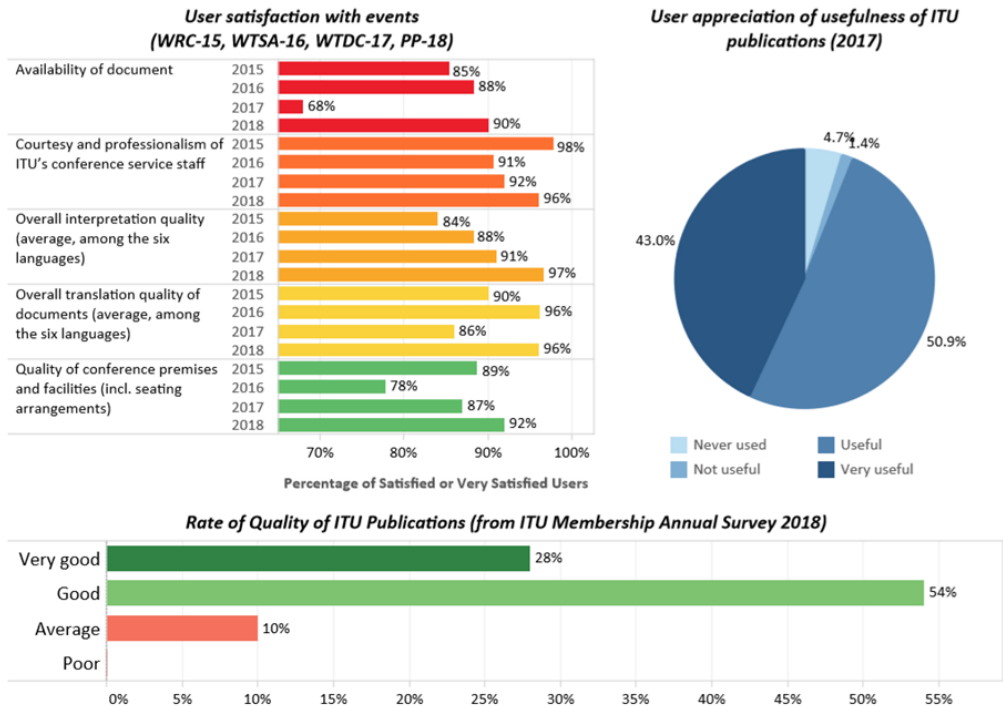
Non technique/Technique

Catalyseur E.2: Veiller à l'efficacité et à l'accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)

Résultats

E.2: Efficacité et accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)

Progrès accomplis



Légende:

Satisfaction des utilisateurs par rapport aux manifestations (CMR-15, AMNT-16, CMDT-17 et PP-18)

Disponibilité des documents

Courtoisie et professionnalisme du personnel du service des conférences de l'UIT

Qualité générale de l'interprétation (moyenne sur les six langues)

Qualité générale de la traduction des documents (moyenne sur les six langues)

Qualité des locaux et des équipements pour les conférences (y compris l'attribution des places)

Qualité des publications de l'UIT (d'après les données de 2018 de l'enquête annuelle menée auprès des membres de l'UIT)

Bonne – Très bonne – Moyenne – Faible

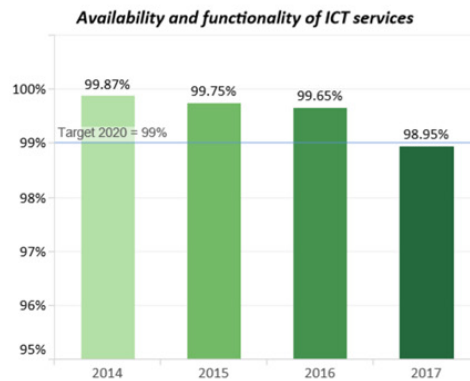
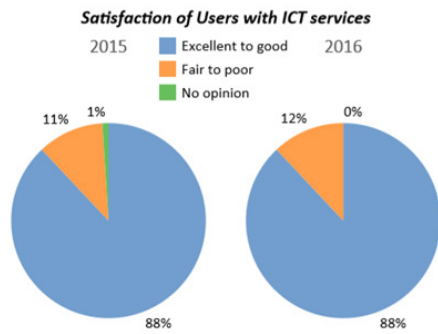
Évaluation par les utilisateurs de l'utilité des publications de l'UIT (2017)

Jamais utilisées

Utiles

Pas utiles

Très utiles

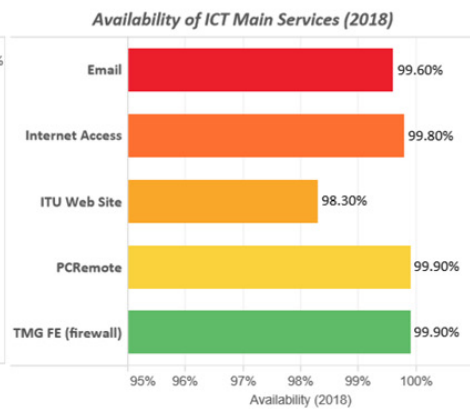
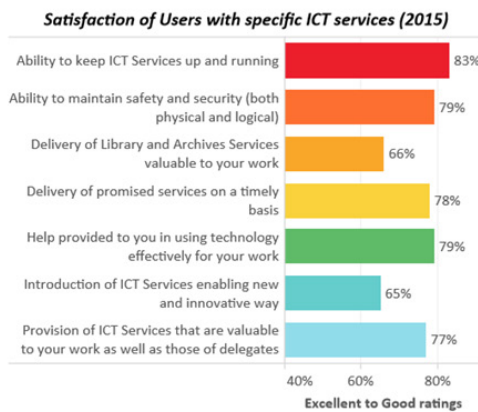


Légende:

Satisfaction des utilisateurs par rapport aux services TIC
 Excellente à bonne
 Satisfaisante à faible
 Sans opinion

Disponibilité et fonctionnalité des services TIC

Cible à l'horizon 2020 = 99%



Légende:

Satisfaction des utilisateurs par rapport à des services TIC spécifiques (2015)
 Capacité à maintenir les services TIC en état de fonctionnement
 Capacité à maintenir la sûreté et la sécurité (à la fois physique et logique)
 Fourniture de services de bibliothèque et d'archives utiles dans le cadre de votre travail
 Fourniture de services promis dans les délais impartis
 Assistance reçue concernant l'utilisation efficace des technologies dans le cadre de votre travail
 Introduction de services TIC permettant l'adoption de méthodes nouvelles et innovantes
 Fourniture de services TIC utiles à votre travail ainsi qu'aux travaux des délégués
 Évaluations satisfaisantes à excellentes

Disponibilité des principaux services TIC (2018)

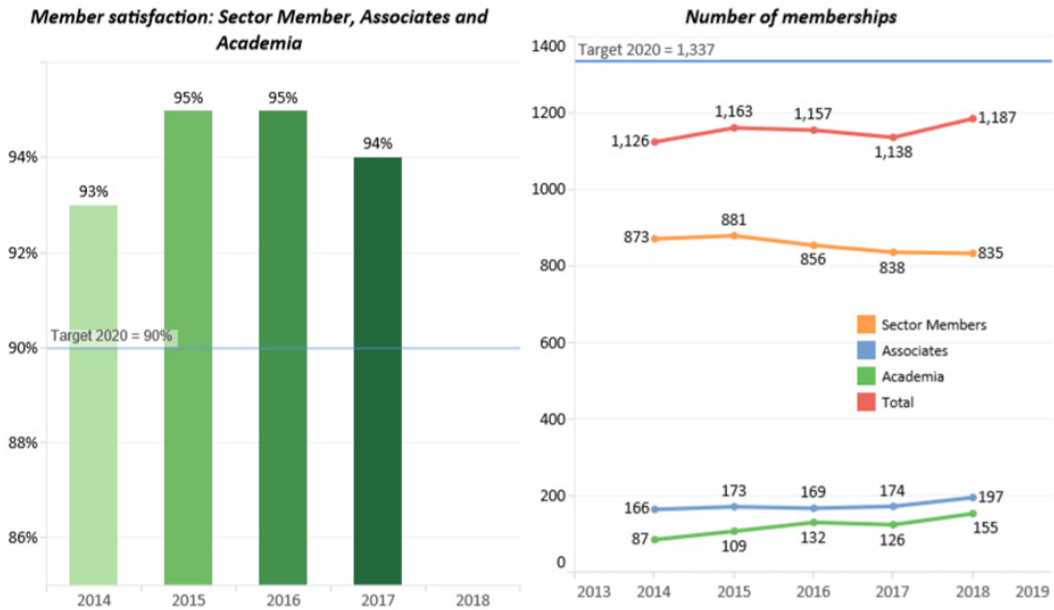
Courriel
 Accès à l'Internet
 Site web de l'UIT
 Connexion à distance (PCRemote)
 TMG-FE (pare-feu)
 Disponibilité

Catalyseur E.3: Fournir des services efficaces en ce qui concerne les membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources

Résultats

E.3: Services efficaces en ce qui concerne les membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources

Progrès accomplis

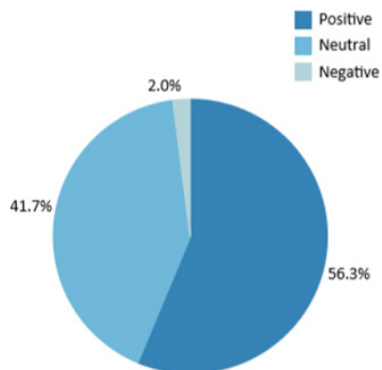


Légende:

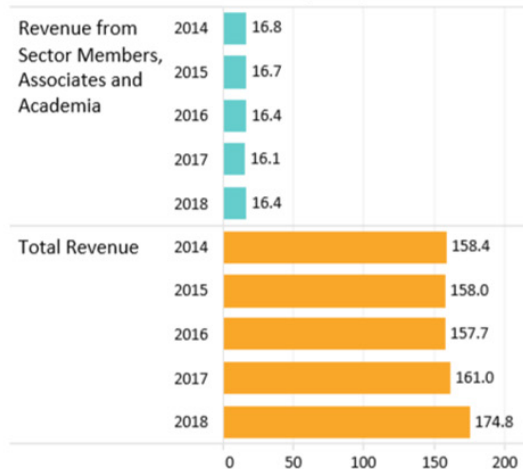
Satisfaction des membres: Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires
Cible à l'horizon 2020 = 90%

Nombre de membres
Cible à l'horizon 2020 = 1 337
Membres de Secteur
Associés
Établissements universitaires
Total

Media coverage referencing ITU (2015)



Total Revenue (MCHF)



Légende:

Articles dans les médias faisant référence à l'UIT (2015)
De manière positive
De manière neutre
De manière négative

Recettes totales (en millions de CHF)

Recettes tirées des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
Recettes totales

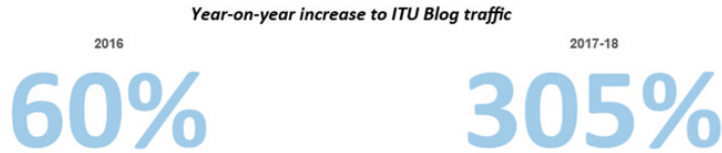
Données relatives à la communication en 2018

En 2018, la fréquentation du site web d'ITU News a plus que triplé s'agissant du nombre de consultations et de visites des utilisateurs, grâce à la publication de contenus actualisés, pertinents et organisés par thème.

La chaîne Youtube de l'UIT a connu une croissance significative en 2018, avec une augmentation de 48,86% des consultations en comparaison avec 2017. La croissance de la chaîne Soundcloud (podcasts) a stagné.

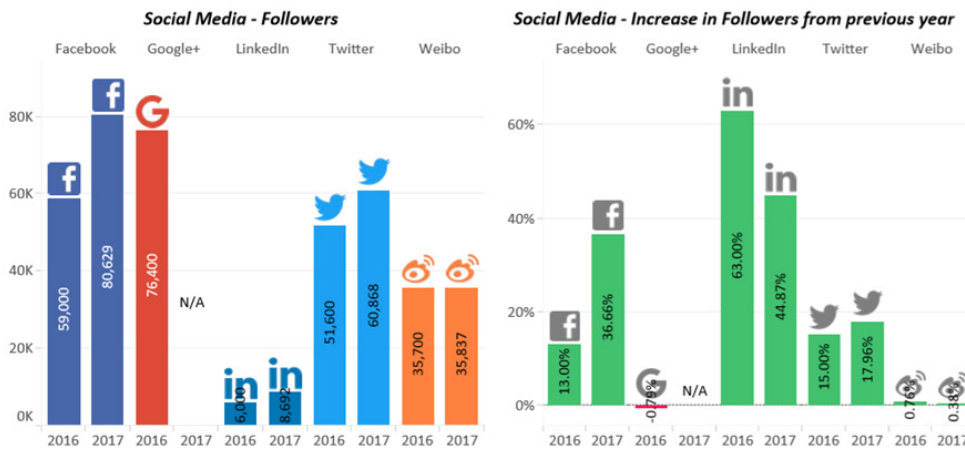
La page Flickr de l'UIT a affiché une augmentation de 10,9% par rapport à 2017.

L'UIT est plus active sur les réseaux sociaux que la GSMA et le Forum économique mondial.



Légende:

Nombre de consultations/visualisations des canaux de communication de l'UIT (2018)
Augmentation annuelle de la fréquentation du blog de l'UIT



Légende:

Abonnés sur les réseaux sociaux
Augmentation du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux par rapport à l'année précédente

Catalyseur E.4: Veiller à la planification, à la coordination et à l'exécution efficaces du Plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union

Résultats

E.4: Planification, coordination et exécution efficaces du plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union

Progrès accomplis

Situation relative à la mesure et à la réalisation des objectifs du Programme Connect 2020



Légende:

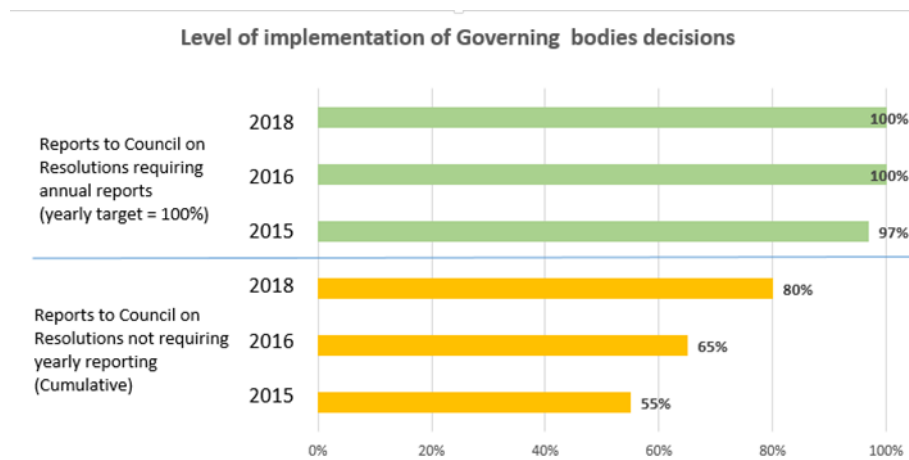
- En cours de réalisation
- Réalisation partielle
- Pas en cours de réalisation
- Pas de mesure

Catalyseur E.5: Veiller à l'efficacité et à l'efficacité de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)

Résultats

E.5: Efficacité et efficacité de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)

Progrès accomplis

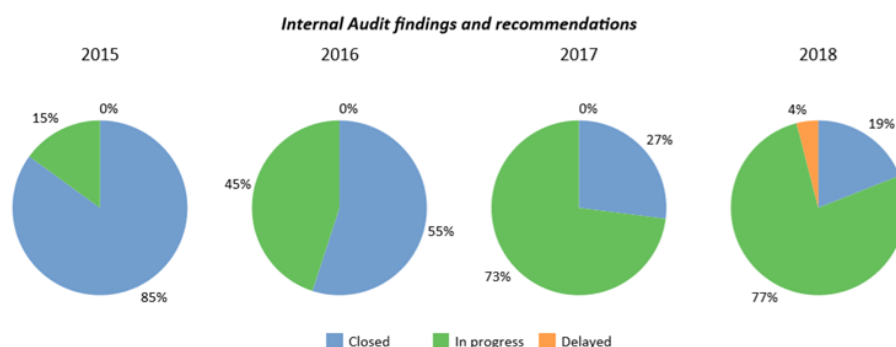


Légende:

Niveau de mise en œuvre des décisions des organes directeurs

Rapports au Conseil sur des Résolutions nécessitant un rapport annuel (objectif annuel = 100%)

Rapports au Conseil sur des Résolutions ne nécessitant pas un rapport annuel (cumulé)



Légende:

Conclusions et recommandations de l'Unité de l'audit interne
 Closes/En cours/Reportées

7.1 Services/processus d'appui

S.1 Direction de l'Union

Le Comité de coordination et le Groupe de coordination de la gestion ont continué de se réunir à intervalles réguliers pour discuter de questions stratégiques et pour gérer les affaires administratives et financières de l'UIT en vue d'assurer l'utilisation la plus efficace possible des ressources de l'Union, en application des décisions de la PP. On a poursuivi les efforts afin d'examiner et de concevoir de nouvelles stratégies et méthodes propres à moderniser les pratiques de gestion de l'UIT, l'objectif étant d'améliorer et de rationaliser les processus métiers de l'UIT et d'appliquer la budgétisation axée sur les résultats (BAR) et la gestion axée sur les résultats (GAR). Le Département de la planification stratégique et des relations avec les membres (SPM) a continué d'être responsable au premier chef des questions intersectorielles en 2018 et a fourni des services généraux de planification et d'appui au Comité de coordination, au Groupe de coordination de la gestion et au Groupe spécial de coordination intersectorielle (ISC-TF).

S.2 Organisation de conférences, d'assemblées, de séminaires et d'ateliers (traduction et interprétation comprises)

Le secrétariat du Département des conférences et des publications (C&P) a apporté un appui logistique, administratif et linguistique à toutes les manifestations de l'UIT. Entre septembre 2018 et mars 2019, le département a fourni un appui à un total de 63 manifestations à Genève et des services ont été assurés à 6 900 participants, pour un total de 402 jours de réunion. Durant cette période, plus de 30 500 pages de documents ont été traduits et traités dans les six langues officielles. On s'est attaché à organiser des réunions sans papier, offrant des possibilités de participation par voie électronique et accessibles, ce qui a permis de réduire considérablement les coûts de reproduction et d'améliorer le fonctionnement, les méthodes de fourniture et les délais.

Durant cette période, des services d'interprétation ont été offerts lors de 37 manifestations de l'UIT dans le monde entier, représentant 2 170 jours d'interprétation.

S.3 Services de publication

Un nouveau système de flux de travail (DCPMS) a été mis en place et permet de suivre de manière plus efficace le processus de publication, de réduire la consommation de papier et d'assurer une meilleure coordination entre le département C&P et les Secteurs.

La section du service des publications chargée de la conception graphique a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de l'image de marque "UIT unie dans l'action".

Les productions en ligne et sur papier se poursuivent suivant une séquence de tâches automatisée. Des formats entièrement accessibles sont régulièrement ajoutés à la bibliothèque électronique de l'UIT (<https://www.itu.int/en/publications/Pages/Epub.aspx>) et offrent ainsi un accès en ligne gratuit pour diffuser les informations et atteindre un public plus large.

Ces publications sont désormais disponibles pour smartphones et tablettes, en plus des versions classiques PDF et papier. Il s'agit notamment des Actes finals, des Résolutions et des Décisions du Conseil, de manuels, de rapports et de publications phares comme le rapport "Mesurer la société de l'information".

S.4 Services TIC

Le Département des services informatiques (IS) continue d'offrir des services opérationnels de qualité à l'appui des fonctions TIC en vue des manifestations de l'UIT organisées en Suisse comme à l'étranger.

Des services d'information ont été fournis avec succès lors de toutes les grandes manifestations, notamment la PP-18, le GSR, les réunions du Conseil, ITU Telecom World, le Forum du SMSI et le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social. Des améliorations ont constamment été apportées aux services audio, vidéo et WiFi dans plusieurs salles de réunion au siège afin de mieux prendre en charge les méthodes de travail électroniques et les interventions à distance.

On a amélioré la connectivité pour tous les bureaux régionaux de l'UIT afin de faciliter la fourniture d'un appui au niveau régional.

La mise en œuvre du projet de gestion des relations avec la clientèle (CRM) de l'UIT au niveau institutionnel s'est poursuivie en 2018. Grâce à ce projet, on a pu supprimer des systèmes fragmentés et doter l'UIT d'une plate-forme qui permet d'améliorer la gestion des contacts et des comptes; l'inscription aux manifestations et la gestion de ces dernières; la gestion des accréditations; la gestion des salles; et la communication/le marketing.

Le système de gestion des propositions a été perfectionné, ce qui a favorisé l'uniformisation de la présentation des documents de l'UIT dans les trois Secteurs et le Secrétariat général, permettant aux Membres de Secteur et aux États Membres de suivre plus facilement les travaux de l'Union. Les processus opérationnels ont été analysés à des fins de rationalisation, d'optimisation et d'automatisation chaque fois que cela était possible.

Un projet a été lancé en collaboration avec les unités fonctionnelles du bâtiment de Varembe afin de veiller à ce que les informations de l'UIT soient stockées en sécurité et tenues à jour, et de garantir qu'elles seront accessibles tout au long du projet de nouveau bâtiment à venir. Compte tenu de la nécessité de faciliter l'accès des fonctionnaires et des membres de l'UIT aux informations sous format électronique, plus de 300 000 pages de documents historiques ont été scannées en vue d'être ajoutées au portail "Histoire de l'UIT" (www.itu.int/history), entre janvier et décembre 2018. Plus de 1,5 million de pages de matériel sont maintenant disponibles via cette base de connaissances regroupant les décisions et les activités de l'UIT, ainsi que les contributions des membres et l'évolution de la participation des membres au cours du temps.

S.5 Services de sûreté et de sécurité

Des services opérationnels efficaces en matière de sûreté et de sécurité ont été assurés dans le cadre des grandes manifestations de l'UIT organisées en Suisse comme à l'étranger. Un poste de responsable de la conformité, de la protection des données et de la confidentialité a été créé pour veiller à ce que les bonnes pratiques soient appliquées dans ces domaines et pour améliorer la gestion des cartes à puce biométriques, le contrôle d'accès et les systèmes de caméras de vidéosurveillance (CCTV) pour le compte de l'UIT.

D'autres projets et processus de renforcement de la sécurité actuellement menés sont comme suit:

- a) Des orientations concernant les aspects techniques, la sûreté physique et la sécurité dans le cadre du projet de nouveau bâtiment sont fournies, ce qui consiste notamment à gérer les exigences minimales en matière de sécurité et de sûreté moyennant des discussions tenues conjointement avec les autorités responsables du pays hôte et à recevoir par la suite des rapports officiels du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.
- b) Le projet de modernisation des systèmes de sécurité entre dans sa phase finale de mise en œuvre au siège de l'UIT. À cet égard, on a notamment mis en place de nouvelles cartes à puce biométriques, dont la distribution a commencé fin 2018 et se poursuit en 2019.
- c) L'amélioration du dispositif/des conditions de sécurité à l'UIT, pour mise en conformité avec ceux en vigueur dans les institutions voisines du système des Nations Unies, a été examinée. Depuis décembre 2018, des agents de sécurité armés et en uniforme sont déployés dans les locaux de l'UIT pour procéder à un contrôle des visiteurs ainsi que du courrier et des colis reçus, et pour effectuer des rondes de surveillance à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux et dans le périmètre.
- d) Les membres de la mission d'évaluation de la sécurité poursuivront leur visite des bureaux régionaux et des bureaux de zone de l'UIT en 2019.
- e) Le projet de système de gestion de la résilience des organisations (ORMS), qui vise à concevoir une stratégie sur mesure de gestion des crises applicable aux activités menées par l'UIT au niveau international ainsi que des plans de continuité et de rétablissement des activités en cas de catastrophe, entre dans sa dernière année. On attend les résultats du projet d'ici à décembre 2019.
- f) L'UIT continue de respecter le devoir de protection des fonctionnaires, des délégués et des visiteurs, en ce sens qu'elle s'est engagée à respecter le dispositif d'application du principe de responsabilité de l'ONU. L'Union a adhéré à ce dispositif depuis une dizaine d'années.

S.6 Gestion des ressources humaines

En 2018, outre ses activités ordinaires effectuées dans les domaines du recrutement, de la gestion de la structure organisationnelle, de l'administration du personnel, de la formation et du perfectionnement, et du bien-être du personnel, le Département de la gestion des ressources humaines (HRMD) a aussi concentré ses efforts pour déployer d'autres activités, dont les plus significatives sont décrites ci-après.

Le Département HRMD a entrepris d'examiner le Plan stratégique de 2010 et a entamé les travaux préliminaires nécessaires pour élaborer un nouveau plan, conformément à la Résolution 48 telle que révisée par la Conférence de plénipotentiaires de 2018. À cet effet, il a fallu que le projet de Plan stratégique de l'UIT soit approuvé par le Conseil à sa session de 2018 en vue d'être soumis à la PP-18, en veillant à identifier les objectifs et les produits qui seraient intégrés dans le Plan stratégique pour les ressources humaines (HRSP). Le projet de plan financier a été évalué, des modifications concernant la Décision 5 de la PP ont été proposées et des suggestions ont été soumises par les États Membres à la PP-18, concernant la Résolution 48 ou d'autres questions liées aux ressources humaines, afin de recenser les éléments à prendre en considération.

En outre, le Département HRMD a veillé à ce que la mise en œuvre du nouveau Système de gestion de la performance et de perfectionnement en ligne (E-PMDS) de l'UIT soit menée à bien. Le département a suivi ce processus moyennant l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre des nouvelles stratégies nécessaires pour la prise en charge du fonctionnement du nouveau système. Il a chapeauté la supervision et l'approbation de la conception et de la configuration du système nécessaires en vue d'apporter des ajustements s'agissant des fonctionnalités, des stratégies et des exigences en matière de réglementation. Des programmes de formation et d'information ont été élaborés afin d'accompagner le personnel dans la mise en œuvre et l'utilisation du nouveau système, et l'application

des nouvelles stratégies associées. Une campagne de communication a également été lancée afin de sensibiliser les fonctionnaires et de les encourager à adopter le nouveau système ainsi que ses principes de perfectionnement.

Début 2018, le Secrétaire général a mis sur pied un Groupe de travail sur la tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel. Une enquête sur le harcèlement sexuel a été menée auprès du personnel en avril 2018, indiquant clairement qu'une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel serait appliquée dans l'ensemble de l'UIT. Cette enquête portait sur la situation à l'UIT, par exemple les politiques applicables et comment et à qui signaler les cas de harcèlement sexuel, ainsi que sur des formations sur les types de harcèlement sexuel qui pourraient être pratiqués, les stéréotypes sexistes et l'importance d'un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination. Le groupe de travail a analysé et traité les réponses à cette enquête lors d'une retraite en mai/juin 2018, l'objectif fondamental étant d'induire un changement pour faire évoluer la culture organisationnelle vis-à-vis du harcèlement sexuel. Un plan d'action a été élaboré afin de définir des mesures à appliquer immédiatement, à court terme et à long terme, et de garantir la mise à disposition de ressources de première ligne, en renforçant les services d'appui.

Dans le plan d'action, il est aussi prévu d'actualiser le cadre réglementaire, de créer des programmes de renforcement des capacités et de mettre en œuvre un plan de communication interne et externe. Le plan a été approuvé par le Comité de coordination. Dans le même temps, l'UIT a participé aux travaux du Groupe de travail du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) sur la lutte contre le harcèlement sexuel à l'échelle du système des Nations Unies.

Dans le domaine des prestations sociales, la Convention collective d'assurance maladie (CCAM) administrée par Cigna a aussi fait l'objet d'un examen, notamment la structure des primes, les franchises et les prestations. L'évolution de la démographie et les besoins des assurés ont été pris en considération, tout comme la viabilité financière du système à court terme et à long terme.

S.7 Gestion des ressources financières

Le Département de la gestion des ressources financières (FRMD) a suivi la mise en œuvre du budget de l'Union pour 2018. À cette fin, il a mené des activités en matière de gestion et de contrôle du budget, de comptabilité, de comptabilité analytique, de gestion des actifs, de passation de marchés et de gestion des déplacements. Le Département FRMD a assuré la gestion des comptes de l'Union, publié des rapports financiers statutaires et d'autres informations sur la situation des finances, et coopéré avec des entités de surveillance et de contrôle financier, telles que le Vérificateur extérieur des comptes et l'auditeur interne, le Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) et le Corps commun d'inspection (CCI).

Les activités financières du Département FRMD réalisées durant l'exercice financier clos le 31 décembre 2017 ont été présentées à la séance finale de la session de 2018 du Conseil tenue à Dubaï (voir le Document C18/43). Pour la huitième année consécutive, l'UIT a reçu un avis sans réserve de la part du Vérificateur extérieur des comptes pour son rapport de gestion financière conforme aux normes IPSAS. Les engagements concernant l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) ainsi que le régime d'assurance maladie ont fait l'objet d'un suivi étroit et une étude actuarielle complète sur ces deux sujets a été réalisée fin 2017 (voir le Document C18/46). Les activités financières du Département FRMD pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 ont été menées à bien à la fin du premier trimestre de 2019 et le Rapport de gestion financière vérifié est présenté au Conseil à sa session de 2019 (voir le Document C19/42).

Après l'adoption de la Résolution 152 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP, le Département FRMD a mobilisé des efforts considérables en vue de réduire la dette. Cela a eu des effets positifs concernant le paiement des contributions, étant donné que le taux de recouvrement pour 2017 était supérieur à 96%, mais aussi concernant le niveau de la dette des Membres de Secteur et des Associés (voir le Document C18/INF/8).

La PP-18 a adopté la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018), dont l'Annexe 1 contient le Plan financier pour 2020-2023 qui se chiffre à 660,3 millions CHF. Le projet de budget pour 2020-2021 a été présenté au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) à sa 9^{ème} réunion tenue les 29 et 30 janvier 2019. D'un montant de 331 millions CHF, ce budget est équilibré et ne nécessite aucun prélèvement sur le Fonds de réserve. Le projet de budget est soumis au Conseil à sa session de 2019 (Document C19/10).

En ce qui concerne la gestion des déplacements, tous les efforts possibles ont été déployés afin de réduire le niveau des frais de voyage pour les missions officielles et d'améliorer les processus administratifs et opérationnels connexes, tout en les rationalisant.

Un nouveau Manuel sur la passation de marchés a été élaboré en 2018 et sera approuvé en 2019. En outre, de nouvelles procédures en matière de passation de marchés ont été adoptées, l'objectif étant de renforcer le contrôle interne, d'éviter tout conflit d'intérêt, de renforcer la diligence due des fournisseurs et d'améliorer l'efficacité globale du processus d'achat.

L'UIT a continué de publier des publications phares et d'autres publications diverses et variées, à la fois dans des versions imprimées et numériques/électroniques. De nombreuses publications sont désormais accessibles en ligne gratuitement de façon à diffuser des informations et atteindre un public plus large. C'est le cas par exemple des principales publications de l'UIT telles que le Règlement des radiocommunications, les Règles de procédure, les Recommandations, les textes fondamentaux de l'Union, les Actes finals de la CMTI, les Résolutions et Décisions du Conseil et les Manuels de l'UIT. De fait, seules les publications relatives au service maritime et quelques autres ouvrages sont encore payants.

S.7.1 Entretien et aménagement des bâtiments de l'UIT

Dans l'intervalle entre la session de 2018 et la session de 2019 du Conseil, conformément à la Résolution 194 (Busan, 2014) de la PP, remplacée par la Résolution 212 (Dubaï, 2018) de la PP, le Bureau du Vice-Secrétaire général de l'UIT a continué d'assurer la gestion du projet de locaux du siège de l'Union. La Division de la gestion des installations (FMD), à la lumière des développements relatifs au projet, a procédé à l'aménagement et à l'entretien de tous les bâtiments actuels du siège de l'UIT. Le Bureau du Vice-Secrétaire général et la Division FMD poursuivent tous deux l'objectif de la continuité des activités et ne cesseront d'œuvrer en ce sens durant la période à venir des travaux de construction des locaux du siège de l'Union. Le cabinet d'architecture choisi pour réaliser le projet a présenté un premier parti architectural, qui a dû être optimisé afin de rester dans les limites du budget disponible. Des dons ont été généreusement versés par la République tchèque et le Ghana, et des accords de parrainage ont été signés avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Une deuxième version du parti architectural devrait être présentée en avril 2019 et servira de document technique à l'appui du "deuxième message" qui sera adressé au pays hôte afin de demander le déblocage du prêt pour financer la construction, tel que décidé par la PP dans sa Résolution 212 (Dubaï, 2018). La Division FMD continue d'assurer les fonctions de secrétariat du Groupe consultatif d'États Membres (MSAG) pour le projet de locaux du siège de l'Union, qui a libre accès à toutes les informations sur la conception et présente un rapport distinct au Conseil à sa session de 2019 (Document C19/48).

S.8 Services juridiques

L'Unité des affaires juridiques a fourni un appui juridique général aux trois Bureaux ainsi qu'au Secrétariat général. Elle a donné des avis juridiques à la PP-18 ainsi qu'au Conseil et aux Groupes de travail du Conseil. Lors de la PP-18, l'Unité des affaires juridiques a assuré les fonctions de secrétariat de la Commission chargée de la politique et des questions juridiques et de la Commission des pouvoirs. Elle a en outre contribué activement à la résolution de questions d'ordre politique sensibles, avant et durant la PP-18, et a participé à la procédure d'arbitrage remportée par l'UIT. Elle a rédigé et négocié des accords pour la tenue de conférences et d'autres réunions importantes de l'Union ainsi que pour les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT. L'Unité des affaires juridiques représente toujours l'UIT devant le Tribunal administratif de l'OIT et assume les fonctions de secrétariat du

Groupe ad hoc du Directeur du TSB sur les droits de propriété intellectuelle. Elle continue d'apporter sa contribution au projet de nouveau bâtiment.

S.9 Unité de l'audit interne

L'Unité de l'audit interne a continué d'effectuer un suivi des recommandations formulées au cours des années précédentes. Plusieurs audits de missions d'engagement ont été réalisés en 2018 et se poursuivront en 2019. Chaque année, le Secrétaire général transmet un rapport sur les activités d'audit interne au Conseil pour examen. Ces rapports figurent dans le Document C18/44 et seront reproduits dans la série de documents C19 à venir. De plus, en 2018, à la demande du Secrétaire général, l'Unité de l'audit interne a mené une enquête concernant des allégations de fraude dans un bureau régional. Les résultats de cette enquête ont été communiqués au Secrétaire général, aux membres du Comité de coordination, au Vérificateur extérieur des comptes et au CCIG. Les fonctionnaires de l'UIT concernés ont également été informés des mesures correctives qui seront prises.

S.10 Collaboration avec les membres et les parties prenantes extérieures (y compris les Nations Unies)

L'UIT a continué de suivre le processus de suivi des résultats et d'examen du Programme 2030 et des ODD réalisé tous les ans lors du Forum politique de haut niveau, d'y participer et d'y contribuer. À cet égard, le Conseil de l'UIT a fourni une contribution tandis qu'une collaboration a été instaurée avec des entités du système des Nations Unies et d'autres acteurs en vue d'organiser des manifestations parallèles pour promouvoir l'utilisation des TIC au service des ODD. L'UIT a également renforcé sa communication avec les pays présentant, à titre volontaire, leur rapport d'examen national. Ces rapports ont mis en avant le rôle crucial que jouent les TIC comme outils pour parvenir, au plus vite, au développement durable.

Des informations sont disponibles dans la section I.4.1.

S.11 Services de communication (services audiovisuels, services de presse, réseaux sociaux, gestion du web, programme de marque, rédaction de discours)

Pour maintenir la pertinence de l'Union, conformément au Plan stratégique de l'UIT pour 2020-2023, les services de communication ont conçu une stratégie de communication numérique consistant à effectuer les tâches suivantes: veille quotidienne sur les réseaux sociaux et les médias ainsi que sur les tendances relatives aux TIC; cartographie des influenceurs et établissement de relations avec eux; marketing de contenu; promotion de l'image de marque (y compris s'agissant de la communication interne); et exploitation d'une plate-forme fournissant en temps voulu des contenus audiovisuels et textuels qui soient crédibles et dignes de confiance, accessibles, exploitables, pertinents et compréhensibles. Il est prévu de créer un nouveau poste dédié aux activités de communication interne. En décembre 2018, un Groupe chargé des projets web à l'échelle de l'UIT a été créé et convoqué, en coopération avec le Département des services informatiques, afin de procéder à l'élaboration ascendante d'un tout nouveau site web de l'UIT adapté aux dispositifs mobiles. Un système de coordonnateurs a également été mis en place (coordonnateur pour la communication institutionnelle associé au coordonnateur pour la communication au niveau de chaque Secteur) à l'appui d'une communication stratégique plus vaste.

S.12 Service du protocole

De septembre 2018 à mars 2019, le Service du protocole de l'UIT s'est chargé d'assurer les fonctions en matière de protocole durant toutes les grandes manifestations de l'UIT, notamment ITU Telecom World 2018, la PP-18 et la RPC-19. Des chefs d'État, des ministres et des personnalités de haut rang ont été reçus lors de manifestations de l'UIT organisées dans le monde et au siège. En janvier 2019, des chefs de missions permanentes ayant leur siège à Genève ont été invités à assister à la cérémonie d'investiture des fonctionnaires nouvellement élus de l'UIT qui s'est déroulée au siège de l'Union. Le service a en outre traité quelque 360 invitations adressées au Secrétaire général, lui proposant

de s'exprimer lors de manifestations organisées partout dans le monde et/ou de participer à ces manifestations.

S.13 Facilitation des travaux des organes directeurs (PP, Conseil, Groupes de travail du Conseil)

Le Secrétariat des organes directeurs a dirigé, géré et supervisé la préparation et l'organisation sur le fond de la session annuelle du Conseil et des séances de la PP en octobre et en novembre 2018, des réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) en janvier et en février 2019 et de la présente session du Conseil. Il a dirigé, coordonné et supervisé la préparation des rapports soumis au Conseil et à la PP, et a continué de suivre la mise en œuvre de toutes les décisions de la PP et du Conseil. Le Secrétariat des organes directeurs a aussi fourni des avis spécialisés et un appui aux Présidents du Conseil et de la PP, ainsi qu'aux Présidents et secrétaires des GTC et des commissions de la PP.

S.14 Production et distribution des badges

Le système de badges est actuellement intégré au système de gestion des relations avec la clientèle (CRM) et au système de gestion d'identité. Le système CRM sert de plate-forme regroupant toutes les informations (coordonnées et compte) relatives aux personnes, aux entreprises et aux organisations qui interagissent avec l'UIT. Il est prévu d'utiliser cette plate-forme pour l'invitation et l'inscription des personnes aux réunions et aux conférences de l'UIT. Ce système a été déployé pour la session de 2018 du Conseil, l'édition de 2018 d'ITU Telecom World et la PP-18.

S.15 Services de mobilisation des ressources

Fin 2018, plus de 800 entités du secteur privé et des milieux universitaires participaient aux travaux de l'UIT, représentant au total près de 1 200 contributions versées. Il s'agit des niveaux les plus élevés jamais atteints à ce jour. En 2018, l'UIT a attiré plus de cent nouveaux membres et poursuit sur cette lancée. Selon ses prévisions, fin février 2019, l'UIT s'attend à compter 900 entités participant à ses travaux pour plus de 1 200 contributions versées. Malgré l'augmentation du nombre de membres et la diversité de la composition de l'UIT, le niveau des contributions financières versées a relativement stagné, étant donné que la plupart des nouveaux acteurs du secteur ont choisi de participer aux travaux de l'UIT comme Associés et non comme Membres de Secteur. La mise en place d'une catégorie de contribution financière réduite pour les établissements universitaires a aussi contribué à cette augmentation récente. Du point de vue des Secteurs, la majeure partie de la croissance nette enregistrée durant la période considérée est attribuable aux Associés de l'UIT-T et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T, attirés par l'étude de nouveaux sujets au sein des commissions d'études, tandis que le nombre de membres de l'UIT-R est resté stable et celui de l'UIT-D a connu une baisse. La fidélisation des membres a progressé durant la période considérée, le pourcentage de perte ou de "départ" de membres par an ayant chuté d'environ 8% en 2016 à 4% approximativement en 2018. En outre, l'UIT compte deux fois plus de nouveaux membres qu'elle n'en a perdus en 2018.

Cette tendance à la hausse, combinée à une croissance stable voire timide des contributions financières, devrait se poursuivre dans les années à venir, étant donné que la plupart des nouveaux membres sont issus d'autres marchés que les marchés historiques de l'UIT (télécommunications et télécommunications par satellite). La décision prise à la PP-18 de mettre en place une contribution financière réduite pour les PME ayant le statut d'Associé (à la suite d'un projet pilote lancé par le Conseil à sa session de 2017 en vue de tester la participation des PME et mis en œuvre avec succès) contribuera davantage à cette tendance. Au-delà de la question de la contribution financière, il importe de noter qu'une composition de plus en plus diversifiée permettra à l'UIT de mieux tenir compte de l'évolution du marché et de mieux s'adapter aux changements, afin d'accroître la pertinence des commissions d'études de l'Union et des documents qu'elles produisent, notamment les Recommandations et les bonnes pratiques. Il est également à espérer que la mise en place de contributions financières réduites pour les PME favorisera une participation accrue des entreprises issues des pays en développement.

À sa session de 2017, le Conseil de l'UIT a resserré les critères d'exonération de contributions pour les organisations internationales et les organisations régionales (Annexe 2 du Document C17/50). Ces critères révisés ont été appliqués aux candidatures reçues à partir de 2018.

Concernant la mobilisation des ressources à l'échelle de l'UIT, le Conseil a approuvé à sa session de 2017 des principes (Document C17/67) en vue de fournir des orientations au Secrétariat, qui ont été pris en compte dans un Ordre de service révisé de 2018 sur les parrainages liés aux manifestations. L'ordre de service a été élaboré en vue, d'une part, de protéger la réputation, l'autonomie et la neutralité de l'UIT et, d'autre part, de renforcer l'application des principes de responsabilisation et de transparence dans le cadre des campagnes de parrainage, afin de garantir l'équité et l'égalité de traitement des sponsors. Par ailleurs, l'UIT procède désormais de manière systématique à la vérification des non-membres suivant le principe de diligence due pour des parrainages supérieurs à 5 000 CHF, en recourant aux bases de données utilisées par d'autres organismes des Nations Unies. Un groupe interne a été mis sur pied au sein du Secrétariat afin de coordonner de manière plus efficace les activités de communication à l'échelle de l'UIT et de rendre compte des résultats aux organes de gestion.

S.16 Gestion et planification stratégiques institutionnelles

Un rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UIT pour 2016-2019 (Document PP-18/20) a été présenté à la PP-18 et approuvé par cette dernière en octobre 2018. La PP-18 a également adopté le nouveau Plan stratégique de l'Union pour la période 2020-2023 ainsi que la Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) visant à renforcer le Programme Connect 2020, désormais appelé "Programme Connect 2030".

Concernant la coordination intersectorielle sur des questions de gestion institutionnelle, une gestion du risque systématique, et notamment la mise au point et la tenue à jour de registres des risques, a été appliquée.

Afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme Connect 2020, une version améliorée de l'[outil de mise en correspondance de l'UIT avec les ODD](#) a été conçue afin de donner une vue d'ensemble complète des contributions de l'UIT à la réalisation des ODD.

8 Activités des organes directeurs de l'UIT

8.1 Conseil de l'UIT

La dernière séance de la session de 2018 du Conseil s'est tenue le 27 octobre à Dubaï. La [session extraordinaire du Conseil 2019](#) a eu lieu le dernier jour de la PP-18, soit le 16 novembre. À cette session, M. E. Azzouz (Égypte) a été élu Président de la session de 2019 du Conseil et M. S. Bin Ghelaita (Émirats arabes unis) a été élu Vice-Président. Mme S. Erebor (Nigéria) a été élue Présidente de la Commission permanente de l'administration et de la gestion, au sein de laquelle M. D.O. von der Emden (Suisse) a conservé ses fonctions de Vice-Président. Le second poste de Vice-Président sera occupé par un membre de la Région E.

Les dates proposées pour les sessions de 2020, 2021 et 2022 du Conseil figurent dans le Document C19/2.

8.2 Groupes de travail du Conseil et groupes d'experts

Une série de réunions des Groupes de travail du Conseil a eu lieu durant la période allant de janvier à février 2019. Ces groupes ont passé en revue les tâches que le Conseil leur avait attribuées. Les débats et résumés des réunions figurent dans les rapports des Présidents comme suit: Document C19/8

(GTC-SMSI/ODD); Document C19/51 (GTC-Internet); Document C19/12 (GTC-LANG); et Document C19/50 (GTC-FHR). Des informations complètes sur tous les Groupes de travail du Conseil sont disponibles à l'adresse <http://www.itu.int/en/council/Pages/groups.aspx>.

8.3 Conférence de plénipotentiaires

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-18) s'est tenue du 29 octobre au 16 novembre 2018 à Dubaï (Émirats arabes unis).

La PP-18 a adopté dix nouvelles Résolutions, révisé deux Décisions et 51 Résolutions et supprimé une Décision et dix Résolutions. La Conférence a en outre élu une nouvelle équipe de direction, des membres du RRB pour un nouveau mandat, ainsi que les 48 États Membres du Conseil de l'UIT:

Région A (Amériques, 9 sièges): Argentine, Brésil, Bahamas, Canada, Cuba, El Salvador, États-Unis, Mexique, Paraguay.

Région B (Europe occidentale, 8 sièges): Allemagne, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Suisse, Turquie.

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale, 5 sièges): Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Pologne, République tchèque, Roumanie.

Région D (Afrique, 13 sièges): Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria, Ouganda, République sudafricaine, Rwanda, Sénégal, Tunisie.

Région E (Asie et Australasie, 13 sièges): Arabie saoudite, Australie, Bangladesh, Chine, Corée (République de), Émirats arabes unis, Inde, Indonésie, Japon, Koweït, Pakistan, Philippines, Thaïlande.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter la page <https://www.itu.int/web/pp-18/en/> et le Document C19/4.

Annexe 1: Mise e œuvre des Décisions, Résolutions et Recommandations de l'UIT

Résolution 21 (Rév. Dubaï, 2018) – Mesures à prendre en cas d'utilisation de procédures d'appel alternatives sur les réseaux de télécommunication internationaux

La création d'un nouveau sujet d'étude en vue d'élaborer un projet de nouvelle Recommandation UIT-T sur les procédures d'appel alternatives devrait être approuvée à la réunion de la CE 2 de l'UIT-T qui se tiendra du 4 au 13 décembre 2019.

La Recommandation UIT-T E.157 intitulée "Acheminement international du numéro de l'appelant" est en cours de révision au sein de la CE 2 de l'UIT-T. La création d'un nouveau sujet d'étude sur l'usurpation a été approuvée à la réunion de la CE 2 de l'UIT-T tenue du 19 au 28 février 2019.

La Commission des communications de l'Ouganda a publié la communication ci-après dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1153 du 1.VIII.2018: "L'Uganda Communications Commission (UCC) a demandé à tous les opérateurs en Ouganda de mettre en place l'identification de la ligne appelante (CLI) conformément aux dispositions des Recommandations UIT-T E.157 et UIT-T E.164. Il a été demandé aux opérateurs de faire en sorte que tout appel pour lequel les données CLI ne sont pas valables ou ne peuvent pas être composées ne soit pas connecté à l'appelé en Ouganda et ce, à compter du 1er août 2018. Cela s'applique à la fois aux appels locaux et aux appels internationaux".

Résolution 30 (Rév. Dubaï, 2018) – Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays en développement sans littoral et des pays dont l'économie est en transition

Les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition continuent de bénéficier d'une assistance moyennant des activités et des projets relevant du plan opérationnel, ainsi que la fourniture d'une assistance ad hoc. Les travaux sont menés conformément au Plan stratégique de l'UIT et au Plan d'action de l'UIT-D adopté à la CMDT-17.

Résolution 34 (Rév. Dubaï, 2018) – Assistance et appui aux pays ayant des besoins spéciaux pour la reconstruction de leur secteur des télécommunications

Un appui a été fourni ou est fourni aux pays touchés par une catastrophe naturelle ou se remettant d'une catastrophe majeure.

Résolution 66 (Rév. Dubaï, 2018) – Documents et publications de l'Union

Toutes les dispositions de cette Résolution ont été mises en œuvre. Il n'y a eu aucun changement ni aucune évolution concernant la question du recouvrement des coûts et ses principes de base. Les dispositions et les principes énoncés dans la Résolution 66 sont toujours valables et pertinents.

Résolution 91 (Rév. Guadalajara, 2010) – Recouvrement des coûts pour certains produits et services de l'UIT

Cette Résolution sert de fondement à toutes les activités en matière de recouvrement des coûts déployées par l'UIT. Le recouvrement des coûts pour les produits et les services tels que l'enregistrement des numéros UIFN et le traitement des fiches de notification de réseaux à satellite est régi par les principes énoncés dans cette Résolution.

Toutes les dispositions de cette Résolution ont été mises en œuvre. Il n'y a eu aucun changement ni aucune évolution concernant la question du recouvrement des coûts et ses principes de base. Les dispositions et les principes énoncés dans la Résolution 91 sont toujours valables et pertinents.

Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018) – Statut de la Palestine à l'UIT

La Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP a été pleinement mise en œuvre et a autorisé l'observateur de l'État de Palestine à participer à toutes les conférences, assemblées et réunions organisées sous les auspices de l'UIT, en particulier la PP-18, en vertu de tous les droits énumérés dans la Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP. Lors de la PP-18, la Résolution 99 a été légèrement modifiée par voie de consensus. L'observateur de l'État de Palestine a assisté à la session du Conseil.

Résolution 101 (Rév. Dubaï, 2018) – Réseaux fondés sur le protocole Internet

Voir la Section I.2-1.

Résolution 119 (Rév. Antalya, 2006) – Méthodes visant à accroître l'efficacité et l'efficience du Comité du Règlement des radiocommunications

Le Comité a poursuivi son examen périodique des méthodes de travail et processus internes figurant dans la Partie C des Règles de procédure. Les 77^{ème}, 78^{ème} et 79^{ème} réunions du RRB se sont tenues en 2018. Le résumé des décisions et le procès-verbal de chaque réunion du Comité ont été dûment publiés sur le [site web du RRB](#) dans les délais statutaires.

Résolution 125 (Rév. Dubaï, 2018) – Assistance et appui à la Palestine pour la reconstruction de ses réseaux de télécommunication

Une assistance a été fournie dans les domaines suivants:

- une équipe CIRT nationale (Pal CIRT) a été créée et une formation a été dispensée à ses membres, en collaboration avec le Centre régional de cybersécurité pour la région des États arabes (ARCC) à Oman;
- un modèle de coûts ascendant applicable au réseau fixe/mobile a été élaboré et une unité nationale chargée de l'authentification électronique a été mise sur pied;
- les établissements scolaires ont été dotés d'une connectivité, ce qui a permis à plus de 2 000 écoliers d'accéder à des équipements TIC et à 20 enseignants de bénéficier d'une formation en vue d'utiliser et d'enseigner les méthodes fondées sur les TIC;
- des activités de renforcement des capacités ont été menées, moyennant l'octroi de bourses afin de faciliter la participation des délégués de la Palestine aux séminaires et aux ateliers, notamment le Forum régional sur le développement, les réunions du GCDT et des CE de l'UIT, les manifestations du GSR, ainsi qu'ITU Telecom.

Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) – Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration

Cette Résolution est actuellement mise en œuvre. Des ateliers ont été organisés afin de renforcer les capacités des États Membres en matière de collecte de données et de présentation de données de qualité. Une évaluation a été menée en vue de déterminer quelles sont les ressources humaines et les ressources financières nécessaires pour améliorer les travaux relatifs aux statistiques et aux indicateurs. Les résultats obtenus seront communiqués au Conseil.

Le BDT a continué de suivre les tendances relatives à la réglementation et au marché dans le secteur des TIC, moyennant l'enquête de l'UIT sur la réglementation des télécommunications et le Questionnaire de l'UIT sur les politiques tarifaires, dont les résultats sont mis à jour tous les ans dans la base de données "L'œil sur les TIC" et l'outil de suivi réglementaire des TIC. L'édition de 2018 des Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde a été publiée au quatrième trimestre de 2018. Il s'agit du deuxième rapport de la série annuelle consacrée au suivi de l'évolution du marché et de la réglementation dans le secteur des TIC et des conséquences de cette évolution. Les données de 2017 relatives à la réglementation et aux politiques ont été publiées sur l'outil de suivi réglementaire des TIC et mises à disposition sur le site web de l'UIT.

Résolution 135 (Rév. Dubaï, 2018) – Rôle de l'UIT dans le développement pérenne et durable des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, dans la fourniture d'une assistance technique et d'avis aux pays en développement et dans la mise en œuvre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux

Les initiatives régionales ont pour objet de traiter différents domaines prioritaires des télécommunications/TIC, par le biais de partenariats et de la mobilisation de ressources, afin de mettre en œuvre des projets. Au titre de chaque initiative régionale, des projets sont élaborés et mis en œuvre afin de répondre aux besoins de la région. Les produits et services élaborés dans le cadre des initiatives régionales, afin d'atteindre les objectifs et résultats correspondants décrits dans la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT, seront identifiés dans les descriptifs de projet pertinents. Pour financer les projets axés sur la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17, le Conseil a décidé, à sa session de 2018, d'allouer 2 millions CHF pour la période 2018-2019 à partir du plan opérationnel 2017 et d'intégrer au Plan financier pour la période 2020-2023 la somme de 3 millions CHF pour la période 2020-2021. Ces fonds ont été alloués comme capital d'amorçage et utilisés pour inciter les partenaires à contribuer financièrement. Pour entamer la mise en œuvre des initiatives régionales, dix (10) nouveaux projets ont été élaborés fin 2018 en vue d'être exécutés début 2019.

Résolution 139 (Rév. Dubaï, 2018) – Utilisation des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information inclusive

L'UIT fournit à ses membres des données, des travaux de recherche, des analyses et des outils (documents de travail du GSR, publications, bases de données) de qualité afin de les aider à mettre en œuvre et à revoir des stratégies, des politiques et des cadres juridiques et réglementaires. Les éléments fournis par l'UIT permettent en outre aux membres d'appuyer leurs décisions sur des données probantes, afin d'utiliser les télécommunications/TIC pour réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information inclusive. Parmi les publications figuraient le rapport de l'UIT intitulé "Poser les jalons de la 5G: perspectives et difficultés", un rapport sur la contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC, ainsi qu'un rapport sur les enjeux et perspectives en matière de réglementation dans le nouvel écosystème des TIC.

Les Dialogues économiques régionaux sont des forums de haut niveau consacrés à l'examen des questions ayant trait à la régulation économique et à la finance. En 2018, deux Dialogues économiques régionaux ont été organisés, le premier dans la région Afrique (au Burkina Faso, du 8 au 12 octobre) et le second dans la région Amériques (au Mexique, du 4 au 6 septembre), afin d'examiner les incidences économiques des technologies futures (Internet des objets (IoT) et communications de machine à machine (M2M), informatique en nuage, mégadonnées et chaîne de blocs) et leurs applications dans chacune des régions. Ces dialogues ont aussi donné l'occasion d'examiner les perspectives et les enjeux actuels et nouveaux, et d'explorer des possibilités de créer un environnement favorisant la compétitivité et la croissance du secteur des TIC dans les régions concernées.

Résolution 151 (Rév. Dubaï, 2018) – Amélioration de la gestion axée sur les résultats à l'UIT

Toutes les dispositions de cette Résolution ont été mises en œuvre. Le projet de budget pour 2020-2021 qui est soumis au Conseil à sa session de 2019 est conforme aux principes de la budgétisation axée sur les résultats (BAR). Les dispositions et les principes énoncés dans la Résolution 91 sont toujours valables et pertinents.

Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) – Utilisation des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité

Depuis la PP-18, le Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (GTC-LANG) a repris ses travaux en vue de suivre les progrès accomplis sur la base de rapports détaillés fournis par le secrétariat sur la mise en œuvre de la politique concernant les langues. Conformément à la Résolution 1372 du Conseil, le Groupe a essentiellement mené ses travaux par correspondance et par voie de consultations informelles avec "tous les États Membres de l'Union, en particulier ceux représentant

une ou plusieurs des six langues officielles de l'Union". Le lundi 28 janvier 2019, le GTC-LANG a tenu une réunion formelle, ouverte à tous les États Membres, en vue d'examiner le rapport du Secrétaire général conformément à la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) et à la Résolution 1372 du Conseil (Document CWG-LANG/9/2). Les résultats de cette réunion figurent dans le rapport sur la 9ème réunion du GTC-LANG qui est soumis par sa Présidente à la session de 2019 du Conseil (Document CWG-LANG/9/5).

Résolution 157 (Rév. Dubaï, 2018) – Renforcer les fonctions d'exécution et de suivi de projets à l'UIT

Les projets mis en œuvre par l'UIT améliorent la vie de la population et offrent des solutions pérennes et innovantes partout dans le monde pour permettre le développement grâce aux TIC. Forte de ses compétences techniques reconnues depuis longtemps dans le domaine des TIC et d'une grande expérience dans la gestion de projets, l'UIT propose des projets sur mesure adaptés aux besoins des multiples parties prenantes.

Le BDT a continué de s'améliorer et de prendre les mesures nécessaires pour renforcer son rôle d'agent d'exécution de projets en élaborant et en perfectionnant les outils, les méthodes, les lignes directrices, les gabarits, les normes, les bases de données et les formations nécessaires concernant les projets et leur gestion.

L'application suivie d'une approche de gestion axée sur les résultats et l'utilisation de lignes directrices relatives à la gestion des projets ont par ailleurs permis d'améliorer la gestion, la mise en œuvre, les activités d'audit et de suivi, ainsi que la transparence, d'obtenir les résultats prévus et d'atteindre les objectifs définis dans le cadre des projets.

Le BDT déploie des efforts constants pour améliorer les échanges d'informations, de données d'expérience et d'enseignements tirés des projets mis en œuvre, en particulier en mettant à niveau le site web des projets de l'UIT, ainsi qu'en élaborant des études de cas, des rapports d'évaluation des projets après mise en œuvre et des vidéos.

Résolution 160 (Rév. Dubaï, 2018) – Assistance à la Somalie

L'UIT travaille en étroite collaboration avec l'administration de la Somalie ainsi qu'avec d'autres partenaires, tels que la Banque mondiale, afin de répondre aux besoins du pays.

Une assistance a été fournie au pays dans l'élaboration d'une politique nationale en matière de TIC. Une formation axée sur la gestion du spectre a été dispensée au moyen du système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC). Il s'agit de la première formation dispensée à Mogadiscio cette dernière décennie.

Le renforcement des capacités est la pierre angulaire des activités d'assistance que l'UIT déploie en Somalie. À titre d'exemple, une assistance concernant le protocole IPv6 a été fournie.

Dans le cadre du partenariat entre l'UIT, la Banque mondiale et l'Institut USTTI, une formation spécialisée a été dispensée aux autorités de régulation de la Somalie, de l'Éthiopie et du Soudan du Sud. Il s'agit d'un très bon exemple de collaboration étroite entre partenaires et États Membres. Une liste des domaines prioritaires a été dressée avec la Somalie afin de déployer d'autres activités d'assistance dans les années à venir.

Résolution 161 (Rév. Antalya, 2006) – Assistance et appui à la République démocratique du Congo pour la reconstruction de son réseau de télécommunication

Dans le cadre du projet de plan directeur sur l'accès au large bande hertzien, élaboré par l'UIT et le Ministère de la science, des TIC et de la planification (MSIP) de la République de Corée, les travaux préparatoires ont été achevés en vue d'adopter et d'utiliser le large bande dans plusieurs pays, dont la République du Congo.

Résolution 162 (Rév. Dubaï, 2018) – Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion

Le CCIIG a présenté son septième rapport annuel (Document C18/22) au Conseil, en avril 2018, et un rapport supplémentaire (Addendum 1 au Document C18/22) à la session finale du Conseil tenue en octobre 2018 à Dubaï. Le huitième rapport annuel du CCIIG au Conseil est disponible dans le Document C19/22. Tous les rapports des réunions du CCIIG ainsi que les documents connexes sont disponibles sur le site web public du CCIIG, à l'adresse www.itu.int/imac.

Depuis début 2019, la procédure de sélection des nouveaux membres du CCIIG (voir le Document CWG-FHR 9/6) a été engagée et s'achèvera avec la nomination des nouveaux membres par le Conseil à sa session de 2019.

Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018) – Délais de présentation des propositions et procédures d'inscription des participants aux conférences et assemblées de l'Union

Les dispositions révisées de cette Résolution seront appliquées dans le cadre de la CMR-19, pour laquelle le délai de présentation des contributions est fixé au 30 septembre 2019. Ainsi, il sera possible non seulement d'assurer la traduction de toutes les contributions soumises dans les délais voulus, mais aussi de diminuer considérablement le nombre d'heures supplémentaires effectuées durant la conférence. Cela aura des effets positifs sur le budget de la conférence et le budget du Département C&P.

Résolution 167 (Rév. Dubaï, 2018) – Renforcement et développement des capacités de l'UIT pour les réunions électroniques et des moyens permettant de faire avancer les travaux de l'Union

Mise en place par l'UIT, la plate-forme de participation interactive à distance multilingue (MIRP) est exploitée depuis plus de huit ans. Étant donné qu'il existe depuis peu d'autres types de plates-formes MIRP, le secrétariat a sélectionné fin 2018 un prestataire de services et l'a chargé de mettre en œuvre une nouvelle solution MIRP, afin d'améliorer la qualité de service et de réduire les coûts d'exploitation. Cette nouvelle plate-forme devrait pouvoir être soumise à des tests à la mi-2019.

Résolution 173 (Rév. Guadalajara, 2010) – Actes de piratage et attaques contre les réseaux téléphoniques fixe et cellulaire du Liban

L'UIT attend que le Liban lui présente des rapports indiquant que de nouvelles attaques ont affecté ses réseaux.

Résolution 175 (Rév. Dubaï, 2018) – Accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers

Voir la section I-5.1 et la page web www.itu.int/accessibility.

Résolution 176 (Rév. Dubaï, 2018) – Problèmes de mesure et d'évaluation liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

En vertu de cette Résolution, les Directeurs des trois Bureaux sont chargés de rassembler et de diffuser des informations concernant l'exposition aux champs électromagnétiques, y compris des méthodes de mesure des champs électromagnétiques, afin d'aider les administrations nationales, en particulier dans les pays en développement, à élaborer des réglementations nationales appropriées.

Des travaux dans le domaine de l'exposition aux champs électromagnétiques ont été menés de façon continue dans le cadre de projets et au titre de la Question 7/2 confiée à la Commission d'études 2 de l'UIT-D. Les responsables de la Question 7/2 ont entamé les travaux pour la nouvelle période d'études en vue d'élaborer un rapport sur les activités relatives aux champs électromagnétiques et les limites d'exposition au niveau international, de recueillir des études de cas et d'analyser les politiques de réglementation afférentes à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques envisagées ou mises en œuvre pour autoriser l'installation de stations de base. Le rapport contiendra des lignes directrices et des bonnes pratiques sur ce thème et fournira des informations sur les

activités à entreprendre au niveau international (essentiellement dans le cadre de l'OMS, de la CIPRNI et de l'IEEE), notamment en ce qui concerne les limites actualisées des niveaux d'exposition. Lors de la réunion du Groupe du rapporteur, un atelier international sur le thème "Politiques, directives, réglementations et évaluations modernes relatives à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques radioélectriques" a été organisé le 10 octobre 2018 à Genève.

La Commission d'études 5 de l'UIT-T (Environnement, changements climatiques et économie circulaire) est la commission d'études directrice de l'UIT-T pour les questions relatives à la compatibilité électromagnétique, à la protection contre la foudre et aux effets électromagnétiques. La CE 5 de l'UIT-T, dans le cadre des activités menées par le Groupe de travail 1 (Compatibilité électromagnétique, protection contre la foudre et champs électromagnétiques), a révisé la Recommandation UIT-T K.90 "Techniques d'évaluation et méthodes de travail à suivre pour respecter les limites d'exposition aux champs électromagnétiques applicables au personnel des opérateurs de réseaux". La CE 5 de l'UIT-T a en outre élaboré les trois suppléments aux Recommandations UIT-T de la Série K suivants: Supplément 13 "Niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques radioélectriques (RF-EMF) des utilisateurs des dispositifs mobiles et portables dans différentes conditions d'utilisation"; Supplément 14 "Incidence des limites d'exposition aux champs électromagnétiques radioélectriques (RF-EMF) plus strictes que celles établies dans les directives de la CIPRNI ou de l'IEEE sur le déploiement des réseaux mobiles 4G et 5G"; et Supplément 16 "Évaluations de la conformité des réseaux sans fil 5G en termes d'exposition aux champs électromagnétiques". La CE 5 de l'UIT-T a aussi révisé le Supplément 4 à la Recommandation UIT-T K.91, "Considérations relatives aux champs électromagnétiques dans les villes intelligentes et durables", afin de tenir compte de la technologie mobile 5G.

La CE 5 de l'UIT-T a mis à jour le logiciel d'évaluation du niveau des champs électromagnétiques (Appendice I de la Recommandation UIT-T K.70) et le calculateur logiciel K.52 (Appendice V de la Recommandation UIT-T K.52) et a élaboré deux nouveaux Appendices de la Recommandation UIT-T K.91, à savoir les Appendices VII et IX, et un nouvel Appendice II de la Recommandation UIT-T K.121.

En 2018, l'UIT-T a organisé les manifestations suivantes à Zanzibar (Tanzanie): le 12ème Colloque de l'UIT sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques, ainsi qu'une session dédiée à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, le 9 avril, outre un forum et une formation sur le thème "Omniprésence des TIC et champs électromagnétiques: niveaux de sécurité?", le 10 avril. Lors du Colloque, le BR a également échangé des informations sur les activités menées par l'UIT-R.

Le Président du Groupe de travail 1 de la CE 5 de l'UIT-T a participé activement à l'atelier international sur les mesures des champs électromagnétiques radioélectriques, les travaux de recherche et l'élaboration de normes, qui a eu lieu les 1er et 2 octobre 2018 à Lima (Pérou).

Outre le Manuel de l'UIT-R sur le contrôle du spectre, qui contient des renseignements sur les méthodes et les équipements utilisés pour mesurer l'exposition aux rayonnements non ionisants dans les bandes de fréquences comprises entre 9 kHz et 6 GHz et situées au-dessus de 6 GHz, le Groupe de travail 1C (Contrôle du spectre) de la Commission d'études 1 de l'UIT-R (Gestion du spectre) élabore actuellement un nouveau rapport de l'UIT-R sur les mesures des champs électromagnétiques pour évaluer l'exposition des personnes, afin de donner suite à l'étude de la Question UIT-R 239-1. Les renseignements préliminaires disponibles fournissent des explications sur les niveaux de référence de la CIPRNI ainsi que sur les procédures et les instruments de mesure qui seront utilisés pour évaluer l'exposition compte tenu de services ou d'applications de radiocommunication particuliers.

En réponse à la consultation publique de la CIPRNI relative au projet de lignes directrices de la CIPRNI pour l'établissement de limites d'exposition aux champs électromagnétiques (100 kHz à 300 GHz), les commentaires de l'UIT ont été préparés par la Commission d'études 5 de l'UIT-T en collaboration avec des experts chargés de l'étude de la Question 7/2 de la CE 2 de l'UIT-D et du Groupe de travail 1C de la CE 1 l'UIT-R (Mesure des champs électromagnétiques). Le Groupe de travail 1C de l'UIT-R fournira des commentaires supplémentaires, selon le cas, à l'issue de sa prochaine réunion en juin 2019.

L'UIT est régulièrement représentée aux réunions de l'OMS concernant les champs électromagnétiques. De même, des représentants de l'OMS participent régulièrement aux réunions et aux ateliers organisés par l'UIT dans ce domaine.

Résolution 177 (Rév. Dubaï, 2018) – Conformité et interopérabilité; ainsi que la Résolution 76 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT et la Résolution 47 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT

L'UIT a progressé dans la mise en œuvre du Programme de l'UIT sur la conformité et l'interopérabilité, notamment en ce qui concerne les éléments suivants:

- La base de données de l'UIT sur la conformité des produits, qui vise à faire connaître la conformité des produits et des services TIC aux normes internationales élaborées par l'UIT-T, a été mise en service en décembre 2014. Actuellement, la base de données contient plus de 500 entrées, dans cinq catégories: dispositifs de cybersanté, téléphones mobiles, TVIP, services Ethernet et produits relatifs à la portabilité des numéros mobiles (MNP).
- La liste complète des Recommandations UIT-T pertinentes pour les tests de conformité et d'interopérabilité est mise à jour régulièrement conformément aux contributions fournies par les CE de l'UIT-T. La toute dernière version de cette liste est disponible dans le [tableau de référence](#).
- Les Commissions d'études de l'UIT-T mènent des projets pilotes concernant la conformité aux Recommandations de l'UIT-T.
- La Commission de direction de l'UIT-T pour l'évaluation de la conformité (CASC) élabore des procédures applicables aux laboratoires de test qui sont habilités à réaliser les tests pour vérifier la conformité aux Recommandations de l'UIT-T. Deux nouveaux volets des lignes directrices de l'UIT-T, "Procédure de reconnaissance des laboratoires de tests" et "Procédure suivie par la Commission de direction de l'UIT-T pour l'évaluation de la conformité (CASC) pour la désignation d'experts techniques de l'UIT-T", ont été approuvés en 2015 et en 2017 respectivement. La CASC de l'UIT-T élabore actuellement un troisième volet de ses lignes directrices concernant la procédure de collaboration entre la CASC de l'UIT-T et le Système d'évaluation de la conformité des équipements et des composants électrotechniques de la CEI (IECEE) pour le service de reconnaissance des laboratoires de test compétents pour mener des tests de conformité aux Recommandations de l'UIT-T. Ce document devrait être établi dans sa version finale et soumis pour approbation à la CE 11 de l'UIT-T en octobre 2019.
- La CASC de l'UIT-T a entamé le processus de désignation des experts techniques de l'UIT-T conformément aux procédures définies dans les lignes directrices susmentionnées. Les candidatures reçues seront examinées et évaluées par les équipes pertinentes et les décisions finales seront annoncées à la prochaine réunion de la CASC de l'UIT-T.
- La CASC de l'UIT-T poursuit sa collaboration avec les Systèmes et les Schémas d'évaluation de la conformité existants, tels que la CEI et l'ILAC. Le Comité de gestion de la certification (CMC) de la CEI a créé un Groupe d'action sur les "Exigences de l'UIT", lequel a parachevé un projet de document opérationnel de l'IECEE intitulé "ICT Laboratory Recognition Service on ITU-T Recommendations" (Service de reconnaissance des laboratoires de test concernant la conformité des TIC aux Recommandations UIT-T). À la suite de l'approbation du document par le CMC de l'IECEE, en juin 2019, ce document prendra la forme d'une procédure de reconnaissance des laboratoires de test de l'IECEE. Par la suite, tous les laboratoires de test pourront demander cette reconnaissance. Pour ce faire, ils devront suivre les instructions figurant dans le document opérationnel de l'IECEE.
- En collaboration avec l'IECEE, la CASC de l'UIT-T élabore actuellement un programme de certification commun UIT/CEI. Elle a établi une liste de Recommandations UIT-T susceptibles de faire l'objet de programmes de certification communs UIT/CEI, sur la base des contributions soumises par les commissions d'études de l'UIT-T et les membres de l'UIT. Cette liste comprend notamment les Recommandations UIT-T P.1140, P.1100, P.1110 et K.116. Toutes les CE de l'UIT-T sont encouragées à mettre à jour cette liste.

Résolution 179 (Rév. Dubaï, 2018) – Rôle de l'UIT dans la protection en ligne des enfants

Le groupe informel s'est réuni à plusieurs reprises et a examiné, paragraphe par paragraphe, les modifications proposées par les régions. Présidé par la République de Moldova, le groupe a ajouté des références importantes aux enfants handicapés, aux activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, ainsi qu'à l'établissement de cadres d'action à l'échelle nationale. Le rôle du BDT a été renforcé plus avant. En particulier, en vertu de cette Résolution, le Directeur du BDT est chargé: 1) d'actualiser les lignes directrices élaborées par l'UIT afin de tenir compte de l'évolution technique, y compris celles concernant les enfants handicapés et les enfants ayant des besoins particuliers; 2) de diffuser des cadres pour la production de données et de statistiques sur la protection en ligne des enfants; 3) d'aider les États Membres, en particulier les pays en développement, à élaborer des stratégies nationales de protection en ligne des enfants en collaboration avec les parties prenantes; et 4) de continuer de promouvoir des programmes de formation à l'intention des parties prenantes.

Résolution 182 (Rév. Busan, 2014) – Rôle des télécommunications/technologies de l'information et de la communication en ce qui concerne les changements climatiques et la protection de l'environnement

La CE 5 de l'UIT-T (Environnement, changements climatiques et économie circulaire) est la commission d'études directrice pour les TIC lien avec l'environnement, les changements climatiques, l'efficacité énergétique, l'énergie propre et l'économie circulaire, y compris les déchets d'équipements électriques et électroniques⁸⁶.

La CE 5 de l'UIT-T a élaboré la Recommandation UIT-T L.1450 sur les "Méthodologies d'évaluation de l'impact environnemental du secteur des technologies de l'information et de la communication". Elle travaille en collaboration avec la GeSi, la SBTi et l'AIE en vue d'élaborer un projet de Recommandation sur les "Trajectoires des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur des TIC compatibles avec l'Accord de Paris adopté par la CCNUCC".

En outre, l'UIT a continué de contribuer aux travaux menés dans le cadre du système des Nations Unies dans le domaine de la protection de l'environnement, en participant régulièrement à des processus et à des conférences de premier plan des Nations Unies sur ce thème, notamment au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

L'UIT-D est aussi sur le point de mettre en œuvre cette Résolution et a beaucoup travaillé sur la protection de l'environnement, concernant la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques en coopération avec ses partenaires.

Résolution 184 (Rév. Guadalajara, 2010) – Faciliter les initiatives relatives à l'inclusion numérique en faveur des peuples autochtones

Le cours de formation en ligne de l'UIT dédié aux outils de communication innovants pour renforcer les communautés autochtones de la région Amériques a enregistré plus de 600 inscriptions. Les cours devraient avoir lieu en 2019. L'UIT-D a en outre élaboré des supports pédagogiques pour un programme de formation à l'intention de techniciens autochtones sur le thème des réseaux communautaires. Le programme sera en partie dispensé en ligne et une formation pratique présentielle d'une durée de deux semaines est prévue. La formation devrait débuter au deuxième trimestre de 2019.

Résolution 186 (Rév. Dubaï, 2018) – Renforcement du rôle de l'UIT en ce qui concerne les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales

Un projet est actuellement mis en œuvre dans la région Asie-Pacifique concernant le développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique. Ce projet vise à créer des capacités de communication par satellite peu coûteuses, fiables et diversifiées, en faveur du développement socio-économique des îles du Pacifique, en recourant à des capacités de communication par satellite inutilisées.

⁸⁶ Résolutions 2, 72, 73 et 79 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI; Cible 12.4 des ODD.

Résolution 188 (Rév. Dubaï, 2018) – Lutter contre la contrefaçon de dispositifs de télécommunication/fondés sur les technologies de l'information et de la communication⁸⁷

Au terme de l'atelier organisé en juillet 2018, la CE 11 de l'UIT-T a demandé au Directeur du TSB d'informer le Conseil de ce qui suit:

"Conformément aux dispositions des comptes rendus de séances plénières de la session de 2017 du Conseil (Document [C17/124](#), § 3.5-3.10) et de la session de 2018 du Conseil (Document [C18/107](#), § 2) sur l'altération et la duplication des identifiants IMEI utilisés dans les dispositifs mobiles, la CE 11 de l'UIT-T, par l'entremise du Directeur du TSB, souhaite informer le Conseil de l'UIT des résultats des discussions tenues lors de l'atelier de l'UIT sur les approches mondiales de lutte contre la contrefaçon⁸⁸ et le vol d'équipements TIC⁸⁹. L'atelier a eu lieu le 23 juillet 2018 à Genève durant la réunion de la CE 11 de l'UIT-T (18-27 juillet 2018).

Lors de l'atelier, il a été noté que la question de la fiabilité des identifiants de dispositifs TIC représente encore un enjeu important pour la plupart des pays. Les principales questions soulevées par les orateurs sont présentés dans le Document [SG11-TD560/GEN](#).

Il ressort de la séance récapitulative que les participants à l'atelier se sont mis d'accord sur des mesures essentielles à prendre en vue d'accroître la fiabilité des identifiants de dispositifs TIC existants.

La CE 11 de l'UIT-T est encouragée à:

- explorer des méthodes pour protéger les identifiants de dispositifs TIC existants contre l'altération/le clonage;
- établir une liste des identifiants de dispositifs TIC uniques qui seront utilisés pour lutter contre la contrefaçon et le vol de dispositifs mobiles;
- élaborer des méthodes d'évaluation et de vérification des identifiants utilisés pour la lutte contre la contrefaçon et le vol de dispositifs;
- prendre en considération les technologies fondées sur la chaîne de blocs pour remédier à l'altération/au clonage d'identifiants de dispositifs TIC existants et lutter contre la contrefaçon et le vol de dispositifs TIC;
- élaborer des mécanismes appropriés pour déceler les produits de contrefaçon.

Les présentations, vidéos de démonstration, entretiens, bulletins d'actualité, photos ainsi que la liste complète des mesures approuvées par les participants à l'atelier, y compris l'aperçu général de la situation actuelle, sont disponibles sur la [page web](#) de l'atelier.

Enfin, la CE 11 de l'UIT-T souhaite encourager toutes les parties prenantes intéressées (gouvernements, opérateurs, fabricants de dispositifs, distributeurs et détaillants) à participer à ses travaux, afin de contribuer aux débats sur les méthodes pour remédier au problème du clonage et de l'altération des identifiants existants et pour lutter contre la contrefaçon et le vol des dispositifs TIC."

De plus, suivant la décision prise par le Conseil à sa session de 2018 (Document [C18/107](#), § 2) et le rapport technique préparé par le TSB (Document [SG11-TD730-R1/GEN](#)), la CE 11 de l'UIT-T a décidé d'entamer l'élaboration d'un rapport technique sur la "Fiabilité des identifiants IMEI" (Document [SG11-TD850/GEN](#)), qui contient une étude sur les principales failles liées à la reprogrammation d'identifiants IMEI sur des dispositifs mobiles et des propositions visant à améliorer la fiabilité des identifiants IMEI. La GSMA ainsi que les CE de l'UIT-T et de l'UIT-D ont été informées de cette activité.

⁸⁷ Résolution 96 de l'AMNT.

⁸⁸ Résolution 96 de l'AMNT.

⁸⁹ Résolution 97 de l'AMNT.

En outre, la CE 11 de l'UIT-T a mis à l'étude un nouveau thème relatif au rapport technique TR-CF-QoS sur les incidences de la contrefaçon des dispositifs mobiles sur la qualité de service, afin d'étudier les effets négatifs et l'impact de la contrefaçon des dispositifs mobiles sur la qualité de service du réseau ainsi que les effets indésirables et la dégradation de service subis par les abonnés aux services mobiles.

Enfin, en mars 2019, après consultation des États Membres, la CE 11 de l'UIT-T a approuvé la Recommandation UIT-T Q.5050, "Cadre pour les solutions permettant de lutter contre la contrefaçon de dispositifs TIC". Il s'agit de la toute première Recommandation UIT-T sur ce sujet.

Résolution 190 (Rév. Busan, 2014) – Lutter contre le détournement et l'utilisation abusive des ressources internationales de numérotage des télécommunications

On procède actuellement à la révision de la Recommandation UIT-T E.156 intitulée "Lignes directrices sur la suite à donner par l'UIT-T lorsqu'une utilisation abusive des ressources de numérotage E.164 lui est signalée". Des cas d'utilisation abusive des ressources de numérotage ont été examinés à la dernière réunion de la CE 2 de l'UIT-T tenue du 19 au 28 février 2019.

Résolution 193 (Rév. Busan, 2014) – Appui et assistance à l'Iraq pour la reconstruction de son secteur des télécommunications

À la demande de l'Iraq, une attention toute particulière a été accordée à la fourniture d'une assistance concernant la Résolution 211 nouvellement adoptée. Ces dernières années, il n'a pas été possible de fournir une assistance en vue de la reconstruction de l'infrastructure à cause des conditions de sécurité sur le terrain.

Résolution 197 (Rév. Dubaï, 2018) – Faciliter l'avènement de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes et durables

La CE 20 de l'UIT-T a élaboré la série de Recommandations UIT-T suivantes: Y.4202 "Cadre pour les services et les applications de transmission d'énergie sans fil"; Y.4203 "Exigences relatives à la description des objets dans l'Internet des objets"; Y.4204 "Exigences en matière d'accessibilité pour les applications et les services de l'Internet des objets"⁹⁰; Y.4205 "Exigences et modèle de référence des systèmes participatifs liés à l'Internet des objets"; et Y.4555 "Fonctionnalités de service d'auto-quantification dans l'Internet des objets"⁹¹.

De plus amples informations concernant les manifestations organisées sont disponibles dans la section I.4-1.

Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018) – Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication

Voir la Section I-4.1.

Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) – Programme Connect 2030 pour les télécommunications/ technologies de l'information et de la communication dans le monde, y compris le large bande, en faveur du développement durable

La Résolution 200 (Busan, 2014) de la PP a défini le Programme Connect 2020. Cette Résolution a été révisée par la PP-18 et de nouveaux objectifs ont été inclus dans le nouveau Programme Connect 2030 (Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018)).

⁹⁰ Résolution 175 de la PP; Résolution 70 de l'AMNT; Grande orientation C7 du SMSI; Cible 10.6 des ODD.

⁹¹ Résolutions 101, 102, 133 et 180 de la PP; Résolutions 2 et 98 de l'AMNT; Grandes orientations C2, C6, C7 du SMSI; Cibles 11.2, 11.3, 11.5 et 11.b des ODD.

Résolution 204 (Rév. Dubaï, 2018) – Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière

La Commission d'études 3 de l'UIT-T a approuvé un rapport technique très important dans lequel figure un glossaire sur les services financiers numériques, qui jette les bases pour l'élaboration de documents cohérents sur ce sujet. Elle est également parvenue à un accord préliminaire important concernant la nouvelle norme UIT-T D.263 (D.MFS) sur les coûts, les tarifs et la concurrence pour les services financiers sur mobile (MFS). Le projet de Recommandation UIT-T D.263 contient une proposition de méthode possible destinée à réduire les tarifs élevés de gros et de détail des télécommunications concernant les services MFS. Ce document a été distribué aux États Membres pour consultation.

L'UIT suit la mise en œuvre par les pays des recommandations du Groupe spécialisé sur les services financiers numériques (FG-DFS), des recommandations contenues dans le rapport sur les aspects de l'inclusion financière liés aux paiements (PAFI) et des principes du projet "Level One" de la Fondation Gates. Le Mexique, l'Égypte et la Chine procèdent actuellement à cette mise en œuvre.

Résolution 206 (Rév. Dubaï, 2018) – OTT

Les membres de l'UIT au sein de la Commission d'études 3 de l'UIT-T ont achevé la première étape de la procédure d'approbation ("détermination") d'une nouvelle Recommandation UIT-T portant sur la relation entre les opérateurs de réseau et les fournisseurs de services "over-the-top" (OTT). Le projet de nouvelle norme UIT-T D.262 (D.OTT) concernant un cadre de collaboration applicable aux services OTT définit des paramètres pour analyser les nouvelles dynamiques financières de l'écosystème des TIC. Cette norme porte aussi sur la façon dont les cadres politiques et réglementaires pourraient promouvoir la concurrence, la protection des consommateurs, les avantages pour les consommateurs, le dynamisme de l'innovation, la pérennité des investissements et du développement de l'infrastructure, ainsi que l'accessibilité, y compris économique, eu égard au développement des OTT dans le monde. Ce document a été distribué aux États Membres pour consultation. La Commission d'études 3 de l'UIT-T fait également avancer les travaux dans ce domaine, notamment sur des questions relatives aux incidences du contournement par OTT et aux partenariats entre acteurs OTT et opérateurs de réseau mobile.

Résolution 207 (Rév. Dubaï, 2018) – Journal de l'UIT: à la découverte des TIC⁹²

Les Membres de l'Union ont décidé d'appuyer la poursuite de l'élaboration du Journal de l'UIT et de publier des travaux de recherche scientifique originaux afin de susciter des débats prospectifs sur les nouvelles tendances présentant de l'intérêt pour les travaux de l'Union. Ils ont en outre décidé d'établir une collaboration avec la communauté des chercheurs et de mieux faire connaître le Journal de l'UIT dans le monde.

Résolution 211 (Rév. Dubaï, 2018) – Appui à l'initiative iraquienne Du3M 2025 visant à faire progresser les secteurs des télécommunications et des technologies de l'information

Une mission de cadrage a été menée en Iraq dans le cadre des activités préparatoires en vue de mettre en œuvre des projets qui présentent de l'intérêt pour le pays et s'inscrivent dans sa stratégie nationale. Les initiatives menées portent notamment sur la cybersécurité et les personnes handicapées. Un projet de plan de mise en œuvre a déjà été convenu avec l'Iraq.

⁹² Résolution 207 de la PP; Grandes orientations C4 et C7 du SMSI; Cibles 4.4, 4.7, 4.a et 4.b des ODD.

Résolution 213 (Rév. Dubaï, 2018) – Mesures visant à améliorer, à promouvoir et à renforcer l'octroi de bourses de l'UIT⁹³

De septembre 2018 à mars 2019, le TSB a octroyé 111 bourses pour les réunions suivantes:

- À Genève: réunions des Commissions d'études 2, 5, 11, 12, 15, 16 et 17 de l'UIT-T et du GCNT.
- En dehors de Genève: réunions des Groupes SG2RG-AFR de l'UIT-T (Égypte) et SG2RG-ARB de l'UIT-T (Égypte); des Groupes SG3RG-ARB de l'UIT-T (Koweït), SG3RG-AFR de l'UIT-T (Madagascar) et SG5RG-ARB de l'UIT-T (Koweït); de la CE 9 de l'UIT-T (Colombie); du Groupe SG12RG-AFR de l'UIT-T (Rwanda); de la CE 13 de l'UIT-T (Zimbabwe); du Groupe SG17RG-ARB de l'UIT-T (Koweït); de la CE 20 de l'UIT-T (Chine); et du Groupe SG20RG-EECAT de l'UIT-T (Biélorus).

Le TSB a reçu 165 demandes de bourse. Au total, 141 bourses ont été octroyées, dont 111 ont été utilisées pour un montant total de 247 000 CHF.

Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) – Produits et charges de l'Union pour la période 2020-2023

Le projet de budget pour 2020-2021 est fondé sur la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP. Le Document C19/45 donne des renseignements sur la mise en oeuvre des mesures d'efficacité exposées dans l'Annexe 2 de la Décision 5.

⁹³ Résolution 213 de la PP; Résolution 44 de l'AMNT; Cible 10.6 des ODD.